



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 138 • NUMÉRO 138 • 2<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 10 octobre 2003**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 10 octobre 2003

La séance est ouverte à 10 heures.

---

Prière

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1000)

[Traduction]

#### LA LOI SUR LES CONTRAVENTIONS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 9 octobre, de la motion.

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, hier soir, nous avons entrepris le débat sur le projet de loi C-38. C'est une mesure suscitant la controverse. Hier, le député de Langley—Abbotsford est intervenu au nom de notre parti au sujet de cette mesure législative et a exposé les conditions que nous sommes disposés à envisager à l'égard de la décriminalisation de la marijuana, mais qui n'ont pas été respectées. Or, ce sont des questions extrêmement sérieuses qu'il faut régler et moyennant lesquelles nombre de députés alliancistes pourraient appuyer le projet de loi.

J'aborde quelques questions que soulève ce projet de loi et qui, de mon point de vue, suscitent de très importantes préoccupations. Cinq questions se dégagent de ce projet de loi et indiquent qu'il n'a pas fait l'objet d'une réflexion satisfaisante, qu'il arrive à un moment inopportun et qu'il fait peser un risque considérable sur les Canadiens et sur notre société.

La première de ces questions, que j'aborde dans le bref laps de temps qui m'est alloué, est celle de la santé. En qualité de députés, j'estime que nous devrions nous préoccuper de la santé des Canadiens. Or, de très sérieuses questions de santé sont liées au projet de loi et à la consommation de marijuana.

● (1005)

La deuxième question concerne l'effet qu'aurait cette mesure législative sur les jeunes et sur les enfants.

La troisième question porte sur la sécurité. J'ai des préoccupations en matière de sécurité. Or, cette mesure législative soulève certaines questions de sécurité extrêmement sérieuses et pourrait exposer les Canadiens à des risques considérables.

Il y a quatrième le crime organisé. Il y a de très graves préoccupations à ce propos.

Enfin, le cinquième élément est le commerce et les répercussions que ce projet de loi, s'il est mis en oeuvre, aura sur nos échanges commerciaux avec notre plus important partenaire commercial.

Tout d'abord, en ce qui concerne la santé, le gouvernement consacre environ 500 millions de dollars de deniers publics à une question de santé, soit essayer de convaincre les Canadiens de ne pas fumer des cigarettes. C'est beaucoup d'argent. Nous savons que l'usage du tabac est très nocif pour la santé des Canadiens, mais il se poursuit malgré les avertissements et les étiquettes qu'on retrouve sur les paquets. Or, maintenant, dans le cadre de ce projet de loi, la ministre de la Santé propose de dépenser 250 millions de dollars de plus pour essayer de persuader les Canadiens de ne pas fumer de la marijuana, à une époque où nous facilitons la tâche à ceux qui veulent en fumer et nous réduisons les sanctions. Je me demande si c'est un bon investissement en santé publique.

Si j'avais le temps d'en parler, je vous citerais le rapport intitulé *Redéfinir ensemble la stratégie canadienne antidrogue* qui a été présenté par le comité présidé par la députée de Burlington. Dans ce rapport, le comité a signalé à juste titre que la marijuana contient beaucoup plus de goudrons et de benzopyrènes que les cigarettes. Il est bien connu que le fait de fumer deux ou trois joints de marijuana équivaut à fumer environ 20 cigarettes.

● (1010)

Je me demande si les Canadiens ont eu un débat franc et approfondi sur les responsabilités auxquelles nous nous exposons si nous encourageons cette habitude de fumer un produit qui est presque certainement nocif pour la santé des utilisateurs à long terme. Les études voulues n'existent pas. Je pense que les Canadiens méritent d'avoir le droit de discuter de cette question plus en profondeur, avant que nous n'assumions une responsabilité pour de futurs coûts en santé et pour de futurs contribuables.

Je me préoccupe des effets sur les enfants. Le projet de loi propose une amende moindre pour les jeunes âgés de 14 à 18 ans relativement à la possession de marijuana. De quel type de programme s'agit-il? Quel type de message envoie-t-on à nos jeunes? On connaît l'expression « se décharger de ses responsabilités », et cela se produit souvent, même dans une institution comme la nôtre. C'est fréquent, mais en l'occurrence, cela s'applique à la marijuana. Je peux voir comment cela pourra encourager des utilisateurs plus âgés à s'assurer qu'il y ait un jeune parmi eux pour qu'ainsi, si les policiers se présentent sur place, ils puissent dire que ce n'est pas à eux, mais que cela appartient au jeune. Je pense que c'est très grave.

### Initiatives ministérielles

Je m'inquiète de l'effet que la consommation de ces produits a sur les jeunes. Un important article paru dans le *Vancouver Sun* mentionne une autre drogue, mais je pense qu'elle est voisine. Elle s'appelle la méthamphétamine en cristaux. Elle n'est pas chère. Il y en a partout. Les effets durent pendant des heures et causent de graves lésions au cerveau. Apparemment, elle serait en train de supplanter la marijuana chez les jeunes de la côte, chez un grand nombre d'entre eux d'ailleurs, parce qu'elle est bon marché, facile à obtenir et qu'elle est produite dans beaucoup de maisons, de façon dangereuse, en plus. Les jeunes qui prennent de la méthamphétamine en cristaux n'ont nulle part où aller. Ils souffrent souvent de paranoïa après ce beau petit high que leur procure la drogue; ils passent par des épisodes de paranoïa et de violence et ont une force extraordinaire du fait de la drogue. Les hôpitaux n'en veulent pas et les centres de traitement n'en veulent pas non plus.

Je crains que l'attitude que la Chambre projeterait si nous approuvions le projet de loi serait d'encourager les jeunes, de dire qu'il n'y a rien de mal à consommer de la drogue, que ce n'est pas un gros problème, qu'ils peuvent fumer de la marijuana, mais que si ça ne leur fait pas d'effet ou si ça leur coûte un peu trop cher ou encore s'ils ont du mal à en trouver, ils devraient essayer de la méthamphétamine en cristaux. Une fois qu'ils font le pas et se mettent à consommer des substances psychotropes, ils sont sur une pente dangereuse et les conséquences sont terribles.

Du côté de la sécurité, nous refusons de voir que le crime organisé occupe une grande place dans ce secteur qui lui rapporte des milliards de dollars. On estime que, au Canada, du moins sur la côte ouest, il y a entre 15 000 et 20 000 maisons où on cultive illégalement de la marijuana. Elles sont raccordées illégalement et de façon très dangereuse au réseau électrique. C'est dangereux pour les employés des compagnies d'électricité et dangereux pour la collectivité ainsi que pour les voisins. C'est dangereux pour les enfants. On estime que dans un cas sur quatre, le branchement électrique de ces maisons est illégal, ce qui représente un risque d'incendie pour les policiers et pour les pompiers qui se rendent sur les lieux. Beaucoup de ces maisons sont piégées alors que des enfants y vivent. C'est très préoccupant.

Ce commerce illégal se chiffre à plusieurs milliards de dollars. Pensons-nous qu'en décriminalisant la marijuana nous allons miner la capacité des criminels d'en tirer des profits énormes? Ne leur offrons-nous pas plutôt un marché plus important?

Selon un article paru dans le *Vancouver Sun* du 9 mai:

Dans tous les quartiers: La marijuana a transformé la Colombie-Britannique; en effet, alors qu'auparavant le crime y était une activité clandestine, la province est maintenant le centre d'une industrie de plusieurs milliards de dollars qui pousse ses tentacules dans toutes les localités.

L'article précise qu'on évalue à 4 milliards de dollars les ventes annuelles de marijuana cultivée en Colombie-Britannique. En augmentant le marché pour ces produits, n'essayons-nous pas d'encourager le crime organisé?

Je sais que le ministre de la Justice dira qu'il durcit les peines, comme si cela pouvait constituer une mesure de dissuasion et, soit dit en passant, il évoque des peines maximales. Si nous voulions vraiment transmettre un message, nous augmenterions les peines minimales, car le même article ajoute que des peines d'emprisonnement n'ont été imposées que dans 18 p. 100 des cas et que la durée moyenne d'emprisonnement est inférieure à cinq mois. Les conséquences sont trop faibles pour les auteurs de ce genre de crime.

Le même article dit également:

Les profits élevés, le peu de risques et des peines relativement clémentes continuent d'attirer les producteurs et les trafiquants, de sorte qu'il est difficile, voire

impossible, pour les services policiers d'avoir un impact vraiment durable sur l'industrie de la culture de la marijuana au Canada.

Pensons-nous vraiment qu'en facilitant l'accès à la marijuana nous allons aider les services policiers dans cette cause, et les juges ne vont-ils imposer que des peines et des amendes minimales?

Par conséquent, le crime organisé suscite des préoccupations très sérieuses.

●(1015)

Pour revenir à la question de la sécurité, la police peut administrer un alcootest à une personne qui a consommé de l'alcool, mais il n'existe actuellement aucun test pour déterminer si la consommation de drogues ou de marijuana affaiblit les facultés. Je sais qu'un test sanguin est à l'essai. C'est une chose que d'administrer un alcootest à un conducteur sur le bord de la route. Or, lorsqu'une personne a les facultés affaiblies, il pourrait être très dangereux pour les deux parties en cause qu'un policier lui prélève un échantillon de sang.

Le sang constitue un facteur de risque élevé. Je peux imaginer qu'un policier qui tente de prélever un échantillon de sang puisse en recevoir un jet dans l'oeil. À notre époque où sont répandues les maladies virales, comme le sida et l'hépatite, notamment, ce prélèvement pourrait entraîner de graves risques pour la santé. À quels risques exposons-nous nos agents de la paix?

Les questions commerciales me préoccupent également. Notre voisin et plus grand partenaire commercial, les États-Unis, n'emprunte clairement pas la même voie. Nous avons d'énormes échanges commerciaux, d'environ 2 milliards de dollars par jour, avec les États-Unis, et notre pays est grandement tributaire de ces échanges. Ma circonscription souffre actuellement des embouteillages attribuables à la question des droits imposés sur le bois d'oeuvre, et nous avons d'autres différends commerciaux que nous tentons de régler avec les Américains.

Quel sera l'effet de nos mesures sur les citoyens qui aiment traverser la frontière et voyager aux États-Unis? Les États-Unis ne vont certainement pas dans le même sens que nous pour ce qui concerne la possession de marijuana. Nous créons une autre barrière pour nos citoyens qui veulent se rendre aux États-Unis pour visiter la famille, célébrer des fêtes ou faire des affaires, ou pour toute autre raison. Nous nous plaçons dans une situation à risque.

Le projet de loi pose aussi de graves problèmes de santé. Le tabagisme est mauvais, quel que soit le contenu des cigarettes. J'imagine que la ministre de la Santé nous expose à certains risques en autorisant l'utilisation de marijuana à des fins médicales. Son ministère fait parvenir des semences de marijuana à des médecins pour qu'ils puissent les remettre à leurs patients, qui pourront ainsi cultiver leur propre cannabis.

Je vois d'ici les grands avocats spécialisés dans les affaires liées à la responsabilité du fait des produits, qui aiment bien poursuivre les gouvernements, tenter des recours collectifs lorsqu'on découvrira que certaines personnes ont fumé de la marijuana soi-disant à des fins médicales sans que cette pratique ait aidé qui que ce soit. À quel genre de responsabilité exposons-nous les futurs contribuables?

Nous avons connu de graves difficultés dans le cas de l'hépatite C et des dédommagements versés à cet égard. Quel genre de responsabilité pèsera éventuellement sur les contribuables lorsque les consommateurs actuels de cannabis seront atteints de cancer ou d'une autre maladie débilitante à cause de cela?

Voilà autant de questions très sérieuses dont il faudra discuter. J'espère que nous pourrons les analyser à fond avant que la Chambre ne prenne une décision.

*Initiatives ministérielles*

[Français]

**M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, c'est avec un très grand plaisir que je prends la parole à cette étape du débat sur le projet de loi C-38 qui, vous le savez aussi bien que moi, défraie les manchettes et occupe pas mal de temps dans les chaumières du Québec et du Canada, parce que c'est un enjeu qui a accroché les gens. Souvent, le débat se fait à partir d'idées préconçues. À cet égard, j'exhorte les collègues de cette Chambre à faire fi des idées préconçues et à se pencher sur le problème de la façon la plus objective possible, et ce, sans porter d'oeillères idéologiques.

Partons de deux constats. Premièrement, on peut très bien dire que fumer quoi que ce soit n'est pas bon pour la santé. À mon avis, si on ne porte pas d'oeillères idéologiques, c'est un constat qu'on peut très bien faire, comme celui de dire, d'ailleurs, que boire de l'alcool n'est pas nécessairement non plus ce qu'il y a de mieux pour la santé.

Deuxièmement, l'autre constat, c'est que l'approche répressive utilisée par les gouvernements, principalement en Amérique du Nord, ne fonctionne pas. Malgré les millions de dollars investis, l'énergie investie et les ressources policières qu'on a affectées à la lutte antidrogue, il n'en demeure pas moins que la stratégie répressive du gouvernement n'a pas fonctionné. À mon avis, à peu près tout le monde s'entend sur ces deux constats.

Partant de ces deux constats, regardons un peu dans quelle direction nous pouvons aller afin de répondre aux problèmes qui ont été mentionnés plus tôt. Il est essentiel de dire que le projet de loi C-38 est appuyé en principe par le Bloc québécois. Par contre, nous sommes d'avis que toute mesure d'assouplissement en matière de possession de cannabis doit être accompagnée de mesures de prévention et de sensibilisation à l'égard de la population en général, mais en particulier auprès des jeunes.

Ce travail de prévention doit être effectué par les provinces, parce que cela relève de leur compétence—on parle d'éducation—, et non pas par le gouvernement fédéral dans le cadre d'une supposée stratégie soi-disant nationale de lutte antidrogue.

Il est essentiel de dire à cet égard que le Bloc est d'accord pour dire que de posséder ou d'avoir en sa possession de la marijuana sera toujours illégal et sera toujours sanctionné, mais ne le sera pas en vertu Code criminel. C'est une approche avec laquelle le Bloc québécois est d'accord.

Nous avons cependant un problème, parce qu'on ne connaît pas la ventilation des 245 millions de dollars accordés à la Stratégie nationale antidrogue. Pour être logique quant au système dans lequel on vit et duquel je veux sortir, en attendant, il faudrait que cet argent aille aux provinces et aux organismes relevant des provinces qui ont l'expertise en matière d'éducation, de prévention et de lutte à la toxicomanie.

Il y a une autre chose qui nous dérange dans le projet de loi C-38. C'est le problème de la latitude laissée aux policiers. Vous vous souvenez qu'une des raisons pour lesquelles il a été suggéré de transformer la pénalité pour possession simple de marijuana, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir un casier criminel il s'agit plutôt d'avoir des amendes, c'était qu'il y avait partout au Canada une différence dans l'application de la loi. Souvent, dans les grands centres urbains, les policiers, qui sont surchargés par d'autres dossiers, fermaient les yeux sur la possession simple, alors que la même personne, qui était dans un plus petit centre urbain, pouvait être criminalisée. Cela amenait des problèmes d'équité territoriale dans l'application du Code criminel.

● (1020)

Or, contrairement à ce qu'avait recommandé le comité, la première mouture du projet de loi C-38 laissait une latitude aux policiers de décider s'ils allaient porter une accusation criminelle pour la possession de 15 à 30 grammes de cannabis.

Récemment, on a entendu que le ministre de la Justice veut abaisser la quantité de 15 à 10 grammes. Je tiens à rappeler qu'il s'agit là du tiers de la quantité prévue par le comité que la Chambre avait mis sur pied. J'ai hâte qu'on m'explique pourquoi on baisse de 30 à 10 grammes, ce qui laisse encore plus de latitude aux policiers. J'ai vraiment hâte d'entendre les réponses du ministre de la Justice à ce sujet. J'espère qu'il aura en main des chiffres très sérieux, des études nous montrant et nous expliquant la raison qui motive cette décision qu'il semble déjà avoir prise.

On peut bien dire qu'on est ouvert aux amendements mais je ne crois pas que le ministre dise cela par magnanimité; je pense qu'il n'a pas su résister aux pressions de certains de ses collègues d'arrière-ban et aux pressions de son homologue américain. J'espère donc qu'il aura de bonnes réponses à nous donner quant à cette baisse de la quantité permettant de porter des accusations criminelles.

De plus, j'ai bien hâte de poser des questions au ministre de la Justice au sujet d'un problème d'incohérence concernant les petits producteurs. En effet, on dit qu'on est prêt à donner une amende au lieu de porter des accusations criminelles à quelqu'un qui possède de petites quantités, mais quelqu'un qui produit de petites quantités serait accusé et pourrait se voir imposer des peines sévères.

La question que je me pose et que j'aimerais poser au ministre—je suis prêt à examiner toutes sortes de solutions—c'est qu'en procédant ainsi, nous forçons les petits consommateurs à s'approvisionner sur le marché noir. Nous savons que ce marché est contrôlé par des bandes criminelles, par le crime organisé.

Par conséquent, ne serait-ce qu'indirectement, veut-on encourager les criminels à s'enrichir? Je pose la question, car il me semble qu'il y a un problème d'incohérence et j'ai bien hâte de voir comment le ministre de la Justice répondra à cette incohérence qui, à mon avis, est assez flagrante dans le projet de loi que nous examinons actuellement.

Il faut également dire, en plaçant le projet de loi C-38 dans un contexte plus large, que la décriminalisation de la possession simple constitue une mesure très limitée pour changer les fondements de la guerre contre la drogue. Décriminaliser, je le disais au début de mon discours, ne veut pas dire légaliser. On veut s'assurer du contrôle sur la distribution, la qualité et le prix des produits en assurant des sources d'approvisionnement adéquates. C'est l'avenue que suggérait un sénateur de l'autre endroit, dans un rapport du Sénat.

En conclusion, je réitère que le Bloc québécois est en faveur du principe du projet de loi C-38. Toutefois, nous considérons qu'il y a certaines incohérences auxquelles il faudra remédier et qui devront être corrigées. Nous approchons l'ensemble de ce débat sans ornières idéologiques, ouverts à la discussion, en étant persuadés qu'on en viendra à une solution ou une autre. Nous espérons qu'il en va de même pour le ministre de la Justice et nous avons bien hâte de travailler en comité pour faire en sorte que le droit canadien réponde mieux aux problèmes que j'ai soulevés en tout début de mon discours.

*Initiatives ministérielles*

•(1025)

[Traduction]

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens dans ce débat sur le projet de loi C-38 portant sur la marijuana.

Pour ce qui est de ce projet de loi sur la marijuana, on peut se demander pourquoi, à la veille du départ du premier ministre, nous nous penchons sur un tel projet de loi, comme si c'était là une des plus importantes priorités au pays. Il me semble que si le premier ministre et son gouvernement ont présenté ce projet de loi à ce moment-ci, c'est qu'ils manquent d'inspiration et le premier ministre devrait peut-être tout simplement rentrer chez lui. Le Canada pourrait peut-être alors s'occuper des affaires du pays et aller de l'avant.

À première vue, ce projet de loi sur la marijuana semble très intéressant. Il permettrait de décriminaliser la consommation d'une petite quantité de marijuana, tout en continuant d'exercer un certain contrôle grâce à des amendes imposées à la suite d'une déclaration de culpabilité par procédure sommaire, sans que tout cela ne soit consigné au casier judiciaire de la personne.

Toutefois, en y regardant de plus près, nous nous rendons compte qu'il y a de graves lacunes. Je parlerai de ces lacunes aujourd'hui pour expliquer pourquoi l'Alliance canadienne s'oppose à ce projet de loi.

Au cours des élections de 2000, l'un de mes adversaires était un jeune homme du Parti marijuana. Il m'a semblé être un jeune homme très intelligent. Son seul objectif en faisant campagne contre moi était de faire connaître la question de la consommation de marijuana à des fins médicales.

Il y a environ deux semaines, un de mes électeurs est venu me rendre visite et nous avons longuement discuté de la consommation de marijuana à des fins médicales. Cet homme est atteint de sclérose en plaques et il m'a dit que la marijuana le soulageait.

J'aimerais revenir au candidat du Parti marijuana, parce qu'il a bien fait valoir son point. Toutefois, ce n'était évidemment pas une priorité pour les Canadiens, puisqu'il n'a pas obtenu beaucoup de votes. Cela nous mène à nous demander pourquoi le gouvernement a décidé de présenter le projet de loi C-38, qui ne traite pas de l'utilisation de la marijuana à des fins médicales. Ce projet de loi ne fait que décriminaliser une partie de ces infractions.

Lorsque j'étais étudiant, nous avions l'habitude de demander des rabais pour étudiants lorsque nous achetions quelque chose, parce que nous manquions toujours d'argent. Il semble que cette mentalité ait été introduite dans la bureaucratie pour se retrouver par la suite dans le projet de loi.

Un jeune de 14 à 18 ans bénéficierait d'un rabais sur l'amende. Est-ce possible? Un adulte verserait 150 \$, mais un jeune ne paierait que 100 \$. Le jeune bénéficie d'un rabais étudiant sur les amendes. Quelque chose ne va pas dans le projet de loi.

Le gouvernement dit qu'il affectera 10 000 \$ à la stratégie antidrogue, qui fait déjà ici l'objet de discussions distinctes.

Quel est l'objet du projet de loi? Ce n'est pas une priorité pour les Canadiens. Il existe d'autres problèmes. L'utilisation de la marijuana à des fins médicales revêt une plus haute priorité que cette question. J'ai entendu le premier ministre parler de ce projet de loi à la télévision nationale et dire que nous ne devrions pas juger les personnes consommant de petites quantités de marijuana.

Nous sommes d'accord avec ce point de vue. Même l'Alliance canadienne est d'accord, mais nous avons fixé une quantité qui n'est pas aussi élevée que celle prévue dans le projet de loi. Selon nous, la possession de cinq grammes de marijuana ne devrait pas exiger une enquête criminelle. Nous comprenons cela. Toutefois, si une personne est en possession de 30 grammes de marijuana, ce qui représente un plus grand nombre de joints, qui favorisons-nous?

En ce qui concerne le rabais dont j'ai parlé, nous voulons avant tout savoir quel genre de message nous envoyons aux jeunes.

•(1030)

D'une part, nous luttons contre le tabagisme en demandant aux gens de ne pas fumer. D'autre part, nous ouvrons la porte à d'autres problèmes. À titre d'exemple, après combien de joints jugera-t-on qu'une personne a les facultés affaiblies? Cette personne prendra-t-elle le volant d'une automobile et la police disposera-t-elle des ressources voulues pour déterminer la présence de marijuana dans son sang?

Lorsqu'il y a autant d'autres problèmes, il devient difficile pour quelqu'un comme moi, qui a eu à affronter une personne à l'occasion des élections et qui a compris son point de vue, d'appuyer le projet de loi dans sa forme actuelle.

L'Alliance aimerait que le projet de loi soit renvoyé au comité où l'on pourrait y réfléchir. Les bureaucrates ont présenté ce projet de loi par erreur et le premier ministre est pressé de le faire adopter avant son départ. Pourquoi? Lui seul le sait. Qu'est-ce qui presse? Ce n'est pas une priorité du moment. De nombreuses autres questions, dont celle des soins de santé, présentent pour les Canadiens une priorité beaucoup plus élevée que le projet de loi concernant la marijuana.

L'Alliance canadienne a demandé que des modifications soient apportées au projet de loi et que celui-ci soit renvoyé au comité où nous pourrions y repenser. Lorsque nous n'aurons rien d'autre à faire, nous pourrions en discuter de nouveau.

•(1035)

**M. Murray Calder (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre de la Justice a présenté récemment le projet de loi C-38, la réforme législative proposée concernant le cannabis, et je suis ravi de discuter de ce projet de loi.

Comme la Chambre le sait sûrement, les pays traitent la possession de cannabis de manières différentes. Certains pays tolèrent certaines formes de possession et de consommation, d'autres imposent des sanctions administratives ou des amendes, et d'autres encore imposent des sanctions pénales.

Toutefois, malgré les diverses approches juridiques en matière de cannabis, on distingue une tendance commune, surtout en Europe, dans l'élaboration d'autres mesures à l'égard des poursuites au criminel dans le cas d'usage et de possession de petites quantités de cannabis pour usage personnel. De nombreux systèmes juridiques européens favorisent les amendes, les cautionnements, les périodes de probation, les exemptions de peines et le counseling.

Certains États et territoires australiens ont aussi adopté des mesures de décriminalisation de l'usage du cannabis. Certaines de ces mesures ressemblent à ce qui est envisagé dans le projet de loi C-38. Je prendrai quelques instants pour décrire la situation en Australie-Méridionale, la première autorité australienne à adopter des mesures de décriminalisation de l'usage du cannabis.

*Initiatives ministérielles*

La réforme du droit relatif à l'usage du cannabis en Australie-Méridionale a fait suite à la présentation de la *Controlled Substances Act Amendment Act, 1986*. Cette modification proposait un certain nombre de changements à la *Controlled Substances Act, 1984*, dont l'ajout de dispositions relatives aux contraventions pour possession de cannabis. Elles visaient l'adoption de nouvelles modalités pour possession de cannabis, comme la possession ou la culture de faibles quantités de cannabis pour usage personnel ou la possession d'accessoires servant à l'usage du cannabis.

Le programme de contraventions pour possession de cannabis est entré en vigueur le 30 avril 1987 en Australie-Méridionale. En vertu de ce programme, les adultes trouvés en possession de cannabis pouvaient recevoir une contravention pour possession de cannabis. Les contrevenants pouvaient éviter les poursuites judiciaires en acquittant les frais indiqués, de 50 à 150 dollars australiens, dans les 60 jours suivant la signification de la contravention. Le non-paiement de ces frais dans les 60 jours pouvait mener à des poursuites judiciaires et, le cas échéant, à un casier judiciaire faisant état d'une condamnation.

Ce système a été institué sur le principe qu'il fallait établir une nette distinction entre les consommateurs de cannabis en privé et ceux qui en font la vente, la production ou le trafic. Cette distinction a été renforcée, lors de l'instauration du système d'avis de contravention pour possession de cannabis (CEN), par l'adoption simultanée de peines plus lourdes pour les contraventions ayant trait à la fabrication, à la production, à la vente ou à la fourniture de toutes les drogues qui entraînent une dépendance et de toutes les substances illicites, y compris pour les peines se rapportant à de grandes quantités de cannabis.

Le système de contravention pour possession de cannabis a été modifié par l'adoption, en 1996, de la loi sur l'expiation des contraventions, selon laquelle les contrevenants peuvent désormais choisir d'en appeler de leur contravention. Jusqu'alors, les contrevenants qui avaient reçu un avis devaient attendre l'expiration du délai de paiement de leur amende, afin d'être autorisés à en appeler de celle-ci auprès du tribunal. Dans le cas des contrevenants ayant reçu un avis et choisissant d'être poursuivis, cependant, la contravention alléguée ne peut plus être expiée et entraîne la possibilité d'une condamnation au criminel.

Le système de contravention pour petites quantités de cannabis en vigueur en Australie-Méridionale a fait l'objet d'un certain nombre d'études d'évaluation. C'est donc là qu'on est le mieux à même d'en constater les résultats. Comme je l'ai indiqué, ce système a été mis en place en 1987. Pour l'instaurer, on a invoqué deux principaux arguments: la réduction des conséquences sociales néfastes pour les personnes coupables d'une contravention mineure pour possession de cannabis et une éventuelle réduction des coûts. Ce point de vue se fonde sur la croyance implicite que les dommages éventuels liés à la consommation de cannabis étaient moindres que ceux susceptibles de découler d'une condamnation au criminel.

● (1040)

Aucune des études sur les niveaux et les profils d'utilisation du cannabis en Australie-Méridionale n'a permis de conclure à une augmentation de l'usage de cette drogue comme conséquence directe de l'entrée en vigueur du programme de contravention. L'utilisation du cannabis a effectivement augmenté en Australie-Méridionale de 1985 à 1995, mais l'on a constaté une augmentation de la consommation du cannabis à la grandeur du pays, même dans les États et les Territoires où l'usage du cannabis était totalement interdit.

En fait, le plus fort accroissement de consommation hebdomadaire de cannabis de toutes les régions australiennes a eu lieu en Tasmanie, un État strictement prohibitionniste, de 1991 à 1995. Une étude comparative sur les personnes coupables d'une infraction mineure liée au cannabis en Australie-Méridionale et en Australie-Occidentale est parvenue à la conclusion que le recours à la contravention pour possession de cannabis ou à la démarche plus punitive fondée sur l'interdiction n'avait qu'un faible effet dissuasif sur les consommateurs de cannabis.

Dans ces deux territoires, les contrevenants ont déclaré qu'une contravention ou une condamnation avait peu ou pas d'effets sur la consommation ultérieure de cannabis et d'autres drogues. En revanche, on a constaté que les conséquences sociales néfastes d'une condamnation pour un délit lié au cannabis étaient beaucoup plus graves que celles qu'entraînait une contravention. En effet, une proportion nettement plus importante de personnes arrêtées pour usage de cannabis ont fait état de problèmes ultérieurs: se trouver un emploi, démêlés avec la justice pénale, difficultés à se trouver un logement et difficultés relationnelles.

En ce qui concerne l'application de la loi et la justice pénale, le nombre de délits qui ont entraîné une contravention pour usage de cannabis en Australie-Méridionale est passé d'environ 6 000 en 1987-1988 à près de 17 000 en 1993-1994 et durant les années subséquentes. Cela semble être l'expression d'une meilleure efficacité de traitement par les services de police des délits mineurs liés au cannabis et d'une transition graduelle de l'utilisation par les services de police de leur pouvoir discrétionnaire de servir des mises en garde officielles aux contrevenants à un processus d'enregistrement systématique de tous les délits mineurs.

Un grand nombre de contrevenants ont quand même été condamnés au criminel parce qu'ils n'avaient pas payé les amendes dans le délai prescrit. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que les consommateurs de cannabis comprenaient mal les conséquences judiciaires du défaut de paiement de ces amendes ainsi que par les difficultés financières des contrevenants. La plupart des contraventions visaient la possession de moins de 25 grammes de cannabis, et la moitié ont été adressées à des jeunes âgés de 18 à 24 ans.

Les autorités policières et les membres du système de justice pénale ont fortement appuyé le système de contraventions pour possession de cannabis. Celui-ci s'est révélé à la fois plutôt efficace et économique, plus en tout cas que ne l'aurait été l'interdiction. On estime à quelque 1,24 million de dollars australiens les coûts totaux associés au système de contraventions pour possession de cannabis pour 1995-1996 et à quelque 1,68 million de dollars australiens les recettes tirées des droits et des amendes imposés. Par ailleurs, on estime que l'interdiction de possession aurait coûté quelque 2,01 millions de dollars et que les recettes tirées des amendes auraient représenté environ un million de dollars australiens.

Un rapport sur le système de contraventions pour possession de cannabis indique que la société retire maints avantages de ce système, notamment, et ce n'est pas rien, que celui-ci donne lieu à une économie de coûts pour l'ensemble de la société, qu'il réduit les conséquences sociales assumées par les contrevenants, qu'il donne lieu à des gains d'efficacité et de souplesse dans le traitement des infractions mineures, sans parler de l'opinion plus positive que les contrevenants ont à l'égard de la police depuis l'implantation de ce système.

*Initiatives ministérielles*

Des systèmes de contraventions semblables ont été mis en vigueur dans le Territoire de la capitale de l'Australie en 1992 et dans le Territoire du Nord de ce pays en 1996. La ville de Victoria a implanté un système d'avertissements pour les infractions mineures de possession de cannabis en 1998; elle fut imitée par l'Australie-Occidentale peu après.

Les modifications législatives apportées en Australie ne sont pas à proprement parler des mesures qui décriminalisent la possession de cannabis puisque celle-ci demeure une infraction criminelle dans toutes les provinces d'Australie.

On a réduit la peine associée à la possession de cannabis, si bien que la possession de petites quantités de cannabis pour utilisation personnelle n'est plus passible d'emprisonnement. C'est ce que propose le projet de loi C-38.

Je remercie la Chambre de m'avoir fourni l'occasion d'intervenir à ce sujet. J'aimerais ajouter que cette mesure constitue un grand pas dans la bonne direction.

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, je ne suis certainement pas aussi enthousiaste à l'égard de cette mesure législative que le député qui vient de parler.

J'ai écouté ce que le député a dit au sujet de ce qui s'est fait en Australie. Si ce projet de loi est adopté, je ne sais pas si les résultats seront positifs ou négatifs. Je suis tout à fait déconcerté par certains des résultats de l'étude effectuée en Australie. Je ne crois pas qu'on ait fait une analyse approfondie de cette étude, mais, de toute façon, les résultats ne sont certainement pas clairs.

Je n'appuierai pas cette mesure législative sous sa forme actuelle. Cela ne veut pas dire qu'elle sera exactement la même lorsqu'elle reviendra à la Chambre, puisque nous avons entendu dire que des pressions étaient exercées au sein même du Parti libéral pour qu'on y apporte des changements. Depuis un certain temps, chaque mesure législative dont nous sommes saisis a été modifiée parce que la moitié des ministériels l'appuient et les autres, c'est-à-dire les partisans de l'autre leader, ne l'appuient pas. Cela crée une impasse et entraîne de nombreux amendements. La même chose semble en train de se produire dans le cas présent.

**Une voix:** Comment faites-vous l'unité de la droite?

**M. Loyola Hearn:** Je vais y répondre. Nous parlons d'unification. Il existe toutes sortes de précédents concernant l'unification de deux organisations entièrement différentes, mais ce qui est vraiment déroutant, c'est une tentative d'unification d'un parti. Comment unifier un parti? Unifier signifie habituellement réunir deux organisations ou plus en une seule. Mais une tentative d'unification d'une organisation est une chose extrêmement déroutante.

C'est ce que le gouvernement fait à ce pays. C'est ce qu'il fait dans le cas de ce projet de loi et d'autres lois. C'est un autre résultat de la situation qui prévaut actuellement au sein du grand Parti libéral.

Je ne généraliserai pas en disant que tous les policiers sont contre le projet de loi, mais tous les policiers à qui j'ai parlé s'y opposent. Demandons-nous ce que nous sommes en train de faire à notre société. Quand allons-nous nous détourner de cette pente glissante qui conduit vers la destruction du modèle de société que nous avons au Canada? Le projet de loi nous entraîne sur cette pente.

Certaines personnes ont dit qu'il y aurait moins de travail pour les policiers. Leur travail ne consiste pas qu'à pourchasser ceux qui ont un joint dans leurs poches. La police les pourchasse déjà pour voir si elles n'en ont pas trois ou quatre. Le projet de loi n'y changera absolument rien. Les gens vont continuer de vouloir consommer de la marijuana et d'en vendre. Ce projet de loi ouvre encore plus la

porte à ceux qui veulent faire le trafic de stupéfiants, car un marché les attend déjà, et il y a toutes sortes de façons de camoufler des activités illégales. Les forces policières n'auront pas moins de travail. La porte est maintenant ouverte, et les jeunes pourront se livrer à des activités dont ils feraient beaucoup mieux de s'abstenir.

Le gouvernement crée une société qui n'améliorera pas le Canada. Si on commence à permettre des activités illégales, où cela nous mènera-t-il? Fermera-t-on les yeux sur les cas d'entrée par effraction où il y aura eu seulement un vol de 50 \$ ou un bris de fenêtre? Ces actes ne seront-ils plus considérés comme des actes criminels?

● (1045)

C'est légal ou ce ne l'est pas. Les lois sont adoptées pour protéger la société, en particulier les jeunes jusqu'à qu'ils comprennent ce qu'est la société. Ce type de loi n'aidera certainement pas la situation.

C'est tout ce que j'avais à dire à ce sujet, sauf que je suis entièrement contre le projet de loi. À mon avis, il ne sera pas bénéfique pour la société. C'est une pente glissante. C'est un moyen dont se sert le gouvernement pour se dérober des tâches qu'il est censé accomplir. Le gouvernement devrait financer convenablement nos forces de police. À Terre-Neuve, par exemple, les fonds de la Royal Newfoundland Constabulary sont insuffisants au point qu'il arrive souvent qu'un policier doive prendre un taxi pour se rendre sur les lieux d'un crime. C'est terrible.

La Gendarmerie royale du Canada dira qu'elle n'est pas suffisamment financée. Elle ne possède pas le personnel qu'il faut pour remplir toutes ses tâches. Elle est aux prises avec la bureaucratie. C'est presque aussi grave qu'au sein de DRHC. Nous aborderons ce sujet un peu plus tard.

Si le gouvernement versait assez de fonds à nos forces policières, nous ne dirions pas que comme la police n'a pas le personnel nécessaire pour faire son devoir, diminuons ses responsabilités et laissons les criminels s'en donner à cœur joie. Il est temps que le gouvernement inscrive les choses dans le cadre qui convient, et ce n'est certainement pas de cette façon qu'il faut commencer.

● (1050)

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'aimerais féliciter l'orateur précédent des sages paroles qu'il a prononcées, des paroles qui devraient être entendues partout au pays. Ne nous emballons pas à l'idée que nous faisons quelque chose de nouveau.

Par exemple, lorsque je suis arrivé à la Chambre des communes, nous dépensions des millions de dollars des fonds publics pour lutter contre l'usage du tabac, mais en même temps, nous prélevions des taxes sur le tabac. Permettez-moi de prévoir que d'ici quelques années au plus, nous dépenserons des millions de dollars pour faire de la publicité contre une drogue qu'il est impossible de contrôler. Nous n'en tirerons pas de recettes non plus.



*Article 31 du Règlement*

C'est une décision dangereuse. Comme c'est le cas de mon collègue qui vient de parler, il y a aussi 12 détachements de la GRC dans ma circonscription. Trois ou quatre d'entre eux ont des patrouilles routières. Les députés devraient demander aux membres de ces patrouilles routières ce qu'ils pensent de la consommation de marijuana. S'ils leur demandaient honnêtement, en privé, ce qu'ils en pensent, ces derniers diraient qu'à l'heure actuelle, la marijuana cause plus de dommages sur les routes que l'alcool.

Il arrive qu'on arrête un conducteur qui n'a plus le contrôle sur son véhicule et qu'après vérification, on découvre que le conducteur avait un taux d'alcoolémie de 0,02 seulement. Toutefois, ce conducteur peut être en plus mauvais état et avoir moins de contrôle sur son véhicule que si son taux d'alcoolémie était supérieur à 0,08.

Des membres de tous les détachements me racontent la même histoire. Je ne veux rien savoir des chiffres tordus qu'on a cités et qui viennent de scientifiques favorables à cette mesure. Ils veulent que cette situation se perpétue. En Colombie-Britannique, il est incontestable que la culture qui rapporte le plus est celle de la marijuana vendue illégalement. Voilà toute une assertion à propos d'une province qui est bien partie sur sa lancée et va poursuivre dans la même voie.

Ce qui continuera également, c'est l'augmentation incontrôlée de la teneur en THC. On peut la doubler ou la tripler. Un joint, la semaine prochaine ou dans un an, pourrait causer trois fois plus de mal que maintenant.

J'ai été juge de paix pendant 25 ans, et j'ai vu comparaître des jeunes. Je me trouvais au beau milieu de quatre détachements. C'était très commode pour agir rapidement, 24 heures par jour. J'étais désolé pour ces jeunes. L'amende était de 100 \$ et les frais étaient de 4 \$. Je ne les ai jamais vu sortir l'argent de leur porte-monnaie. Ils l'avaient toujours dans leurs poches. J'étais désolé pour eux, mais c'était la chose à la mode.

Au lieu d'essayer de faire adopter ce projet de loi, le gouvernement devrait utiliser son argent pour mieux faire connaître le danger croissant que cette drogue présente pour la société. Voilà ce que nous devrions faire. Nous devrions recueillir des données scientifiques concrètes sur ses effets. Le gouvernement tient tellement à courtiser les jeunes pour obtenir leur vote que le risque de détruire leur vie ne l'arrête pas.

Lorsque je quitte la Chambre pour rentrer chez moi, je m'arrête souvent chez Tim Hortons et je prends...

**Une voix:** Un beigne.

**M. Roy Bailey:** Non, un cappuccino et un bagel. Je vois souvent des jeunes qui s'y tiennent, mais ils sont moins nombreux quand il fait froid. Je connais pas mal les jeunes et je peux deviner assez bien leur âge. Ils ont 14, 15 ou 16 ans. Ce n'est pas joli à voir.

Je sais que je l'ai fait, et d'autres l'ont fait aussi, certainement, mais ils sont là à respirer les fumées nocives de tabac. Tout ce que ce projet de loi fera, c'est faire augmenter la consommation d'une autre herbe nocive.

•(1055)

Personne ne me convaincra que la fumée inhalée ne s'attaque pas aux poumons. C'est complètement idiot. Pourquoi porte-t-on un masque pour vaporiser des produits chimiques? Pourquoi les pompiers portent-ils un masque? Pourquoi mettre un masque pour différentes choses? C'est pour protéger les poumons.

J'ai pu assister en personne à l'ablation d'un poumon d'un fumeur. De toute ma vie, c'est la chose la plus monstrueuse qu'il m'ait été

donné de voir. Il se dégageait même du poumon une odeur nauséabonde.

Je suis allé voir hier le nouveau film intitulé *A Pittance of Time*, une très belle production qui sera distribuée dans toutes les sections de la Légion royale canadienne au pays. Sur le chemin du retour, j'ai emprunté un raccourci pour ne pas arriver en retard à une réunion de comité. C'est alors que j'ai vu un groupe de jeunes d'environ 15 ans ou un peu plus qui fumaient de la marijuana. Je pouvais sentir l'odeur comme celle du foin de senteur que l'on fait brûler.

**L'hon. Steve Mahoney:** Et vous vous êtes tiré une chaise?

**M. Roy Bailey:** Ne faites-pas de blagues avec cela, monsieur. Il s'agit d'une chose sérieuse dont on ne doit pas se moquer.

J'ai vu là ce que j'ai vu souvent dans ma vie: des personnes ayant perdu la maîtrise de soi.

Refaisons nos devoirs et tâchons de recueillir d'autres preuves scientifiques. Fions-nous à l'expérience acquise ici plutôt qu'à l'imagination de législateurs étrangers.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE MOIS DE LA PRÉVENTION DU MAUVAIS TRAITEMENT DES ENFANTS

**M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour rappeler à tous les députés qu'octobre est le Mois de la prévention du mauvais traitement des enfants.

Malheureusement, certains parents sont aux prises avec des problèmes de santé mentale, d'abus d'alcool ou d'autres drogues, de violence familiale et d'autres difficultés graves. Cela a des répercussions sur leur capacité de s'occuper de leurs enfants, et il s'ensuit souvent des mauvais traitements et de la négligence.

L'organisme Family and Children's Services Niagara, qui a une succursale dans ma circonscription, Niagara-Centre, participera à la 11<sup>e</sup> campagne annuelle du ruban violet afin d'aider à sensibiliser la population au problème des enfants victimes de négligence et de mauvais traitements. L'an dernier, les FACS ont répondu à près de 5 200 demandes de protection d'enfants.

Des organismes comme les FACS ont besoin de notre soutien pour sensibiliser davantage les gens à ce problème. Faisons tout ce que nous pouvons pour protéger nos enfants.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE BOVINE

**M. John Williams (St. Albert, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, on a abondamment parlé de l'ESB et de la crise qu'elle a provoquée dans notre industrie bovine, mais à moins d'être en étroit rapport avec le secteur agricole, il est difficile de pleinement saisir l'ampleur du désastre et les coûts sur le plan humain qui s'ensuivent pour nos familles d'agriculteurs. Incapables de vendre leurs bêtes, les agriculteurs sont privés de revenus. Leurs factures s'accumulent.

*Article 31 du Règlement*

C'est l'Action de grâce ce week-end, un moment où toutes les familles de notre merveilleux pays se réunissent pour célébrer l'abondance dont jouissent les Canadiens. La dinde sera au four, et les enfants s'amuseront. Il y aura beaucoup de plaisir et de reconnaissance dans l'air, mais il aura suffi de résultats positifs à un test de dépistage de l'ESB dans le cas d'une seule bête pour ruiner des familles d'agriculteurs de notre pays.

Ce week-end, il n'y aura pas de dinde pour eux. Ils auront peut-être même de la difficulté à se procurer des vêtements d'hiver pour leurs enfants cet automne. Noël approche, et certaines familles d'agriculteurs devront faire comme si de rien n'était, alors que les enfants d'autres familles crouleront sous les cadeaux.

J'invite tous les parlementaires et, bien entendu, tous les Canadiens, à avoir une pensée pour les familles d'agriculteurs ce week-end.

\* \* \*

• (1100)

[Français]

**LE SERVICE D'ASSISTANCE CANADIENNE AUX ORGANISMES**

**Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais souligner aujourd'hui la contribution remarquable d'une bénévole de mon comté, Madame Francine Dumont.

[Traduction]

Le Service d'assistance canadienne aux organismes, le SACO, a nommé Mme Dumont responsable de l'élaboration d'une politique nationale d'éducation pour les fonctionnaires de la Bolivie.

Le SACO, organisme sans but lucratif regroupant des bénévoles, est financé en partie par l'ACDI et par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il cherche à favoriser la croissance sociale et économique et le bien-être des autochtones canadiens et des gens des pays en développement et à économies de marché émergentes.

Grâce à des organisations comme le SACO et à des bénévoles comme Mme Dumont, le Canada a acquis, à travers le monde, une réputation de nation serviable et généreuse.

Je demande donc à tous les députés de se joindre à moi pour féliciter le SACO, Mme Dumont et tous les bénévoles.

\* \* \*

**LA SEMAINE DES TRAVAILLEURS EN SERVICES COMMUNAUTAIRES**

**M. Jeannot Castonguay (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre et à tous les Canadiens que la semaine du 11 au 18 octobre est la Semaine des travailleurs en services communautaires.

Les professionnels, techniciens et bénévoles du domaines de la santé, qui procurent des soins aux gens de la communauté, font partie intégrante de notre système de soins de santé.

Les travailleurs en services communautaires appartiennent à divers groupes, représentent de multiples disciplines et remplissent des tâches diverses. On peut citer notamment les infirmières, les travailleurs sociaux, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les auxiliaires familiales, les préposés au soutien à domicile et les bénévoles. Ce sont les travailleurs indispensables de première ligne, qui assurent les soins de base à la maison, les soins de longue durée

dans les établissements, les services de soutien communautaire et les services de repas.

À une époque où la prestation de nombreux services en soins de santé se fait de moins en moins dans les hôpitaux et davantage dans la collectivité, les travailleurs en services communautaires sont de plus en plus appelés à faciliter cette transition et à assurer l'intégration des soins axés sur la clientèle.

Pour rendre hommage à ces travailleurs de première ligne et reconnaître leur précieuse contribution au domaine des soins de santé pour les Canadiens, l'Association canadienne de soins et services communautaires a créé le prix du travailleur en soins communautaires, qui est remis au lauréat chaque année durant la Semaine des travailleurs en services communautaires.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE**

**M. John Maloney (Erie—Lincoln, Lib.):** Monsieur le Président, plus tôt cette semaine, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il n'imposerait pas de surtaxe à l'importation sur certains produits de l'acier, comme le recommandait le Tribunal canadien du commerce extérieur.

Plus d'une année s'est écoulée depuis que le tribunal a fait ses recommandations. Malgré les préoccupations ressenties face à la réaction de l'Organisation mondiale du commerce, le Canada aurait dû prendre le même engagement que les États-Unis et le Mexique contre les importations. Je suis très déçu que le gouvernement n'ait pas décidé de réagir aux conclusions de l'enquête menée par le Tribunal canadien du commerce extérieur.

L'industrie sidérurgique de la région de Niagara a grandement souffert de l'absence de mesures de sauvegarde. Des sociétés, dont la société Atlas Specialty Steel, se sont effondrées ou sont sur le point de s'effondrer. Près de 550 employés dévoués d'Atlas, dans la région de Niagara, sont sans travail actuellement. Ces travailleurs bien réels, membres de véritables familles, font face à un avenir inquiétant et incertain.

Bien que je sois ravi que le comité nord-américain du commerce de l'acier, nouvellement formé, examine plusieurs de ces questions urgentes, je crains que ce soit trop peu et trop tard pour les travailleurs canadiens de l'acier.

Nous devons nous assurer qu'un accord nord-américain sur l'acier sera élaboré et mis en oeuvre dès maintenant. Nous devons revoir immédiatement les mesures de sauvegarde relatives aux importations d'acier. Nous devons prendre toutes les mesures possibles pour protéger l'industrie sidérurgique canadienne et les travailleurs canadiens.

\* \* \*

**LE FALUN GONG**

**M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, en octobre dernier, la Chambre a voté à l'unanimité une motion pour demander au premier ministre de profiter de la conférence de l'APEC pour aborder en privé avec le président chinois la question de l'emprisonnement par le gouvernement chinois de 13 adeptes du Falun Gong, dont la famille est canadienne.

En raison de cette motion unanime et des suites que lui a données notre ambassade de Beijing, 8 des 13 adeptes ont été libérés. Certains d'entre eux se trouvent actuellement au Canada, où ils sont des citoyens modèles. J'en veux pour exemple Tianxong Peng, libéré la veille de Noël, qui vit à présent avec sa soeur Helen en Ontario.

*Article 31 du Règlement*

Un an plus tard, malheureusement, alors que le premier ministre se prépare en vue d'une nouvelle conférence de l'APEC, la situation en Chine a empiré au lieu de s'améliorer. Ces quelques libérations se sont accompagnées de l'arrestation de milliers d'adeptes non violents du Falun Gong. À l'heure actuelle, 17 d'entre eux, des frères, des soeurs, des parents ou des enfants de Canadiens, sont emprisonnés en Chine.

C'est pourquoi je demande au premier ministre de profiter de la prochaine conférence de l'APEC pour soulever la question de ces 17 adeptes pacifiques, afin qu'ils puissent eux aussi être autorisés à venir rejoindre leur famille au Canada.

\* \* \*

[Français]

**MGR MARC OUELLET**

**M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.):** Monsieur le Président, la nomination par le pape Jean-Paul II de Mgr Marc Ouellet à titre de cardinal en a surpris plusieurs dans son village de La Motte, en Abitibi.

La personne la plus fière et la plus émue est sans contredit la mère de l'archevêque de Québec, Mme Graziella Ouellet, qui a déclaré ce qui suit: «Ça gonfle le coeur d'une mère, mais c'est aussi beaucoup d'émotion. C'est un travail qui sera lourd et j'espère que le Bon Dieu va l'aider.»

Mgr Ouellet est un homme très cultivé; il parle cinq langues et a obtenu un important doctorat en théologie dans les années 1980. Mgr Ouellet a déclaré: «Je suis content pour cet honneur, mais je suis surtout content pour le Québec et le Canada.»

Mgr Ouellet, la population de La Motte, de l'Abitibi et du Canada vous félicite et vous souhaite un excellent mandat comme cardinal, et nous remercions le pape Jean-Paul II de votre nomination.

\* \* \*

● (1105)

**LA FÊTE NATIONALE DE TAIWAN**

**M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ):** Monsieur le Président, c'est avec fierté que nous soulignons aujourd'hui, le 10 octobre, la Fête nationale de Taiwan. Avec l'élection, il y a trois ans, d'un premier président issu d'un parti social-démocrate, cet État s'est pris en main et s'est résolument tourné vers la démocratie en valorisant, entre autres, les droits de la personne, la liberté d'expression et la liberté de presse.

Contrairement à son voisin la Chine communiste, Taiwan a effectué des pas de géant afin de bâtir des structures démocratiques qui ont pavé la voie à une société moderne et dynamique, un exemple à imiter dans toute la région de l'Asie du Pacifique.

Comme souverainiste, je suis fier de constater que Taiwan, tout comme le Québec, aspire à être reconnue comme pays et à s'asseoir à la table des nations de ce monde. En ce sens, je souhaite que le gouvernement canadien reconnaisse les valeurs démocratiques défendues par ce pays et appuie Taiwan à siéger comme observateur à l'Organisation mondiale de la santé, en plus de reconnaître le droit des 23 millions d'habitants de la République de Chine d'être représentés dans le système des Nations Unies.

À tous les Taiwanais et Taiwanaises, bonne Fête nationale.

[Traduction]

**IZZY ASPER**

**M. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.):** Monsieur le Président, je salue un grand Canadien et un esprit universel en la personne d'Izzy Asper. Aimant passionnément la vie, il la dépassait parfois, ce qui lui a permis de transformer le monde des communications au Canada. Néanmoins, Izzy Asper était également un juriste de grand calibre et un parlementaire distingué, en l'occurrence le parrain de la première Déclaration des droits de l'homme au Manitoba. Par surcroît, il s'est montré d'une générosité sans pareille envers sa collectivité par sa contribution remarquable aux arts, à l'éducation, à la culture, à la santé et aux sports ainsi qu'au projet de Musée canadien des droits de l'homme à Winnipeg. Il lègue ainsi un patrimoine durable aux Canadiens d'aujourd'hui et aux générations qui leur succéderont.

Ce ne sont pas uniquement ses réalisations dans le domaine public qui méritent d'être soulignées, mais aussi ses qualités personnelles. Izzy Asper était un mari aimant ainsi qu'un père et grand-père dévoué; l'amour que lui porte et lui portera toujours sa famille en sera le témoignage le plus révélateur. Il était également un ami loyal et un courageux défenseur des causes dans lesquelles il croyait. À ce titre, il s'était engagé à faire valoir la cause des démocraties soeurs que sont le Canada et Israël de même que celle de sa ville, Winnipeg, à laquelle il était tout particulièrement attaché. Il adorait aussi le jazz qui apaisait son âme.

Il était très aimé, et il nous manquera énormément. Nous ne verrons plus de gens comme lui.

\* \* \*

**L'AMÉNAGEMENT DU CORRIDOR DU NORD-OUEST**

**M. Andy Burton (Skeena, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la semaine prochaine, la ville portuaire de Prince Rupert sera l'hôte de la réunion de la Société d'aménagement du corridor du Nord-Ouest. Ce groupe a pour mandat de promouvoir les corridors de transport est-ouest par chemin de fer, route et pipeline du centre de l'Amérique du Nord jusqu'à la côte, à Prince Rupert. Ce corridor de transport moins emprunté, mais extrêmement viable, pourra certainement, avec le temps, alléger la pression et la congestion dans les principaux ports situés au sud.

À Prince Rupert, on planifie la mise en place de nouvelles installations pour conteneurs et l'amélioration des voies ferrées pour permettre le passage de wagons à deux niveaux de chargement. Les ressources pétrolières et gazières au large de la côte offrent un potentiel d'exploitation très réel. Des projets de pipelines jusqu'à la côte font l'objet de discussions et on a déjà entrepris la construction d'un quai pour accueillir les navires de croisière.

En dépit du marasme économique actuel, l'avenir du nord-ouest de la Colombie-Britannique s'annonce prometteur. Des groupes comme la Société d'aménagement du corridor du Nord-Ouest contribuent énormément à concrétiser ce rêve. Je souhaite à ce groupe, pour la semaine prochaine, une assemblée générale annuelle des plus réussies.

\* \* \*

**L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'OTTAWA**

**M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.):** Monsieur le Président, il y a quelques années, j'ai participé à la mise sur pied de l'administration aéroportuaire locale, qui s'est chargée de la gestion et de la mise en valeur de l'Aéroport international d'Ottawa.

*Article 31 du Règlement*

Le dimanche 12 octobre, la capitale du Canada inaugurera sa toute nouvelle aérogare. Ayant visité l'aérogare, je peux dire à mes collègues, dont bon nombre l'utilisent fréquemment, qu'elle est fort impressionnante: impressionnante par la qualité de sa construction; impressionnante par l'intelligence de sa conception et de son architecture; impressionnante par ses commodités et par ses services aux voyageurs; et tout aussi impressionnante, car elle a été terminée six mois plus tôt que prévu et à un coût inférieur à celui établi dans le budget.

Je désire féliciter tous ceux qui ont cru dès le début que la mise sur pied de l'administration aéroportuaire locale était souhaitable. Je félicite également les membres de l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa et son président-directeur général, M. Paul Benoît, de leur bon travail.

Il faudrait maintenant agrandir le Centre des congrès.

\* \* \*

### LE GOUVERNEMENT DU CANADA

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, le député de LaSalle—Émard est empressé de prendre la tête du gouvernement du Canada, mais le premier ministre lui barre la route.

Les libéraux nous disent que le premier ministre ne demeure en poste que parce qu'il veut célébrer son 70<sup>e</sup> anniversaire au 24, promenade Sussex.

Il est plus probable que c'est parce que, d'ici février, il entend parcourir le monde, sans pouvoir prendre des engagements fermes, sans pouvoir proposer des orientations valables, sans pouvoir résoudre des problèmes, seulement pour pouvoir profiter des bons côtés de fonctions qu'il n'assume plus.

La Chambre des communes peut régler ce problème. Nous pouvons décider que demain sera le 11 janvier 2004 dans tout le pays. Souhaitons bon anniversaire au premier ministre à l'occasion de ses 70 ans et occupons-nous des affaires du Canada.

\* \* \*

• (1110)

[Français]

### LA FISCALITÉ

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, mardi dernier, en cette Chambre, les députés libéraux, avec le premier ministre en tête, se réjouissaient devant les choix financiers difficiles auxquels est confronté le gouvernement du Québec.

Le fait que les provinces se dirigent vers un déficit combiné de près de 10 milliards de dollars, alors que le fédéral enregistrera des surplus de plusieurs milliards de dollars, est une illustration sans équivoque du déséquilibre fiscal orchestré de main de maître par l'ex-ministre des Finances.

Qu'est-ce que les députés libéraux du Québec ont applaudi exactement mardi dernier? Est-ce que ce sont les coupures imposées au Québec aux chapitres de la santé, de l'éducation et des services sociaux ou est-ce le pillage de la caisse de l'assurance-emploi?

À moins que les députés libéraux aient ainsi voulu signifier leur désaccord avec l'Assemblée nationale qui a fait le choix d'accompagner les jeunes familles du Québec, en mettant en place une politique familiale progressiste qui fait l'envie de tous, ou peut-être s'opposent-ils au gel des frais de scolarité?

Les applaudissements des députés libéraux cachent mal leur volonté de rapetisser le Québec, et cela est honteux!

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.):** Monsieur le Président, maintenant que Maher Arar est de retour au Canada, où il ne court plus de risques, nous devons faire en sorte que sa famille et lui ne soient plus en butte aux soupçons.

J'ai trouvé encourageant d'apprendre cette semaine que la Commission des plaintes du public contre la GRC envisageait de mener une enquête dans l'intérêt de la population. J'encourage cette commission à le faire.

Nous devons savoir si les allégations américaines selon lesquelles des renseignements fournis par la GRC auraient eu une incidence sur la détention et l'expulsion de Maher Arar sont fondées, et savoir si des informations émanant de la GRC ont joué un rôle dans son incarcération à Damas, alors même que le ministre des Affaires étrangères et le premier ministre déployaient tous leurs efforts pour qu'il soit rapatrié au Canada.

Le calvaire épouvantable de sa famille se prolongera tant que ces incertitudes et toutes celles qui subsistent encore sur ce qui a eu lieu au cours de la dernière année ne seront pas entièrement et publiquement levées.

\* \* \*

### LA SEMAINE NATIONALE DES COOPÉRATIVES

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NDP):** Monsieur le Président, la semaine prochaine, nos compatriotes célébreront la Semaine nationale des coopératives et, le 16 octobre, la Journée des coopératives de crédit.

Nous comptons au Canada environ 10 000 coopératives, qui emploient plus de 150 000 personnes et font appel à des milliers de bénévoles.

Les coopératives font une contribution économique de premier plan à notre communauté. Elles recueillent la richesse à l'échelle locale, rendent les dividendes aux membres et offrent de bons emplois bien rémunérés.

Les coopératives jouent un rôle qui va bien au-delà de la stricte sphère économique. Elles forment des dirigeants de la société civile et elles investissent dans une large gamme de projets communautaires dignes d'être soutenus.

Nos coopératives modernes doivent beaucoup au mouvement d'Antigonish dirigé par le père Moses Coady, qui a encouragé les gens à se réunir au sein de groupes d'études pour se donner mutuellement de nouveaux moyens d'agir.

Je voudrais aussi saluer l'action des caisses populaires de ma communauté, les caisses populaires Heritage et Atlantic. Je tiens à féliciter de leur action les coopératives et les caisses populaires de ma province et de l'ensemble du Canada.

## LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

**M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de constater que la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration sur le Programme des candidats des provinces est en accord avec la grande majorité des recommandations faites par le comité.

Dans son rapport, le comité est très favorable au programme en général et il considère ce dernier comme un outil important pour favoriser l'établissement des immigrants dans toutes les régions du Canada.

Quant à nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes déterminés à faire en sorte que tous les Canadiens dans chacune des régions bénéficient de l'immigration dès à présent et pour les années à venir.

Par conséquent, le gouvernement partage l'enthousiasme du comité pour l'application du Programme des candidats des provinces dans toutes les régions du Canada, selon les ressources disponibles et selon la capacité de participer des autres ordres de gouvernement.

\* \* \*

## BEACON HEIGHTS

**M. Peter Goldring (Edmonton-Centre-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je voudrais féliciter l'école élémentaire Beacon Heights d'Edmonton qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire.

Cette école est tout particulièrement reconnue pour offrir un excellent programme d'alphabétisation, en plus de fournir une instruction élémentaire à 150 élèves répartis en huit classes, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. La directrice et le personnel de l'école Beacon Heights sont d'avis que tous les enfants devraient avoir la possibilité de réaliser pleinement leurs potentiel et de développer une bonne estime d'eux-mêmes et que chacun devrait y avoir droit tous les jours. Ce sont des objectifs admirables pour une école admirable.

Je félicite cette école pour ces 50 années d'excellence scolaire, d'apprentissage communautaire et d'éducation des jeunes d'Edmonton. Souhaitons que la directrice de l'école élémentaire Beacon Heights, Judy Welch, les enseignants, le personnel de l'école ainsi que les nombreux parents bénévoles poursuivent leur bon travail.

\* \* \*

● (1115)

## LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE CAPITALE

**Mme Aileen Carroll (Barrie—Simcoe—Bradford, Lib.):** Monsieur le Président, les défenseurs des droits civiques ont déclaré la journée d'aujourd'hui «Journée mondiale contre la peine capitale» pour souligner la tenue d'une campagne mondiale en vue de l'adoption d'un moratoire pour les exécutions.

Le Canada observe un moratoire de fait pour la peine capitale depuis le début des années 1960. Avec le retrait de la peine de mort du Code criminel en 1976 et l'adoption de la Loi sur la défense nationale en 1988, le Canada est devenu de fait un État abolitionniste.

Le gouvernement du Canada favorise l'abolition de la peine de mort à l'échelle internationale et appuie tous les efforts visant à assurer le respect des mesures prises à cet égard. Le Canada exhorte les pays qui n'ont pas aboli la peine de mort à le faire ou, à tout le moins, à songer à appliquer un moratoire à son utilisation.

## Questions orales

Le Canada exhorte de plus les gouvernements qui continuent d'appliquer la peine capitale à voir à ce que toutes les exécutions réalisées respectent les lois internationales à cet égard, tout particulièrement en n'imposant pas la peine de mort à des jeunes de moins de 18 ans et en accordant le droit à une aide consulaire aux ressortissants étrangers.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LA DÉFENSE NATIONALE

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, nos militaires en Afghanistan ont besoin de véhicules blindés. Un soldat sur le terrain a fait la remarque suivante: «Les véhicules dans lesquels nous patrouillons ne valent rien. Ils n'offrent aucune protection contre les explosions. L'incident du 2 octobre en est un parfait exemple.»

Pourquoi nos soldats ont-ils été envoyés en Afghanistan sans matériel adéquat?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai dit à maintes reprises, notamment dans un discours prononcé le 12 septembre, que le gouvernement ne reculerait devant aucune dépense ni aucun effort pour donner à l'armée tout ce dont elle a besoin.

J'ai établi une ligne de communication avec le général Leslie pour qu'il puisse me dire si ce n'est pas le cas. Je lui ai parlé il y a une demi-heure. Il m'a assuré que l'armée avait toujours reçu ce dont elle avait besoin et ce qu'elle avait demandé.

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement a privé nos soldats du matériel dont ils ont besoin. Le commandant du bataillon en Afghanistan a demandé plus de véhicules blindés. Les patrouilles à risque élevé ont été interrompues.

Quand nos militaires recevront-ils les véhicules blindés dont ils ont besoin pour pouvoir faire leur travail?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, comme je viens de le mentionner, le commandant de nos soldats en Afghanistan m'a dit, il y a à peine une demi-heure, qu'ils ont toujours reçu exactement ce qu'ils avaient demandé.

Il faut aussi tenir compte du fait que les circonstances changent. Nos militaires, de même que les militaires de pays alliés comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et d'autres, sont en train d'examiner la situation et de réévaluer leurs besoins. Une fois cet examen terminé, ils me feront part de leurs conclusions. À ce moment-là, nous répondrons le plus rapidement possible, comme nous l'avons toujours fait.

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, on se demande aussi comment le nouveau matériel sera expédié à nos militaires. Notre flotte de Hercules est dans un état critique. Les deux tiers de ces appareils sont interdits de vol.

Le gouvernement ne peut faire appel à Fedex pour expédier des véhicules blindés en Afghanistan. Comment le ministre prévoit-il faire pour envoyer le nouveau matériel à nos soldats et combien de temps cela prendra-t-il?

*Questions orales*

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, tout le personnel et tout le matériel nécessaires pour cette importante mission en Afghanistan ont été envoyés de façon efficace et reçus en temps opportun. Si on a besoin de plus de matériel, il sera livré le plus rapidement possible.

Comme je l'ai déjà mentionné à la Chambre, l'augmentation de l'état de fonctionnement des Hercules est une priorité pour moi. J'ai demandé au ministère de trouver des moyens d'apporter des améliorations à cet égard. Nous avons déjà réussi à l'augmenter de 50 p. 100, ce qui représente des progrès considérables. Nous poursuivons nos efforts dans ce sens.

\* \* \*

**LA TAXE SUR L'ESSENCE**

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, mardi, la Chambre a voté en faveur d'une motion de l'Alliance canadienne qui demandait au gouvernement d'entreprendre des discussions avec les provinces et les territoires afin de remettre aux municipalités une partie de la taxe fédérale sur l'essence.

Mercredi, le premier ministre a rappelé à la Chambre que les ministres des Finances se rencontreraient aujourd'hui vendredi. Ils se sont rencontrés. Leur rencontre a débuté à 8 heures ce matin.

Les contribuables et moi-même voulons savoir où on en est. Ils en ont assez de la ponction fiscale que représente la taxe sur l'essence imposée par le gouvernement libéral. Ils en ont assez et ils veulent savoir si cette question fera partie de l'ordre du jour des ministres des Finances.

• (1120)

**L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, je suis certain que cette rencontre sera très fructueuse. Il est très important que les ministres des Finances du fédéral et des provinces se consultent et qu'ils améliorent leurs relations dans plusieurs dossiers, y compris celui des questions fiscales.

La péréquation fait bien sûr partie des questions inscrites à l'ordre du jour. Mais il y en a d'autres. Il se pourrait bien que celle dont parle le député soit du nombre.

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, et c'est ce gouvernement qui sermonne les Canadiens au sujet du déficit démocratique!

La Chambre a décidé par 202 voix contre 31 de verser une partie de la taxe sur l'essence aux provinces.

Si le gouvernement veut éliminer le déficit démocratique, le ministre et le gouvernement n'ont qu'à prendre l'engagement aujourd'hui de mettre la taxe sur l'essence à l'ordre du jour. Pour chaque dollar en taxe sur l'essence que la Colombie-Britannique envoie à Ottawa, la province ne reçoit que 3 cents. Quand la Colombie-Britannique perçoit 2 \$ en taxe sur l'essence, elle en investit 3 dans le réseau routier. La ponction fiscale que représente la taxe sur l'essence imposée par le gouvernement fédéral est épouvantable.

Je tiens à rappeler au gouvernement que la motion demandait au gouvernement d'entreprendre immédiatement des discussions afin de remettre une partie de la taxe sur l'essence aux municipalités. Qu'y a-t-il dans le mot immédiatement que le gouvernement ne comprend pas?

**L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.):** Monsieur le Président, le

gouvernement comprend beaucoup de choses. Entre autres, que la réduction de 100 milliards de dollars en impôt qu'il a octroyée est la plus importante de l'histoire de notre pays. Ça, nous le comprenons.

Nous comprenons également comment créer des emplois. Nous comprenons aussi que, en réduisant la dette et les impôts, et en faisant des investissements stratégiques dans l'innovation et dans l'amélioration de la productivité, on stimule la croissance économique. Ça, nous le comprenons. Qui plus est, ça, les Canadiens le comprennent.

\* \* \*

[Français]

**L'ASSURANCE-EMPLOI**

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, le prolongement des mesures transitoires est nettement insuffisant pour répondre aux besoins des travailleuses et des travailleurs saisonniers qui, selon Alain Lagacé, d'Action-Chômage Kamouraska, demeurent sur le respirateur artificiel. Le gouvernement le sait depuis longtemps, mais il refuse encore d'agir. Qu'attend le gouvernement pour réduire le seuil d'admissibilité à l'assurance-emploi pour les travailleuses et les travailleurs saisonniers, comme le recommande le rapport unanime du Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées, un rapport qu'il a en main depuis plus de deux ans?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, c'est une drôle de façon de dire merci.

Le gouvernement du Canada vient d'annoncer qu'il va prolonger d'un an le bénéfice qui aide les régions de notre pays. La députée a peut-être elle-même parlé de cela dans le passé et aujourd'hui, au lieu de reconnaître le geste positif accompli envers les travailleurs, elle s'amuse à dire des choses pareilles.

C'est le monde à l'envers!

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, j'invite le ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes à parcourir le Québec pour entendre ce que le vrai monde va lui dire.

Même Dany Harvey d'Action-Chômage Charlevoix nous dit que la plaie demeure ouverte, même avec les mesures transitoires. Michel Savard de la Table des groupes populaires de la Côte-Nord en rajoute et dit que la stratégie du gouvernement est purement électoraliste.

Au lieu de se contenter de mesures qui ne durent que le temps d'une élection, qu'attend le gouvernement pour vraiment aider les chômeurs et les chômeuses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de Charlevoix et de la Côte-Nord en réformant l'assurance-emploi, une fois pour toutes, en profondeur?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que la députée a mal choisi ses mots en parlant du fait qu'on devrait savoir ce que le peuple québécois veut, surtout à la lumière des sondages effectués à l'endroit de son parti politique.

*Questions orales*

Le gouvernement a prolongé d'un an les bénéfiques. C'est le premier élément. Dans un deuxième temps, le premier ministre a annoncé hier la création d'un groupe de travail qui se penchera justement sur la question des travailleurs saisonniers pour trouver une solution à long terme. C'est ce qu'elle demande, une solution à long terme. C'est pourquoi nous avons, par l'entremise du premier ministre, nommé ce groupe de travail.

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, la ministre du Développement des ressources humaines nous annonce la création d'un autre comité pour étudier les effets des politiques de l'assurance-emploi sur les travailleurs saisonniers. Je rappellerai à la ministre que le Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées a remis un rapport unanime contenant 17 recommandations et qu'aucune d'entre-elles n'a été retenue par la ministre.

Plutôt que de créer un autre comité partisan, si la ministre veut vraiment venir en aide aux travailleurs saisonniers, qu'attend-elle pour mettre en oeuvre les 17 recommandations du Comité permanent du développement des ressources humaines? Les solutions sont là, le gouvernement doit agir!

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je viens de finir d'expliquer que le gouvernement vient d'accorder une prolongation d'un an qui était attendue par les travailleurs, et que dans l'intervalle, le premier ministre a nommé le groupe de travail qui se penchera sur le dossier des travailleurs saisonniers pour trouver des solutions à plus long terme.

C'est très clair comme réponse, nous allons de l'avant. Nous venons d'annoncer des bénéfices supplémentaires. La députée, au nom de ses électeurs et des autres, devrait s'en réjouir.

• (1125)

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, les rapports et les études sur le programme d'assurance-emploi, c'est pas ce qui manque, il y en a ça d'épais! Après le comité permanent, le Congrès du Travail du Canada et Statistique Canada dénoncent tous les ratés du programme de l'assurance-emploi.

Plutôt que de tergiverser avec un autre comité, la ministre a tout en main pour amorcer les réformes qui s'imposent. Qu'attend le gouvernement pour agir?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, il ne s'agit pas de tergiverser. Au contraire, nous avons amélioré les bénéfiques, la ministre l'a annoncé hier. Il y a maintenant un groupe de travail et par-dessus le marché, les nouvelles de ce matin concernant le chômage sont encore une fois très encourageantes. Il y a 10 000 Canadiens de plus qui ont trouvé du travail ce mois-ci. Ce gouvernement continue à faire ce bon travail pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses au Canada.

\* \* \*

[Traduction]

### LA SANTÉ

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC):** Monsieur le Président, les ministres provinciaux des Finances se réunissent aujourd'hui, à Ottawa.

Au moins deux provinces se retrouveront en position déficitaire si le gouvernement ne respecte pas son engagement de consacrer 2 milliards de dollars de plus aux soins de santé. Le ministre fédéral des Finances a laissé entendre que l'argent pourrait être débloqué si

le gouvernement avait la volonté politique de le faire. À lui de nous le dire.

La question qui se pose est la suivante: les engagements financiers pris par le premier ministre sortant seront-ils respectés par le futur premier ministre? Les provinces vivent un véritable purgatoire. L'engagement tient-il encore, oui ou non?

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, pour le bien-être de la fédération, j'exhorte le chef du Parti conservateur à reconnaître que l'engagement consistait à verser 2 milliards de dollars de plus si l'excédent était supérieur à la réserve pour éventualités. Le député ne devrait pas ainsi déformer l'entente conclue, car cela peut nuire à la fédération.

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC):** Monsieur le Président, c'est le futur premier ministre qui a mis les provinces dans cette fâcheuse position. Les provinces doivent savoir si elles obtiendront un financement stable pour les soins de santé. Ce n'est pas une question de priorité, mais plutôt de stratégie politique.

Le rapport Naylor, diffusé cette semaine, est très sévère à l'endroit du gouvernement, le critiquant pour la façon dont il a géré la crise du SRAS et dénonçant le manque de leadership et de collaboration entre les ordres de gouvernement.

Le gouvernement s'engagera-t-il à collaborer avec les provinces pour élaborer une stratégie nationale de lutte contre toute nouvelle flambée de SRAS et à créer un fonds de prévoyance pour faire face aux situations d'urgence dans le domaine de la santé?

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons affirmé que nous voulions collaborer avec les provinces. Voilà pourquoi nous avons ordonné une enquête sur les événements entourant la flambée du SRAS. Nous avons le devoir de déterminer les responsabilités du gouvernement fédéral en matière de santé publique, celles des provinces et la façon dont nous pouvons unir nos efforts pour surmonter ces difficultés.

\* \* \*

### LES MARCHÉS PUBLICS

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, je voudrais interroger de nouveau le ministre de l'Industrie au sujet du marché accordé à la société Lockheed Martin concernant le recensement canadien.

Hier, le ministre a déclaré, à la sortie de la Chambre, que les accords commerciaux l'avaient contraint à prendre cette décision. Il sait qu'il n'en est rien. Les accords commerciaux n'obligent pas le gouvernement à donner le recensement en sous-traitance.

Je veux que le ministre nous dise pourquoi il se cache derrière les accords commerciaux. Pendant qu'il y est, s'il prend les accords commerciaux tellement au sérieux, peut-il nous dire pourquoi le gouvernement accorde si peu d'importance aux traités relatifs à la maîtrise des armements, qu'il participe au projet de guerre des étoiles et négocie avec les Américains au sujet du projet national de défense antimissile? Si le gouvernement prenait ces traités au sérieux...

**Le vice-président:** Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a la parole.

*Questions orales*

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, contrairement à ce que dit le député, le projet en question est bel et bien assujéti aux règles de l'ALENA et de l'OMC. Conformément aux règles du libre-échange, on a fait appel à la participation de l'industrie par lettre d'intérêt.

La demande de propositions a été diffusée sur le système Merx du 4 septembre 2002 à la date de clôture, le 4 novembre 2002. Des propositions ont été reçues. Celle de la société Lockheed Martin a été jugée la meilleure, notamment pour le prix. Nous avons d'ailleurs eu recours à l'avis d'une tierce partie indépendante.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, premièrement, les accords commerciaux n'obligent pas le gouvernement à lancer une demande de propositions. Le recensement pourrait être fait par le gouvernement, par Statistique Canada. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la sous-traitance, et le gouvernement n'y est pas contraint par les accords commerciaux.

Le ministre compétent ne croit-il pas que lorsque les Canadiens sauront que le travail sera fait par une grande multinationale américaine, ils auront des craintes au sujet de la protection de la confidentialité et des renseignements personnels? Ne craint-il pas que les gens participent moins au recensement que par le passé? Au vu de l'erreur qu'il est sur le point de commettre, le gouvernement va-t-il annuler immédiatement ce marché?

• (1130)

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, le marché contient des dispositions rigoureuses pour assurer la protection de la sécurité des Canadiens et la complète intégrité du recensement.

\* \* \*

**L'ÉTHIQUE**

**M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le livre d'or du chic pavillon de pêche Irving doit ressembler à une liste des personnalités du caucus libéral. Hier, nous avons appris que le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale s'était rendu dans ce pavillon à bord du jet privé des Irving. Nous savons aujourd'hui que le ministre de l'Industrie et sa famille ont profité de la généreuse hospitalité des Irving: première classe, première qualité, et pas un sou à déboursier.

Les règles fédérales sur les conflits d'intérêts interdisent aux ministres et aux secrétaires parlementaires d'accepter des cadeaux d'une valeur supérieure à 200 \$. Il est évident que ce cadeau valait bien plus. Pourquoi le ministre a-t-il enfreint les règles?

**L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, ce voyage a eu lieu à l'été 2001, à l'époque où j'étais ministre de la Santé.

Une fois devenu ministre de l'Industrie, j'ai informé le conseiller en éthique de tous les détails de ce voyage. Il m'a donné des conseils sur la conduite à adopter pour éviter les conflits d'intérêts, et je m'y suis conformé à la lettre.

**M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne):** Le problème, monsieur le Président, c'est que, lorsqu'il détenait le portefeuille de la Santé, le ministre siégeait à des comités du Cabinet qui traitaient avec des sociétés appartenant à la famille Irving, ce qui va nettement à l'encontre de l'article 20 des lignes directrices.

C'est toujours la même histoire. Rappelez-vous le scandale qui a fait perdre le portefeuille des Travaux publics au leader du gouvernement à la Chambre, parce qu'il avait été surpris avec les clés du château Boulay. Comme le leader du gouvernement a perdu son poste, quelles sont les mesures disciplinaires qui seront imposées au ministre de l'Industrie?

**L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué au député, j'étais ministre de la Santé à l'époque. Lorsque je suis devenu ministre de l'Industrie, je me suis entretenu avec le conseiller en éthique et je lui ai parlé de ce voyage. Il m'a donné des conseils sur les moyens d'éviter un conflit en pareilles circonstances, et je suis fidèlement ses conseils depuis.

\* \* \*

[Français]

**L'ASSURANCE-EMPLOI**

**M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ):** Monsieur le Président, le leader du gouvernement se plaît à répondre n'importe quoi et laisse entendre que c'est plutôt le Bloc québécois qui est dans le champ lorsque nous posons des questions sur ces nouvelles mesures transitoires qui ont un but purement électoraliste.

J'aimerais que le leader du gouvernement nous dise ce qu'il pense des commentaires de Dany Harvey, coordonnatrice du mouvement Action-Chômage dans Charlevoix qui dit, et je cite:

C'est [...] un baume sur une plaie qui demeure ouverte, jusqu'à ce que nous ayons un système équitable pour tous les travailleurs.

Qu'est-ce que le leader du gouvernement va répondre à Alain Lagacé d'Action-Chômage Kamouraska qui dit que nous sommes encore sous le...

**Le vice-président:** Le ministre d'État a la parole.

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je dis au député qu'il ne s'agit pas d'une mesure électoraliste. Le gouvernement n'a pas choisi de dire, du moins dans un contexte récent, que ce programme finissait ce samedi. Ce que nous avons fait, c'est d'accorder une autre année de sursis.

C'est une première étape et cela ne s'arrête pas là car le gouvernement, par l'entremise d'une action du premier ministre, a annoncé la création de ce groupe de travail qui, bien sûr, nous offrira des mesures et des suggestions à long terme à propos des travailleurs saisonniers. Donc ce sont...

**Le vice-président:** L'honorable député de Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans a la parole.

**M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ):** Monsieur le Président, le gouvernement doit comprendre que ce qu'on demande, et ce que demandent les chômeurs et les chômeuses, ce ne sont pas de petites réformes à la pièce, ou des modifications faites à toute vapeur à la veille des élections, pour acheter des votes.

Ce que nous voulons savoir, c'est quand aurons-nous une véritable réforme du programme d'assurance-emploi pour tenir compte des besoins des chômeurs?



*Questions orales*

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je ne crois pas que cette indignation soit justifiée par le geste qui a été posé hier.

Dans le souci de donner plus de temps à l'adaptation au nouveau système, le gouvernement a choisi d'accorder encore une autre extension dans le délai prévu pour cette transition. C'est la première étape—la première après toutes les précédentes.

Ensuite, une deuxième annonce a été faite, soit la création de ce groupe de travail pour faire des recommandations supplémentaires à propos des travailleurs saisonniers.

\* \* \*

• (1135)

[Traduction]

**L'ÉTHIQUE**

**M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, il n'y a rien d'étonnant à ce que le conseiller en éthique soit déjà venu au secours du ministre de l'Industrie. Le problème est que l'argument du ministre ne tient pas la route.

Le ministre a fait un voyage avec sa famille au frais de la famille Irving. Le code sur les conflits d'intérêts stipule clairement que les ministres et les secrétaires parlementaires ne peuvent pas recevoir des avantages d'une valeur supérieure à 200 \$. Le ministre siégeait au Cabinet pendant que les arrangements étaient pris avec les Irving, en contravention du code.

On a congédié l'ancien ministre des Travaux publics pour avoir enfreint ce code. Pourquoi le code ne s'applique-t-il pas de la même manière au ministre de l'Industrie?

**L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai expliqué clairement à quel moment ce voyage a eu lieu et le rôle que je jouais au gouvernement à l'époque. Lorsqu'on m'a confié de nouvelles fonctions, j'ai fait une déclaration complète au conseiller en éthique. Celui-ci a pris en compte toutes les circonstances et il m'a prodigué des conseils que j'ai pris au sérieux. J'ai suivi ces conseils à la lettre et je continue de le faire.

**M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre est demeuré au Cabinet pendant que des discussions avec les Irving étaient tenues au Cabinet même. Son excuse ne tient tout simplement pas la route. Il a enfreint les règles en acceptant un avantage de plus de 200 \$. L'ancien ministre des Travaux publics a été congédié pour avoir agi de la sorte.

Pourquoi le code ne s'applique-t-il pas de la même manière au ministre de l'Industrie?

**L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, je suis les conseils que le conseiller en éthique m'a prodigués à la lumière de tous les faits que je lui ai communiqués. Selon lui, je respecte le code sur les conflits d'intérêts en suivant les conseils qu'il m'a prodigués. J'ai suivi ces conseils et je compte bien continuer de le faire.

\* \* \*

[Français]

**LA FISCALITÉ**

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, depuis l'accord sur les deux milliards de dollars en santé a été conclu entre le gouvernement fédéral, le Québec et les provinces, en février

dernier, le ministre des Finances ne cesse de jouer au chat et à la souris. La population en a assez de cette valse hésitation qui n'a aucune raison d'être. Le ministre sait très bien que les surplus dépasseront les cinq milliards de dollars nécessaires.

Alors que le gouvernement fédéral engrange un surplus de un million de dollars à l'heure, comme l'a rappelé le ministre des Finances du Québec Yves Séguin, le ministre des Finances ne croit-il pas qu'il est temps de s'engager dès maintenant à verser au Québec et aux provinces les deux milliards de dollars promis?

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, d'abord, est-ce que le député pourrait s'en tenir à ce qui a été promis aux provinces à l'époque et à ce qu'a été l'entente? On peut la lire parce qu'il l'a complètement déformée, et il le sait très bien. Elle dit ceci:

«Le gouvernement du Canada est disposé à transférer aux provinces jusqu'à 2 milliards de dollars de plus pour la santé à la fin de l'année financière 2003-2004 si le ministre des Finances établit en janvier que le surplus au-delà de la réserve normale pour éventualités permet un tel investissement.»

C'est ce qui a été établi, et le député le sait très bien.

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, ce qui est odieux, c'est que le ministre des Finances laisse croire qu'on pourrait être en déficit, alors que le seul véritable danger de tomber en déficit est l'explosion des dépenses de la machine bureaucratique fédérale, qui ont augmenté de plus de 3 milliards de dollars par rapport à l'an dernier, et ce, au détriment des vraies priorités de la population, comme la santé.

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, en effet, il faut s'entraider. Si le gouvernement du Canada a des surplus inattendus, il doit évidemment aider les provinces. C'est ce qu'on fait dans une fédération quand on est solidaire et c'est ce que nous ferons.

Mais de prétendre qu'il n'y a pas de pression budgétaire, c'est ignorer ce qui se passe dans le monde, c'est ignorer que les autres pays du G-8 sont en déficit, c'est ignorer qu'hier même, la France a été mise à l'ordre par l'Union européenne parce qu'elle a un déficit inattendu. Est-ce que le député vit dans les nuages?

\* \* \*

[Traduction]

**LE DÉPUTÉ DE LASALLE—ÉMARD**

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la société Lansdowne Technologies, établie à Ottawa, a reçu pour 12 millions de dollars de contrats de Travaux publics. Pourtant, le prochain chef libéral affirme ne rien connaître de cette société, même si elle loge à proximité du Parlement.

Il veut que les Canadiens lui fassent confiance, mais comment se fait-il qu'une société ayant pignon sur rue à Ottawa, qui obtient des contrats de plusieurs millions de dollars du gouvernement, ait été rayée de sa déclaration des actifs?

### Questions orales

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, il est intéressant de constater que l'opposition, qui aime soulever cette question à la Chambre, ne semble pas vouloir prendre la peine d'en parler à l'autorité compétente, c'est-à-dire le conseiller en éthique. Le député de LaSalle—Émard, lui, en a discuté avec le conseiller en éthique. Pour que les choses soient claires, M. Wilson se penchera sur la question et fera rapport en temps et lieu. C'est la façon de procéder quand on tient vraiment à avoir des réponses. Mais si on veut seulement essayer de semer la panique, alors il n'y a qu'à suivre l'exemple de l'opposition.

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, cette excuse ne tient pas. L'ancien ministre des Finances a signé cette déclaration des actifs et il est responsable de sa signature.

Lansdowne Technologies est une filiale d'une société liée au prochain chef libéral. Cette entreprise est établie à Ottawa et elle cherche à décrocher des contrats du gouvernement. Elle compte parmi ses clients Transports Canada, la Défense nationale, les Affaires étrangères, Santé Canada et Travaux Publics Canada.

Pourquoi l'a-t-on rayée de la déclaration des actifs du nouveau chef libéral?

• (1140)

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, M. Wilson présentera son rapport sur ce dossier en temps utile, mais il a déjà déclaré que, puisque cette société est la filiale d'une entreprise déjà énumérée sur la déclaration, les dispositions relatives aux fiducies sans droit de regard s'appliqueraient de toute manière, ce qui règle donc la question.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

**M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai eu le plaisir de participer, hier, à une présentation des principales entreprises canadiennes du domaine des technologies de l'hydrogène. J'étais d'autant plus fier que le ministre de l'Industrie et le ministre des Ressources naturelles ont annoncé une aide de 215 millions de dollars pour promouvoir le rôle de chef de file du Canada dans ce domaine.

Le ministre des Ressources naturelles peut-il nous dire de quelle manière cette aide permettra de régler les problèmes mondiaux liés au changement climatique et de créer une économie encore plus novatrice et durable au Canada?

**L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de l'intérêt qu'il porte à cette question.

Le ministre de l'Industrie et moi-même avons annoncé un investissement de 215 millions de dollars dans le domaine de l'hydrogène afin d'assurer au Canada une place de leader dans ce domaine et de développer ce secteur pour qu'ainsi, lorsque le reste du monde cherchera une source d'énergie propre permettant d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto, le Canada sera en mesure de répondre à ce besoin.

Je sais que les députés de l'Alliance ne comprennent pas ce que signifie investir pour le pays. Seules les compressions les intéressent.

### LES PÊCHES ET LES OCÉANS

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, il y a plus d'un an, un bateau battant pavillon russe dont l'équipage était islandais, le *Olga*, a été pris à pêcher dans la zone réglementée par l'OPANO avec à son bord une quantité excessive de morues. Le bateau a été renvoyé à ses propriétaires parce que le gouvernement canadien ne pouvait rien en faire.

Récemment, aux termes de la Loi sur l'accès à l'information, un journaliste de St. John's a demandé ce qu'il était advenu de l'*Olga*. Le ministère des Pêches a répondu qu'il n'en savait rien.

Le Comité permanent des pêches et des océans a retrouvé l'*Olga* en Islande. Le propriétaire est un ami du ministre et il prend du poisson dans la circonscription du ministre—le ministre islandais s'entend.

Si le comité a pu retrouver le navire, pourquoi le ministère des Pêches et des Océans n'a-t-il pu en faire autant?

**L'hon. Robert Thibault (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député du parti servant de laquais à l'Alliance canadienne d'avoir précisé qu'il s'agissait du ministre islandais et non du ministre canadien.

Je le remercie de féliciter la délégation canadienne à l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest d'avoir réalisé de grands progrès. Nous continuons de prendre très au sérieux toutes les infractions et de collaborer avec nos partenaires internationaux pour réduire les quantités de poissons prises. Nous y sommes parvenus dans le passé et nous allons le faire dans l'avenir.

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, le ministre ignore ce qui s'est produit, car il n'a aucun pouvoir et il n'en veut aucun. Cependant, permettez-moi de vous poser une autre question.

Il a le pouvoir de protéger nos eaux intérieures, les cours d'eau et les rivières à saumon. Année après année, le nombre de gardes sur les cours d'eau est réduit.

Comment le ministre peut-il justifier de réduire la protection de nos cours d'eau dont il est censé garantir le bon ensemencement et la bonne gestion?

**L'hon. Robert Thibault (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, le député devrait savoir que nous avons maintenu ce programme. Il est excellent. Nous le prenons très au sérieux. Nous obtenons une excellente collaboration de la part des collectivités. Nous voulons toujours travailler avec les provinces. Cependant, nous devons déployer des efforts pour veiller à utiliser nos ressources le mieux possible et de la façon la plus efficace dans l'intérêt de tous les Canadiens. C'est ce que les partis d'opposition prêchent. C'est ce que notre parti met en pratique.

\* \* \*

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, le gouvernement a refusé de fournir quelque renseignement que ce soit sur l'affaire Maher Arar. La GRC ne dit rien non plus quant à sa possible participation. À ce sujet, Lloyd Axworthy a déclaré: «Les Canadiens sont traités comme des champignons: on les maintient dans l'obscurité et on les gave d'engrais.» Par ailleurs, le Comité des affaires étrangères a invité l'ambassadeur américain à témoigner.

*Questions orales*

Le gouvernement pourrait-il nous expliquer pourquoi il a résolu d'inviter l'ambassadeur américain à témoigner au sujet du rôle de la GRC, notre police nationale, dans l'arrestation d'un citoyen canadien? Pourquoi le gouvernement ne peut-il répondre à cette question?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, le député demande pourquoi un comité a invité quelqu'un à témoigner devant lui. Je dois malheureusement lui rappeler que le paragraphe 108(2) du Règlement permet aux comités de le faire.

\* \* \*

**LA SITUATION DE LA FEMME**

**Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État à la Situation de la femme.

Au Comité de l'environnement, le ministre des Transports a émis l'opinion selon laquelle aussi bien la commissaire à l'environnement que la vérificatrice générale sont trop partisans et devraient retourner à leurs tricots. Le ministre aurait tout aussi bien pu dire qu'elles devraient retourner pieds nus et enceintes dans leur cuisine. Voilà une attaque flagrante contre deux femmes qui jouent un rôle important pour faire en sorte que le gouvernement rende compte de son action.

Quand le ministre exigera-t-il des excuses pour cette attaque sexiste éhontée venant d'un membre du Cabinet libéral?

• (1145)

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je vais m'efforcer de vérifier si l'allégation telle que relatée correspond précisément à ce que le député a dit. Je me ferai un plaisir d'en informer le ministre, si tel est le cas. Toutefois, je pense qu'effectivement, on devrait faire une vérification plus poussée pour déterminer si c'est bien ce qui a été dit et ce qu'on voulait dire.

\* \* \*

**LES PÊCHES**

**M. John Cummins (Delta—South Richmond, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, à la fin d'août dernier, dans une publicité du *Citizen* de Prince George, une bande indienne annonçait du saumon rouge à vendre au bureau du conseil de bande. La publicité prétendait que la vente était autorisée par le MPO dans le cadre des négociations concernant les droits issus des traités. En vertu de quel pouvoir cette vente a-t-elle été autorisée?

Il y a un an et demi, le Comité d'examen de la réglementation a informé la Chambre que les pêches commerciales autochtones distinctes étaient illégales. Un tribunal de la Colombie-Britannique a aussi déclaré illégales de telles pêches cet été. Par conséquent, sur quoi donc le ministre s'appuie-t-il pour permettre cette pêche?

**L'hon. Robert Thibault (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, je suis honoré et heureux que le porte-parole de ce parti me pose une question, surtout un vendredi.

Le député devrait savoir que les règlements restent en vigueur. Les ventes privées ont été déclarées illégales par la cour provinciale. Comme un appel a été interjeté à ce sujet, je me garderai de faire des commentaires sur cette affaire.

Le député parle toutefois d'une publicité datant d'avant cela. Je ne connais pas tous les détails de cette publicité. Je vais certainement faire les vérifications qui s'imposent et j'en reparlerai au député.

**M. John Cummins (Delta—South Richmond, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je voudrais obtenir une réponse à cette question dès aujourd'hui, vendredi. La question est assez simple. Personne n'est habilité à permettre ces pêches commerciales distinctes, et les négociations sur les droits issus des traités ne sont pas une excuse.

Dans la décision qu'il a rendue l'été dernier, le tribunal a rejeté l'inclusion dans les traités de droits particuliers de pêche commerciale, qualifiant cette idée d'irréfléchie et d'imprudente. Pourquoi le ministre continue-t-il d'enfreindre la loi?

**L'hon. Robert Thibault (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, aucune loi n'est enfreinte. On a mis un terme à l'accord concernant les ventes privées. Quelqu'un en a appelé de cette décision. Nous ne voyons pas les ventes privées comme une panacée. Je pense qu'on peut apporter des améliorations à ce genre d'arrangement. Cependant, nous cherchons toujours à assurer à tous les Canadiens, y compris à ceux qui sont autochtones, un accès juste et équitable à la pêche commerciale.

\* \* \*

[Français]

**L'AGRICULTURE**

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a plongé les éleveurs de bovins dans la misère, en refusant d'étendre son plan d'aide au-delà du 1<sup>er</sup> septembre.

Qu'est-ce que le ministre, qui se pète les bretelles avec son cadre stratégique, a à répondre à la Fédération des éleveurs de bovins du Québec quand elle lui dit: «Ce cadre ne répond pas aux attentes des agriculteurs d'ici car il ne couvre pas l'ensemble des pertes, mais seulement 70 p. 100»?

Comment peut-il justifier les 30 p. 100 non couverts quand on sait que ce manque à gagner entraîne inévitablement les entreprises à la faillite?

**M. Claude Duplain (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je ne comprends pas la députée. On a un cadre stratégique qui est signé. Ce sont 5,2 milliards de dollars qui seront disponibles; c'est un cadre stratégique pour les trois prochaines années. Les agriculteurs ont présentement, tout de suite, immédiatement, des fonds accessibles, parce que le cadre stratégique a été signé hier matin.

Je ne comprends pas du tout la question de la députée.

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** C'est cynique, monsieur le Président.

C'est Laurent Pellerin, le président de l'UPA, qui disait: «Ça fait pas notre affaire», parlant du cadre stratégique agricole. Il ajoutait: «Le Québec représente 25 p. 100 de la population canadienne, 20 p. 100 de la production agricole, et on ne touche que 10 ou 11 p. 100 de l'enveloppe.»

Trente secondes après avoir balayé du revers de la main les objectifs des éleveurs de bovins, le ministre va-t-il maintenant pousser le cynisme jusqu'à aller faire la même chose avec ceux du monde agricole du Québec tout entier?

*Questions orales*

**M. Claude Duplain (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, si ma collègue aime citer des propos, je vais lui en citer. Si elle avait poursuivi un peu sa lecture, elle aurait vu que M. Pellerin déclare aussi, et je cite: «Mais à terme, ce sera une excellente nouvelle grâce au travail effectué pour marier le programme fédéral et l'assurance-stabilisation.»

Il ajoute: «Les producteurs du Québec devraient avoir un même niveau d'intervention qu'auparavant en ayant accès au meilleur des deux mondes [...]»

Que voulez-vous de mieux que cela?

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, comment peut-on arriver à dépenser 2,5 millions de dollars pour une rencontre de trois jours? Demandez à la ministre du Patrimoine qui prévoit la tenue d'une conférence de complaisance sur le tourisme autochtone d'une durée de trois jours à Whistler, en Colombie-Britannique, à quelques kilomètres à peine de la réserve de Mount Currie, qui est aux prises avec des problèmes de pauvreté et de chômage.

Les gens vivent dans la pauvreté pendant que la ministre se gave. Elle gagne la médaille d'or olympique dans la course au gaspillage inutile. Quand la ministre cessera-t-elle de malmenager les autochtones et les contribuables canadiens?

• (1150)

**Mme Carole-Marie Allard (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, cette rencontre mettra l'accent sur les collectivités autochtones du Canada. Nous croyons dans le tourisme autochtone de ce côté-ci de la Chambre.

Selon nous, c'est une noble cause, car la réunion de ces personnes permettra certes d'améliorer le dialogue entre les cultures au Canada.

**M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, Marie Antoinette avait aussi perdu contact avec la réalité.

Le gouvernement a versé 300 millions de dollars pour déménager 600 Inuits de Davis Inlet à Natuashish, au Labrador. Ce sont 500 000 \$ par personne, et le gouvernement a complètement bâclé cette tâche.

Les problèmes d'inhalation de vapeur d'essence et de consommation abusive d'alcool sont pires qu'ils ne l'avaient jamais été à Davis Inlet. De nouveaux dirigeants s'imposent et, il y a quatre mois, la majorité des électeurs admissibles ont exigé que le ministre déclenche de nouvelles élections aux postes de chef et de conseillers.

Quand écoutera-t-il la population et...

**Le vice-président:** Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a la parole.

**M. Charles Hubbard (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je suis vraiment renversé par le message transmis à la Chambre par le député.

Nous avons tenté de travailler avec la population de Davis Inlet. Nous avons mis en place un nouveau programme de logement pour cette collectivité. Nous avons éprouvé des difficultés. Toutefois, la

façon dont il a aujourd'hui condamné ces personnes est certes une honte pour notre Parlement.

\* \* \*

**LA CRÉATION D'EMPLOIS**

**M. John Maloney (Erie—Lincoln, Lib.):** Monsieur le Président, Statistique Canada a publié l'Enquête sur la population active de septembre 2003. Le secrétaire d'État aux Institutions financières internationales nous communiquerait-il les résultats de cette enquête?

**L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à signaler à la Chambre que nous sommes très heureux de constater que 46 000 emplois ont été créés en septembre. Cela veut dire que, depuis le début de 2002, plus de 650 000 emplois ont été créés au Canada. La majorité de ces emplois sont à plein temps.

Au nom du gouvernement, je remercie les Canadiens infatigables de participer au renouveau économique de notre pays.

\* \* \*

**L'AIDE INTERNATIONALE**

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, l'ACDI a donné 50 millions de dollars en aide bilatérale au gouvernement chinois. La Chine figure au deuxième rang des pays qui reçoivent le plus d'aide bilatérale de l'ACDI. Pendant ce temps, le gouvernement chinois consacre des milliards à son programme spatial.

La ministre demandera-t-elle au gouvernement chinois de faire sa part pour combattre la pauvreté dans sa population?

[Français]

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son intérêt pour le développement international.

Je tiens à préciser qu'il n'y a pas de versements de fonds faits directement au gouvernement chinois ni au gouvernement indien. Nous intervenons pour combattre la pauvreté. Il y a des organismes internationaux qui sont sous la responsabilité des Nations Unies, comme le Programme alimentaire mondial et le Comité international de la Croix-Rouge. Nous sommes très fiers du travail que nous faisons pour les 250 millions de Chinois qui sont dans la misère.

[Traduction]

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la semaine prochaine, le gouvernement chinois prévoit lancer son premier vol spatial habité. La Chine se joindra ainsi à des pays comme la Fédération russe et les États-Unis qui ont déjà réalisé cet exploit.

Pourquoi le ministre ne dit-il pas au gouvernement chinois que la lutte contre la pauvreté devrait être au premier rang de ses priorités? Pourquoi refuse-t-il de le faire?

*Questions orales*

[Français]

**M. André Harvey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, mon collègue est actuellement un des experts en matière d'aide internationale. Il sait très bien que les Nations Unies considèrent comme urgent, au sein de leur programme, le combat contre la pauvreté. Des poches de pauvreté touchent des centaines de millions de personnes, et par l'entremise des organismes internationaux nous sommes assurés de ne pas commettre d'erreurs dans nos interventions.

\* \* \*

**LA SANTÉ**

**M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, on apprenait cette semaine, par l'entremise de la commissaire à l'environnement, que sur 405 pesticides présents sur le marché, seulement six d'entre eux ont été entièrement réévalués, et ce, sur une période de plus de 10 ans. Suite à cette réévaluation, les six pesticides en question ont été retirés du marché ou ont fait l'objet de restrictions d'utilisation pour des raisons de protection de la santé publique.

Comment la ministre peut-elle expliquer des délais de réévaluation aussi longs lorsqu'il s'agit de protéger la santé du public?

• (1155)

**M. Jeannot Castonguay (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, vous savez que la Loi sur les pesticides a été adoptée au mois de décembre dernier. À partir de là, il est certain que nous aurons de meilleurs outils pour faire la révision de tous les pesticides que nous avons présentement.

Il faut toutefois être réaliste; on ne changera pas la face du monde en 24 heures. Un processus a cours présentement. Jusqu'à maintenant, plus de 61 pesticides ont été révisés, et nous continuons le processus. Nous nous sommes fixé un échéancier, nous le suivons et nous le réaliserons. Mon collègue le sait très bien; il essaie tout simplement de jeter de la poudre aux yeux.

\* \* \*

[Traduction]

**LA RÉFORME ÉLECTORALE**

**M. Joe Jordan (Leeds—Grenville, Lib.):** Monsieur le Président, si je comprends bien, certains députés se préparent déjà pour les prochaines élections. En fait, j'ai lu ce matin que la députée de Halifax a tenu son assemblée de mise en candidature hier soir.

Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il informer la Chambre des plans entourant le projet de loi C-49, une mesure législative d'initiative ministérielle visant à corriger certaines des anomalies dans le redécoupage des circonscriptions?

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de son excellente question.

Je suis heureux d'informer mes collègues que le gouvernement entend poursuivre l'étude du projet de loi C-49, le lundi suivant la relâche de l'Action de grâce. Compte tenu du nouvel intérêt que suscitent les mises en candidature, je suis persuadé que les collègues néo-démocrates de la députée de Halifax voudront appuyer le projet de loi. Ainsi, la députée de Halifax aura encore la chance d'être candidate.

[Français]

**L'IMMIGRATION**

**Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ):** Monsieur le Président, hier, le ministre de l'Immigration a reconnu, en accord avec le Bloc québécois, qu'il se doit de mettre sur pied un processus d'appel pour les demandeurs d'asile déboutés. Toutefois, le ministre ne semble pas considérer la mise en application de ce qui est contenu dans sa propre loi comme étant la meilleure des solutions.

Le ministre peut-il nous expliquer ce qu'il reproche à la section d'appel pour les réfugiés contenue dans la Loi sur l'immigration, qu'il a lui-même fait adopter par ce Parlement, et les raisons qui le poussent à renier son engagement envers les membres du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration concernant la procédure d'appel?

[Traduction]

**M. Sarkis Assadourian (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Monsieur le Président, comme la députée le sait certainement, le gouvernement du Canada et Citoyenneté et Immigration Canada se conforment aux procédures établies par la Chambre des communes, dans tous les cas où cela s'impose. Nous faisons de l'excellent travail à cet égard.

\* \* \*

**L'AIDE GOUVERNEMENTALE**

**M. Gary Schellenberger (Perth—Middlesex, PC):** Monsieur le Président, il reste au Canada plusieurs défis de taille à relever, notamment les effets dévastateurs de l'ouragan Juan sur la côte est, ceux des incendies de forêt dans l'Ouest, la crise économique due à l'effritement de l'industrie de l'élevage et le problème des droits excessifs imposés sur le bois d'oeuvre qui détruisent ce secteur.

Dans ce contexte, il semblerait que le gouvernement envisage d'ajourner la Chambre très bientôt.

Ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre des communes. Pourquoi le gouvernement abandonne-t-il les Canadiens et les force-t-il à s'occuper eux-mêmes de ces situations désastreuses?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, cette question n'est certes pas le fruit d'une longue recherche.

J'ai annoncé le programme législatif du gouvernement pour plusieurs semaines à venir. Je continue de travailler en collaboration avec tous les députés pour que l'on puisse terminer l'étude de tous les articles au programme avant le 12 décembre, à temps pour le congé de Noël.

Le député souhaiterait peut-être que l'on ajourne la Chambre plus tôt, mais il devra tempérer ses ardeurs pendant quelque temps encore.

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD):** Monsieur le Président, après dix années de coupes draconiennes dans les services essentiels, les Néo-Écossais craignent de sombrer sous la vague croissante des promesses libérales non tenues.

On nous dit maintenant que nous devons des centaines de millions de dollars au gouvernement fédéral parce qu'un trop grand nombre de Néo-Écossais ont déménagé à Toronto à la recherche d'emplois. Cela équivaut environ à la valeur des dommages causés par l'ouragan Juan.

*Affaires courantes*

Le ministre peut-il nous assurer que la Nouvelle-Écosse ne sera pas obligée de verser ces sommes et qu'elle pourra continuer à payer les services essentiels comme la santé, l'éducation et les secours en cas de catastrophe?

**L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.):** Monsieur le Président, la députée sait pertinemment que le ministre des Finances rencontre en ce moment même le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse.

Ici au Canada, nous cherchons toujours de meilleurs moyens d'administrer les finances et nous le faisons toujours dans le plus grand souci de justice et d'équité.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE FORESTIÈRE**

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, depuis deux ans et demi, des localités de ma circonscription sont paralysées par la fermeture de scieries et la mise à pied de centaines de travailleurs.

L'aide fédérale promise n'est encore une fois que de la poudre aux yeux. Par conséquent, un grand nombre de familles ont dû quitter la région côtière de la Colombie-Britannique pour survivre. Actuellement, ces travailleurs en difficulté sont si désemparés que 12 000 travailleurs du Syndicat international des travailleurs unis du bois d'Amérique pourraient bientôt déclencher une grève pour protester contre la sous-traitance du travail qui subsiste.

Le gouvernement finira-t-il par prendre au sérieux la situation critique des travailleurs de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique et trouver une solution pendant qu'il reste une industrie à sauver?

• (1200)

**L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.):** Monsieur le Président, en fait, nous investissons dans ces localités. Permettez-moi d'en donner quelques exemples au député.

Dans la circonscription de Cariboo—Chilcotin, il y a eu un investissement de 2 millions de dollars dans le cadre du programme d'adaptation communautaire. Dans la circonscription de Nanaimo—Cowichan, nous avons investi 310 000 \$ en vertu d'un programme d'adaptation communautaire. Dans la circonscription de l'Île de Vancouver-Nord, ce sont 230 000 \$ qui ont été investis.

Ces investissements ont été effectués dans les localités dont parle le député, lesquelles, soit dit en passant, sont toutes représentées par l'Alliance.

\* \* \*

**LA SANTÉ**

**L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.):** Monsieur le Président, dans son dernier rapport, la commissaire à l'environnement et au développement durable fait remarquer qu'en 1994 le gouvernement s'est engagé à établir une base de données sur l'utilisation des pesticides et qu'il ne l'a pas encore fait.

Le ministre de la Santé peut-il nous dire quand Statistique Canada établira une base de données sur les ventes de pesticides?

[Français]

**M. Jeannot Castonguay (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question qui est évidemment importante.

Comme je le mentionnais tout à l'heure, la nouvelle loi sur les produits antiparasitaires a été adoptée en décembre 2000. Je disais

que c'était un outil important pour le développement futur en ce qui a trait à la façon dont on va traiter les pesticides.

Présentement, les fonctionnaires du ministère travaillent à la préparation des règlements qui nous permettront de mettre en oeuvre la loi. Nous prévoyons que dès l'an prochain, avec les règlements, nous pourrions avoir une façon de mettre en oeuvre cette base de données dont parle mon collègue.

\* \* \*

**LA CHAMBRE DES COMMUNES**

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau le rapport sur le rendement de l'administration de la Chambre des communes pour 2002-2003.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 67 pétitions.

\* \* \*

[Français]

**LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES**

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Madame la Présidente, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la réunion de la Commission des questions économiques et du développement au siège de l'OCDE, tenue à Paris, France, le 20 juin 2003, et sa participation à la troisième partie de la session ordinaire de 2003 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe tenue à Strasbourg, France, du 23 au 27 juin 2003.

**Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ):** Madame la Présidente, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation du groupe canadien de l'Association interparlementaire Canada-France concernant sa participation à la 32<sup>e</sup> réunion de l'association, tenue à Paris, Angers et Vannes en France, du 6 au 15 juillet 2003.

\* \* \*

• (1205)

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE****DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS**

**M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

*Affaires courantes*

[Traduction]

Conformément à son ordre de renvoi du jeudi 25 septembre 2003, votre comité a étudié le projet de loi C-50, Loi modifiant la législation relative aux avantages pour les anciens combattants et les enfants des anciens combattants décédés, et a convenu, le jeudi 9 octobre 2003, d'en faire rapport sans proposition d'amendement.

[Français]

De plus, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le sixième rapport du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

[Traduction]

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, votre comité, au cours de son étude du projet de loi C-50, Loi modifiant la législation relative aux avantages pour les anciens combattants et les enfants des anciens combattants décédés, a adopté à l'unanimité une motion, le 9 octobre 2003.

Si la Chambre veut bien m'accorder l'indulgence de lire les deux phrases de la motion, je serais heureux de le faire.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. David Pratt:** La motion se lit comme suit:

Que le Comité appuie la décision d'Anciens Combattants Canada de porter d'unnée à la vie entière les avantages conférés par le Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC) aux conjoints survivants des anciens combattants qui jouissaient de ces avantages au moment de leur décès. Par ailleurs, les membres du Comité conviennent à l'unanimité que le gouvernement devrait prendre tous les moyens possibles pour accorder ces avantages à vie du PAAC à tous les conjoints survivants admissibles des anciens combattants qui obtenaient ces avantages au moment de leur décès et non seulement à ceux qui y ont droit présentement à la suite des modifications apportées au Règlement sur les soins de santé pour anciens combattants en juin 2003.

## L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

**M. John Maloney (Eric—Lincoln, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Conformément à l'ordre de renvoi du mardi 23 septembre 2003, le comité a examiné les crédits n<sup>os</sup> 1a, 5a, 10a, 30a et 40a inscrits sous la rubrique Agriculture et agroalimentaire du Budget des dépenses supplémentaire (A) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2004 et en fait rapport.

## LA PROCÉDURE ET LES AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le 48<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant la désignation du projet de loi C-447 comme une affaire ne pouvant faire l'objet d'un vote.

\* \* \*

## PÉTITIONS

## LE MARIAGE

**M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai deux pétitions à présenter à la Chambre aujourd'hui. La première est signée par plusieurs centaines d'habitants du Yukon qui appuient la définition du mariage en tant qu'union d'un homme et d'une femme et qui s'opposent à tout changement à cette définition.

## LA SANTÉ

**M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.):** Madame la Présidente, la deuxième pétition est signée par certains habitants du Manitoba, dont bon nombre viennent de la ville de Brandon. Les pétitionnaires voudraient que soit élargi l'accès aux services de médecine préventive non fondés sur la consommation de médicaments. Ils demandent donc plus de renseignements sur ces services et veulent que les définitions figurant dans la Loi sur les aliments et drogues de 1927 et celle de 1952 soient clarifiées. Les pétitionnaires prient le gouvernement d'adopter le projet de loi C-420.

## LA DÉFENSE NATIONALE

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je suis fier de présenter aujourd'hui une pétition au nom de plusieurs Canadiens qui réclament le rétablissement du Régiment aéroporté du Canada. Les pétitionnaires soutiennent que le gouvernement a eu tort de démanteler le régiment à cause des actions de quelques soldats, puisque le régiment s'était, en fait, comporté de façon exemplaire. Par conséquent, ils demandent que le Régiment aéroporté du Canada soit rétabli.

## LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

**M. John Cummins (Delta—South Richmond, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je suis heureux de présenter une pétition signée par des habitants, des amis et des visiteurs de la localité de Wreck Beach. La pétition porte sur la Garde côtière et sur l'achat auprès de la Grande-Bretagne d'un aéroglisseur de 20 ans pour la base de Sea Island. Les pétitionnaires signalent que ce nouvel aéroglisseur ne pourra pas servir aux évacuations sanitaires et comme plate-forme de plongée, car il n'est pas muni d'une rampe avant. Les pétitionnaires demandent que le gouvernement fournisse à la Garde côtière le nouveau navire nécessaire qui permettra d'effectuer ces opérations.

● (1210)

## LE MARIAGE

**M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter trois pétitions signées par plus de 300 Canadiens de toutes les régions du pays. Les trois pétitions demandent que le gouvernement protège la définition du mariage comme étant l'union entre un homme et une femme, même s'il doit pour ce faire invoquer la disposition d'exemption.

## LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

**M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je suis heureux de présenter aujourd'hui à la Chambre une pétition signée par plusieurs centaines d'habitants de ma circonscription. Les pétitionnaires demandent que la Chambre respecte la liberté d'expression et la liberté religieuse en votant contre le projet de loi C-250. Le projet de loi a été adopté à la Chambre, mais non au Sénat, et nos collègues de l'autre endroit prendront peut-être bonne note de cette pétition.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

*Initiatives ministérielles*

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### LA LOI SUR LES CONTRAVENTIONS

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je suis heureuse de participer au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-38, une mesure qui modifierait la façon dont l'appareil judiciaire traite la possession et la production de marijuana.

Mes collègues d'en face nous ont parlé de l'objet louable de ce projet de loi: il décriminalisera un geste posé par des millions de Canadiens; il permettra aux jeunes de poser ce geste sans craindre les conséquences d'un dossier criminel et il réduira l'engorgement dans l'appareil judiciaire.

Je me pose une question: à quel prix y parviendra-t-on?

J'ai plusieurs préoccupations relativement à ce projet de loi et à la façon dont le gouvernement s'y prend pour accélérer le processus, notamment sur la décriminalisation d'une quantité donnée de marijuana ainsi que sur les peines assorties aux diverses infractions. Je me pose aussi certaines questions logistiques quant à l'application de la nouvelle mesure, et je crois que ces questions nécessitent des réponses avant que celle-ci soit adoptée.

Enfin, je suis surtout préoccupée par le message que le projet de loi C-38 enverra aux Canadiens, particulièrement aux jeunes et aux personnes les plus vulnérables dans notre société. J'aborderai chacune de ces préoccupations en détail au cours des prochaines minutes dans l'espoir qu'elles seront notées, voire soulignées lors des délibérations du comité.

Le projet de loi instaure un nouvel ensemble de lignes directrices tendant à décriminaliser la possession de cannabis. D'après ce que j'en comprends, le gouvernement a adopté ces seuils de quantité qu'il juge acceptables ou raisonnables pour consommation personnelle ou à des fins récréatives.

Examinons un peu ces seuils. La possession d'une quantité égale ou inférieure à 15 grammes vaudrait à un adulte une amende de 150 \$. La possession de 15 à 30 grammes de cannabis vaudrait à quelqu'un une amende, voire une contravention. Quant à la possession d'une quantité égale ou inférieure à un gramme de résine de cannabis, elle entraînerait une amende.

Ce barème se fonde sur l'idée implicite qu'une quantité de 15 à 30 grammes de cannabis est considérée comme raisonnable pour consommation personnelle, qu'une telle quantité de drogue n'est pas destinée au trafic. Le gramme semble une petite unité de mesure, de sorte qu'une quantité de 15 à 30 grammes ne semble pas être énorme pour la plupart d'entre nous. Or, selon l'utilisation qui est faite de ce cannabis, ces 15 à 30 grammes donnent de 30 à 50 joints.

Je sais que beaucoup de parents et de grand-parents siègent à la Chambre. Combien d'entre eux considéreraient acceptable ou raisonnable que leur fils ou leur fille cache 50 joints dans son sac ou sur lui ou elle? À moins que ce fils ou cette fille ne fume sans arrêt jour et nuit, je me demanderais si certains de ces joints ne seraient pas destinés à la vente ou à d'autres fins que la consommation personnelle.

La décriminalisation de la possession d'un maximum de 30 grammes de marijuana est la notion qu'a le gouvernement de la responsabilité. Par contre, mes collègues de l'opposition jugent que ce chiffre doit être ramené à un maximum de 5 grammes pour que ce projet de loi puisse être à peine tolérable. Cela représenterait entre 5 et 12 joints, soit une quantité beaucoup moins susceptible de servir au trafic. Je crois personnellement que même une quantité de 5 grammes est inacceptable et que les Canadiens sont mieux servis par un gouvernement qui ne prend pas à la légère l'utilisation de drogues illégales de n'importe quel type.

Je le répète, les sanctions pour possession et production de marijuana prévues dans le projet de loi C-38 méritent d'être vraiment remises en question et examinées à fond.

Les amendes proposées pour la possession sont négligeables et en tant que telles, je suppose qu'elles n'auront pas d'effets dissuasifs. Un adulte en possession de moins de 15 grammes de marijuana sera passible d'une amende de 150 \$ et en cas de possession de 15 à 30 grammes, l'amende sera de 300 \$. C'est à peu près le même montant qu'on peut s'attendre à payer pour un excès de vitesse par exemple. On n'a qu'à voir ce qui se passe sur le Queensway et toute autre voie de circulation importante pour savoir à quel point les conducteurs se fichent d'une telle amende. Il est probable que les utilisateurs de marijuana ne seront pas découragés de consommer ce produit, ce qui rendra les amendes inefficaces.

● (1215)

Les jeunes âgés de 14 à 18 ans seront encore mieux traités par le gouvernement s'ils sont pris en possession de marijuana. Les amendes envisagées pour les jeunes sont inférieures d'un tiers aux amendes imposées aux adultes. Je me demande ce qui justifie cette décision de réduire encore davantage des amendes modiques pour qu'elles soient plus abordables pour les jeunes en possession de drogues.

Le gouvernement devrait s'inspirer du monde de la commercialisation où il est connu que les jeunes ont souvent accès à un revenu disponible plus important que les adultes et sont moins prudents dans leurs dépenses. Ils portent des vêtements, des chaussures et des accessoires de marque et ils ont les gadgets et les appareils de communication dernier cri.

La notion voulant qu'une amende réduite dissuade les jeunes de posséder de la marijuana est tout à fait ridicule.

Toujours en ce qui concerne les peines, j'ai entendu des rumeurs voulant que le ministre puisse envisager des peines minimales plus sévères pour les producteurs de marijuana et pour les récidivistes. J'espère sincèrement que c'est plus qu'une rumeur, car ces questions n'ont pas été réglées de façon satisfaisante dans le projet de loi.

D'un point de vue logistique, le gouvernement essaie de faire adopter à toute vapeur le projet de loi au Parlement sans s'assurer que les provinces, les municipalités et les autorités aient les outils voulus pour le mettre en oeuvre. D'après ce que j'ai lu, le projet de loi ne prévoit pas des fonds supplémentaires pour le maintien de l'ordre, la perception des amendes et tous les autres coûts administratifs inévitables.

Comme je l'ai déjà expliqué, ma principale réserve au sujet du projet de loi, c'est le message qu'il envoie aux Canadiens, notamment à nos jeunes. J'espère que le comité étudiera cette question en profondeur.



*Initiatives ministérielles*

Avant le dépôt du projet de loi, il a été abondamment question de la décriminalisation et de la légalisation. On se demandait laquelle des deux options le gouvernement retiendrait.

Lorsque j'ai parlé à des gens de ma circonscription, aussi bien des adultes que des jeunes, j'ai trouvé inquiétant le fait qu'ils utilisent les deux mots de manière interchangeable. Je crains que si le projet de loi est adopté, nos jeunes ne fassent pas la différence entre les deux définitions et que, par conséquent, ils finissent par s'imaginer qu'il est acceptable d'acheter de la marijuana, d'en avoir en sa possession et d'en fumer. C'est un comportement que le gouvernement sanctionne actuellement.

Je pense que la Chambre est irresponsable de simplement envisager l'adoption d'une mesure législative comme le projet de loi C-38, sans avoir préalablement lancé une campagne d'information claire et exhaustive afin de renseigner nos jeunes sur l'objectif du projet de loi.

À Saskatoon, le conseil municipal étudie actuellement la possibilité d'interdire l'usage du tabac dans les lieux publics. Des interdictions semblables ont été adoptées ici, à Ottawa, et dans d'autres agglomérations de partout au Canada. C'est une question de santé et de sécurité, et voilà pourquoi les municipalités essaient de faire tout ce qu'elles peuvent pour décourager l'usage du tabac. En rendant acceptable le fait de posséder de la drogue qui peut se fumer, la décriminalisation de la marijuana est un pas en arrière dans la lutte pour améliorer la santé des Canadiens.

Le gouvernement envoie des messages contradictoires. Il dit aux Canadiens de ne pas fumer parce que c'est mauvais pour eux, il interdit aux fabricants de cigarettes de faire de la publicité parce que cela peut influencer nos jeunes, mais il dit que la possession de marijuana n'a rien de criminel.

Hier, le ministre a décrit le projet de loi C-38 comme le point de départ d'une véritable réforme. Je pense que c'est le projet de loi qui nécessite une véritable réforme.

• (1220)

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je suis ravi d'intervenir au sujet de ce projet de loi qui porte sur la décriminalisation de la marijuana.

Je tiens à ce qu'il soit très clair que je ne peux absolument pas appuyer ce projet de loi et que je ne le ferai pas. En outre, je signale que la plupart de mes électeurs ne l'appuient certainement pas.

J'ai examiné la question de la décriminalisation dans certaines circonstances et je continue de le faire. Néanmoins, d'après le libellé de la mesure législative, la décriminalisation est tout à fait inacceptable, et j'explique dans un instant pour quelle raison.

Toutefois, je veux d'abord me pencher sur le message contradictoire qu'envoie cette mesure législative aux Canadiens, dans son état actuel, alors que nous avons tellement entendu parler de l'importance de traiter sévèrement la conduite avec facultés affaiblies.

Au Canada, cinq personnes meurent chaque jour et plus de 200 autres sont blessées parce que des gens conduisent en état d'ébriété. Un grand effort public a été consenti pour réduire, voire éliminer l'incidence de la conduite avec facultés affaiblies. Voilà.

Après tout le travail réalisé pour contrer la conduite avec facultés affaiblies, le gouvernement propose de décriminaliser la consommation de marijuana en quantité appréciable, jusqu'à 30 grammes. Par surcroît, il le propose avant même d'avoir mené des enquêtes ou effectué des évaluations fiables, au moyen de contrôles routiers, pour savoir comment se comportent les gens qui conduisent un véhicule

après avoir consommé de la marijuana. Il semble tout simplement absurde qu'un gouvernement fasse une telle proposition. Qui plus est, le gouvernement ne fait qu'élargir le grave problème que constitue la conduite avec facultés affaiblies, et y ajoute un autre problème sérieux, celui de la conduite sous l'emprise de drogues illicites. J'estime tout à fait irresponsable de la part du gouvernement de proposer une chose pareille.

D'une part, on a déployé des efforts considérables pour réprimer la conduite avec facultés affaiblies et, d'autre part, le gouvernement propose, à la légère, l'adoption d'une mesure législative qui faciliterait énormément, voire encouragerait, la conduite après consommation de marijuana. Il faut examiner cet aspect de la question, avant même d'envisager sérieusement l'idée d'appuyer la mesure législative. C'est certainement ainsi qu'il faudrait procéder.

Toute mesure législative visant à décriminaliser la marijuana devrait répondre à certaines exigences avant que je puisse envisager sérieusement de l'appuyer et, comme je l'ai dit, le projet de loi dont la Chambre est saisie ne répond certainement pas à ces exigences. Il ne reflète pas les propositions faites par le comité qui a passé des mois à l'étudier.

Voici les changements minimum qui devraient être apportés à cette mesure législative avant que je puisse envisager sérieusement de l'appuyer. Premièrement, l'amende imposée en cas d'infraction punissable par procédure sommaire s'appliquerait à la possession de cinq grammes ou moins, et non 30 grammes, ce qui est une quantité importante de marijuana qui, comme certains de mes collègues l'ont fait remarquer, est plus communément associée à un trafiquant.

Deuxièmement, nous aurions besoin d'une entente claire avec les gouvernements provinciaux et tout le milieu judiciaire pour assurer le traitement uniforme des infractions criminelles compte tenu des quantités qui ont été décriminalisées. Autrement dit, quelqu'un qui se ferait prendre avec 35, 40 ou 50 grammes serait reconnu coupable d'un acte criminel dans toutes les provinces. Il faut que nous soyons satisfaits de la limite établie.

Le gouvernement propose une limite de 30 grammes. Je peux m'imaginer ce qui arriverait si quelqu'un était accusé de possession de 32 grammes de marijuana. Le juge dirait probablement que, aux termes du Code criminel, il est injuste d'accuser une personne qui était en possession de 32 grammes même si la limite établie dans la loi est de 30 grammes. Les quantités entreraient certainement en ligne de compte. Il est essentiel que cela ne se produise pas, et c'est pourquoi les gouvernements provinciaux devraient accepter la limite établie, qui, à mon avis, ne devrait certainement pas dépasser cinq grammes, ce qui est loin des 30 grammes proposés dans ce projet de loi.

Une autre exigence serait un barème progressif d'amendes. Les amendes et les sanctions augmenteraient en fonction du nombre de condamnations. Ce ne serait pas toujours la même amende qui serait imposée.

*Initiatives ministérielles*

●(1225)

La proposition contenue dans le projet de loi selon laquelle les jeunes trouvés en possession d'une quantité inférieure à 30 grammes seraient condamnés à une amende moins lourde que les personnes plus âgées est absurde. Quel genre de message est-ce que ça envoie aux jeunes? Que fumer de la marijuana ne peut certainement pas être dangereux? Je ne suis pas du tout d'accord. La marijuana est une drogue très dangereuse et on devrait décourager nos jeunes d'en consommer. Or, cette mesure législative aurait pour effet d'encourager les jeunes à fumer de la marijuana parce que le message qu'elle transmet est que la marijuana ne fait pas de mal. C'est faux et je pense que ça doit être rectifié avant que l'on puisse appuyer le projet de loi.

Il faudrait mettre en place une stratégie antidrogue nationale. On aurait cru qu'avec tout le bon travail qu'a fait le comité et tous les cerveaux qui ont planché sur la question au ministère de la Justice, on se serait efforcé de mettre en place une stratégie antidrogue nationale, un genre de stratégie globale, d'ensemble, pour s'attaquer au très grave problème de la consommation de drogues dans notre pays.

Jusqu'à maintenant, quelle a été la réponse du gouvernement à ce très grave problème? Il a ouvert une clinique d'injection légale à Vancouver pour que les gens puissent légalement violer la loi dans les rues de Vancouver. Je trouve que ce n'est pas approprié. Ces cliniques causent de très graves problèmes, comme nous avons pu le constater dans d'autres pays.

Ce n'est pas une stratégie antidrogue. C'est un constat d'échec. Pour le gouvernement, cela revient à dire qu'il ne peut pas régler ce grave problème, qu'il n'y arrivera pas, et que donc il ne va même pas essayer. C'est totalement inacceptable et c'est honteux de la part d'un gouvernement de dire une chose pareille au sujet d'un problème aussi grave que la consommation de drogues. Nous connaissons tous les méfaits sociaux qui résultent de la consommation de drogues, or, la réponse du gouvernement est d'ouvrir des centres d'injection légale en l'absence d'une stratégie nationale antidrogue. C'est absurde.

S'attaquer d'abord au problème de la marijuana sans tenir compte des autres drogues, dont certaines sont plus dangereuses, est un autre exemple de l'inaptitude du gouvernement à classer ces priorités. On ne peut pas essayer de s'attaquer à un problème comme celui-ci en isolation, de manière aussi totalement désorganisée. Cela ne marchera pas. Les Canadiens le savent. Je suis surpris que le gouvernement ne le sache pas.

Un autre problème qui, selon moi, sera encore plus difficile à régler, si le projet de loi est adopté, est celui du trafic et de la culture. Nous savons que, dans beaucoup de localités canadiennes, cela a fait beaucoup de mal et a causé bien des difficultés. Certains quartiers de nos villes et localités ont beaucoup souffert de cette culture et de ce trafic.

Il faut que notre loi soit claire et applicable et qu'elle précise que la culture et le trafic sont des infractions criminelles graves. Décriminaliser la possession de 30 grammes de marijuana aura pour conséquence de brouiller la distinction entre ceux qui ont de la marijuana pour leur propre consommation et ceux qui en font le trafic. Cela ne fera que rendre le problème plus ardu. Le projet de loi n'aidera pas à le régler.

Pour ces raisons et bien d'autres, je n'appuierai pas le projet de loi. Nous continuerons d'exhorter le gouvernement à apporter des amendements pour aplanir ces difficultés et régler le problème du commerce avec les États-Unis. Les Américains ont dit clairement que, si nous adoptons les mesures de décriminalisation proposées,

nous aurons davantage de problèmes de commerce et d'acheminement des marchandises à la frontière. Nous avons déjà des problèmes qui ont des conséquences catastrophiques pour l'agriculture et l'industrie du bois d'oeuvre. Inutile d'étendre le problème à d'autres secteurs. C'est pourtant ce que les Américains ont annoncé.

●(1230)

Tâchons de régler ces problèmes. Si le gouvernement se penchait sur toutes les questions que j'ai mentionnées, j'envisagerais d'appuyer ce projet de loi. Je pense toujours que la décriminalisation de la marijuana donne à croire à nos jeunes et à l'ensemble des Canadiens que ce n'est pas aussi nocif que ce l'est réellement, selon moi.

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD):** Madame la Présidente, j'aimerais parler brièvement du projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur les contraventions et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.

J'ai trouvé le débat très intéressant aujourd'hui. Ce projet de loi soulève plusieurs questions, que le NPD partage avec un grand nombre d'autres députés de la Chambre. Il s'agit pour l'instant d'un projet de loi contradictoire et déroutant. Il a subi beaucoup de critiques provenant de tout l'éventail politique.

Ainsi, ce projet de loi a été présenté par le gouvernement le 27 mai 2003, à peine un jour après qu'il en a appelé du jugement d'une cour de l'Ontario qui déclarait que les personnes ayant une exemption médicale devraient être approvisionnées légalement en cannabis. Cela constituait, dès le début, une contradiction évidente.

Le projet de loi vise à dépenaliser la possession de petites quantités de marijuana mais à renforcer les sanctions pour les activités de culture de marijuana à grande échelle. Pour l'instant, le fait d'être arrêté pour possession de marijuana peut donner lieu à une peine d'emprisonnement de sept ans.

J'aimerais examiner les conséquences que ce projet de loi pourrait avoir sur certaines personnes auxquelles on ne songe pas d'emblée. Les dispositions du projet de loi sont très simples. La possession et la production de cannabis resteront illégales au Canada. Le recours au tribunal pénal et les sanctions pénales possibles seraient remplacés par des amendes pour la possession de 15 grammes ou moins de marijuana et d'un gramme ou moins de résine de cannabis.

Le projet de loi autorisera les policiers à remettre une contravention ou à délivrer une sommation à comparaître devant un tribunal pénal pour la possession de 15 à 30 grammes de cannabis.

Nous voilà donc avec un régime punitif à quatre vitesses. Pour avoir cultivé un à trois plants, une personne sera exposée à une déclaration de culpabilité par procédure sommaire et à une amende maximale de 5 000 \$ ou à une peine de 12 mois de prison. Pour 4 à 25 plants, elle risquera une amende maximale de 25 000 \$ ou une peine de 18 mois de prison. Pour 26 à 50 plants, elle sera passible d'une peine maximale de 10 ans de prison et pour plus de 50 plants, d'une peine pouvant atteindre 14 ans de prison, soit le double de la peine maximale imposée actuellement.

C'est une drôle de façon d'envisager les choses. Cela revient à dire qu'un peu, c'est bien, mais qu'un peu plus, c'est moins bien. On rate le coche si le but recherché consiste à prévenir les gens contre l'usage de la marijuana.

*Initiatives ministérielles*

Le projet de loi induit les Canadiens en erreur et perpétue le mythe voulant que le droit pénal puisse régler les problèmes de drogues. Le NPD craint que l'imposition de peines plus sévères pour la culture de la marijuana ne fasse augmenter en réalité le prix de cette drogue, si bien qu'il sera plus difficile pour les gens qui en consomment à des fins médicales de s'en procurer.

Nous croyons même qu'un régime punitif plus sévère risque de favoriser l'étendue du crime organisé en sortant du marché les petits producteurs, et que les policiers en auront encore plein les mains. Nous craignons que la distribution de contraventions nécessitera l'affectation d'un plus grand nombre de ressources policières sur le terrain.

Le projet de loi ne prévoit aucune amnistie pour les Canadiens détenteurs d'un casier judiciaire pour avoir commis des infractions relatives au cannabis. Quelque 600 000 Canadiens possèdent un casier judiciaire pour possession simple de marijuana. Il y a peut-être parmi eux des gens qui sont ici dans cette Chambre. Je n'ai pas fait de vérifications, mais c'est possible. Une chose est sûre, il y a sûrement des membres de nos familles qui ont un casier judiciaire pour cette raison.

Puisqu'on commence à voir la marijuana sous un angle différent, il y a tout lieu de se doter d'un mécanisme pour effacer des dossiers ces soi-disant infractions criminelles.

• (1235)

Le projet de loi C-38 propose une approche contradictoire et confuse. Voilà le message fondamental que nous voulons transmettre. D'une part, il prétend offrir une mesure de décriminalisation, mais toute la rhétorique politique et le système de peines décrit dans ce texte législatif donnent à penser que la loi sera appliquée de façon plus rigoureuse et plus étendue.

Nous craignons aussi que les peines plus sévères pour la culture de marijuana fassent augmenter les prix. Ceux qui ont besoin de cette substance à des fins médicales ou pour alléger leurs douleurs pourraient avoir encore plus de difficulté.

À notre avis, ce projet de loi accorde trop d'importance à la mise en application. Il faudra sans doute plus de ressources policières au niveau local pour émettre toutes les contraventions prévues.

Quelque 100 000 Canadiens font usage de marijuana. Rien ne prouve que les contraventions ou les peines plus sévères vont faire baisser ce nombre.

En terminant, je veux aborder brièvement la question de l'usage de marijuana à des fins médicales. Le Comité spécial sur la consommation non médicale de drogues ou médicaments n'a pas traité de l'usage de la marijuana à des fins médicales. Le NPD veut attirer l'attention sur les graves problèmes et lacunes du programme fédéral quant à la consommation de cannabis à des fins médicales. Les règlements de ce programme sont très contraignants, trop bureaucratiques et ils limitent grandement l'accès au cannabis pour les Canadiens qui ont vraiment besoin de cette substance à des fins thérapeutiques. Le NPD est d'avis qu'il faudrait éliminer ces restrictions inutiles.

Le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites a formulé des recommandations très sensées à cet égard et nous aimerions qu'on y donne suite.

Il reste certains aspects à corriger dans le projet de loi. Le NPD a appuyé le travail du comité sur la consommation de drogues et s'est efforcé de dégager un consensus sur l'élaboration de lois plus progressistes à cet égard. Nous poursuivrons notre travail au comité en vue d'améliorer le projet de loi.

**M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, j'interviens aujourd'hui au sujet de la décriminalisation de la marijuana. Je le fais au moment où cette question soulève sans doute plus de confusion que jamais, non seulement au pays et en particulier chez nos adolescents, mais aussi au sud de notre frontière.

J'ai participé à des rencontres dans des écoles secondaires au cours de la dernière année, et c'est un sujet qui y est de la plus haute actualité. Les étudiants ont hâte que cette mesure soit adoptée et, pour le prouver, ils ont déjà augmenté leur consommation de marijuana. Il est prouvé que la consommation de marijuana dans les écoles secondaires a déjà augmenté en raison de ce projet de loi.

John Walters, directeur du Bureau de la politique nationale de lutte contre les stupéfiants à la Maison-Blanche, a récemment fait un commentaire au sujet de notre premier ministre. Il a tenu des propos auxquels nous devrions prêter une grande attention. Il a dit que les Canadiens étaient préoccupés par le comportement de leur premier ministre et le fait qu'il avait traité cette question à la blague. Notre premier ministre a dit:

Je ne connais pas la marijuana. Peut-être vais-je en faire l'essai lorsqu'elle aura été décriminalisée. J'aurai l'argent de mon amende dans une main et un joint dans l'autre.

C'est comme une personne qui se rend à l'aéroport et qui dit: «J'ai une bombe dans ma chaussure et dans ma poche de veston.» Nous savons qu'il ne faut pas faire cela. Selon moi, le premier ministre d'un pays devrait savoir qu'il ne peut faire ce genre de plaisanterie à quelque endroit que ce soit dans le monde où cela pourrait être repris par les médias.

À mon avis, c'était une déclaration préjudiciable qui induit nos jeunes en erreur. J'estime que cette déclaration est abaissante pour notre pays, notre Parlement et notre premier ministre lui-même. J'étais fort peiné de l'entendre faire une telle déclaration.

John Walters des États-Unis a aussi déclaré ce qui suit.

Le Canada est l'endroit dans l'hémisphère où la situation se détériore rapidement. C'est le seul pays de l'hémisphère qui est en voie de devenir un important producteur de drogue au lieu de réduire cette production.

C'est très vrai, et c'est un triste commentaire au sujet de notre pays. C'est un triste commentaire concernant notre gouvernement et les personnes qui favorisent à la Chambre cet allègement de la guerre contre les drogues.

Récemment, mon collègue, le député de Langley—Abbotsford a reconnu devant le comité que la question prenait une tournure délicate à la frontière. Après l'expérience de l'ESB et des subventions agricoles accordées par les États-Unis, nous devrions avoir tiré les leçons qui s'imposent. Nous devrions nous comporter en bons voisins à l'égard des Américains et ne plus adopter à leur endroit une attitude offensante.

Le député de Langley—Abbotsford a également dit qu'il ne servait à rien de nous doter d'un processus qui insulterait tout le monde au sud de la frontière. C'est extrêmement important et c'est l'un des problèmes majeurs que soulève la décriminalisation de la marijuana. Cela créera toutes sortes de problèmes frontaliers et compliquera nos relations avec les États-Unis.

*Initiatives parlementaires*

En vertu du projet de loi, le fait de fumer ou de posséder 15 grammes ou moins de marijuana serait permis ou, du moins, cela ne constituerait plus une infraction criminelle. On pourrait en fumer, mais ne pas en posséder en trop grande quantité. Par contre, la culture de la marijuana serait interdite. Beaucoup de choses seraient interdites. En somme, le projet de loi envoie un message très ambigu. Sous ce rapport, ce qui me préoccupe le plus, c'est la confusion qu'engendre le projet de loi ou le message contradictoire qu'il envoie au sujet de la santé des personnes qui consomment de la marijuana.

• (1240)

On reçoit beaucoup de mésinformation selon laquelle cette pratique n'est pas nocive. Nous savons tous qu'il n'en est rien et que la consommation de marijuana est forcément nuisible.

J'ai un souvenir qui remonte au siècle dernier, dans les années 50. J'étais encore jeune et j'allais à l'église. Quelqu'un, je ne me souviens plus qui, m'avait dit que le tabagisme, si je décidais de m'y adonner, serait nuisible pour ma santé.

On se souviendra que la question a fait l'objet d'un débat depuis cette époque jusqu'aux années 90. De nombreuses personnes, présumément bien informées, affirmaient que le tabagisme n'était pas nuisible. Et nous avons subitement dû compter avec les nombreux cas de cancers mortels causés par le tabagisme. On a vu apparaître des recours collectifs contre les compagnies de tabac, à cause des problèmes de santé que la fumée du tabac avait causés à tant de gens. C'était devenu un fait avéré, et les gens poursuivaient les compagnies de tabac pour n'avoir pas mis d'avertissement sur les paquets de cigarettes.

C'est l'une des situations les plus ridicules à s'être jamais produites dans une société éclairée. Depuis un demi-siècle, toute personne ayant ne serait-ce qu'un brin de jugeote, comme disait mon père, savait que la fumée de cigarette ne pouvait être bénéfique mais qu'elle était nocive.

Comme mon collègue l'a mentionné un peu plus tôt, à l'instar des pompiers, les gens portent des masques et utilisent d'autres articles pour se protéger contre la fumée et toutes les émanations nocives. Nous savons qu'il n'est pas indiqué d'aspirer des produits toxiques et pourtant nous laissons nos adolescents croire tout le contraire.

Il serait tragique que la Chambre des communes adopte ce projet de loi et envoie ce message aussi tordu aux jeunes Canadiens qui, un jour, se tourneront vers le système de soins de santé pour faire soigner des conditions à long terme attribuables sans aucun doute à la marijuana plus puissante qui est cultivée de nos jours dans des domiciles privés.

Les effets à long terme de la marijuana sont beaucoup plus dangereux que ceux de la consommation d'alcool. Lorsqu'une personne s'enivre, il ne faut que quelques heures à son corps pour se nettoyer, se débarrasser de l'intoxication et revenir à la normale. Je me suis laissé dire que les effets de la marijuana durent des jours et non seulement quelques heures et qu'un consommateur peut en venir à être constamment intoxiqué. Cela pourrait faire diminuer le rendement des étudiants et leur capacité à conduire une voiture, à utiliser de la machinerie, à faire leur travail, à penser, à parler, ainsi de suite.

Mon collègue de Calgary-Est a qualifié cela de rabais offert aux étudiants.

J'ai récemment fait l'acquisition d'une voiture neuve. Je l'ai achetée, parce qu'on m'offrait un rabais sur la pénalité qui allait m'être imposée à l'achat. Autrement dit, comme je ne pouvais payer comptant, j'obtenais un rabais sur le taux d'intérêt qu'on allait

m'imposer. Alors, comme la pénalité s'en trouvait réduite, j'ai acheté une voiture neuve.

Nos milliers d'adolescents s'aperçoivent que la peine est réduite et en concluent qu'ils obtiennent un rabais d'étudiant. Comme la consommation de marijuana n'est plus une infraction criminelle, ils se disent qu'elle n'est pas nocive. Il m'est impossible d'appuyer ce genre de rabais.

• (1245)

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Que ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au lundi, 20 octobre, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

**M. Geoff Regan:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Des discussions ont eu lieu entre tous les partis et il y a entente pour reporter de nouveau le vote par appel nominal demandé sur la motion de renvoi du projet de loi C-38 au comité avant la deuxième lecture jusqu'à la fin de la période des initiatives ministérielles, le mardi 21 octobre 2003.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Y a-t-il consentement pour dire qu'il est 13 h 30 ?

**Des voix:** D'accord.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

• (1250)

[Traduction]

### LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend le débat, interrompu le 31 mars, sur la motion et sur l'amendement.

*Initiatives parlementaires*

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir intervenir dans le débat sur la motion d'initiative parlementaire n° 293. Le gouvernement devrait reconnaître et encourager la magnifique mosaïque culturelle du Canada en modifiant sa Loi de l'impôt sur le revenu.

À titre de porte-parole de l'Alliance canadienne en matière de multiculturalisme, je voudrais dire tout d'abord que notre politique en matière de multiculturalisme a remporté un vif succès. Elle est considérée à l'échelle internationale comme l'une des politiques les plus progressives parmi les pays où vivent des gens de cultures différentes. Cela permet bien sûr une manifestation des différences culturelles, ce qui est excellent et favorise, comme toute autre culture, l'innovation et la créativité. Il semble naturel d'appuyer cette motion puisqu'elle reconnaît que la créativité revêt une multitude de formes dans la communauté artistique.

On peut aussi évaluer la maturité d'une civilisation à la manière dont elle a développé sa culture. La culture canadienne est très respectée partout au monde, qu'il s'agisse de la culture française, de la culture anglaise ou de la culture autochtone. Notre culture est très diversifiée. Les artistes canadiens de tous les domaines font preuve d'une extraordinaire créativité. C'est une question de grande fierté et de soutien.

Nous aimerions pouvoir appuyer la motion sans réserve. Toutefois, malgré le fait que nous voulions appuyer la promotion de la culture, ce que nous comptons bien faire d'ailleurs, nous n'appuyons pas la partie de la motion qui vise à traiter les artistes comme un groupe distinct et à leur accorder une exemption fiscale.

Bon nombre des intéressants commentaires que j'ai reçus soulignent que les artistes doivent surmonter bien des difficultés avant que leur travail ne soit reconnu. C'est bien connu, et ce n'est pas seulement le cas au Canada, mais bien partout ailleurs. Toutefois, la proposition visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour tenter de venir en aide aux artistes nous laisse plutôt perplexes. Quelles mesures doit-on accorder, jusqu'où devons-nous aller et pourquoi doit-on se limiter à ces personnes?

J'ai en main une liste partielle de gens ayant un statut particulier. Cette liste comprend les personnes handicapées, les soignants, les gens qui travaillent à l'étranger, les gens qui ne tirent plus de revenus, les gens qui ont acheté un REER et ainsi de suite. Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle est longue. Lorsque nous voyons le gouvernement se servir de l'argent des contribuables pour favoriser ses amis, comme Bombardier et d'autres, on ne peut s'étonner de voir que ma collègue du NPD, qui fait partie de la communauté artistique, songe à en demander autant. Il n'y a rien de mal à présenter une motion dans ce sens.

Nous avons eu trois motions d'initiative parlementaire, particulièrement cette semaine, demandant la même chose. D'ailleurs, un de mes collègues, que j'ai appuyé, a présenté une motion demandant une exemption pour les pompiers. Puis, mon collègue du NPD a demandé des exemptions fiscales pour les personnes qui s'adonnent au sport. Et maintenant, celle-ci. Que devrions-nous faire, maintenant?

L'Alliance canadienne croit que la solution consiste à réduire l'impôt sur le revenu de tous, parce que chaque groupe, d'une manière ou d'une autre, a un besoin. Beaucoup d'ainés vivent dans ma circonscription. Ils sont confrontés à de terribles difficultés, parce que leurs revenus sont fixes. Calgary étant une ville en plein essor, les loyers augmentent, et tout le reste aussi. Ils vivent de grandes difficultés. Des groupes, comme les équipes de hockey mineur,

recherchent un soulagement. Tout le monde voudrait bien obtenir un soulagement. Jusqu'où peut-on étendre l'assiette au beurre avant qu'il ne reste plus rien?

● (1255)

De l'avis de mon parti, une solution très simple permettant de mieux s'attaquer à ces questions consiste à supprimer les dépenses superflues. Débarrassons-nous des projets inutiles à DRHC et du registre des armes à feu. L'élimination des dépenses superflues permettrait au gouvernement d'abaisser globalement les impôts. Alors, chacun des Canadiens en bénéficierait, qu'il soit dans la communauté artistique, dans le monde des affaires, ou n'importe où.

Une réduction générale d'impôt donnerait l'initiative à tous les Canadiens, y compris aux artistes. Elle atteindrait l'objectif que mon collègue a mis de l'avant, qui est de prodiguer une aide aux artistes qui en ont besoin. Une réduction d'impôt globale et générale viendrait en aide à tout le monde, y compris aux mères célibataires. Il semble que nous oublions les mères célibataires. Elles ont de la difficulté à élever leurs enfants. Elles ont des emplois insuffisamment rémunérés. Dans ma circonscription, la dernière fois que j'ai frappé aux portes, j'ai rencontré de nombreuses mères célibataires qui étaient retournées vivre avec leurs parents parce qu'elles n'arrivaient pas à joindre les deux bouts.

Il y a des groupes de sans abris dans nos villes. Le fait de proposer des solutions symboliques pour un groupe ou un autre ne permettra pas de régler beaucoup de problèmes. Pourquoi accepterions-nous d'aider un groupe et non pas un autre? Comment pouvons-nous faire une distinction entre les groupes? Chacun d'eux apporte une importante contribution à la mosaïque canadienne.

La solution est une réduction générale des impôts. Cette réduction ne peut être effectuée que si le gouvernement limite ses dépenses. Sans cela, nous ne pouvons rien faire.

Le même parti qui a présenté la motion a dit qu'il faudrait accroître le budget de l'aide étrangère de 0,7 p. 100. C'est une proposition très noble, mais d'où viendra l'argent? C'est toujours le même contribuable qui paie, mais il y a d'autres dossiers à traiter.

Si le gouvernement réduisait ses dépenses, il pourrait réduire les impôts, ce qui bénéficierait à tous, y compris aux artistes.

Il est difficile d'affirmer que nous n'appuyons pas la motion. Ce n'est pas parce que nous ne reconnaissons pas la valeur de la communauté artistique, c'est parce que nous estimons qu'une réduction générale des impôts serait plus profitable.

[Français]

**Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ):** Madame la Présidente, vous serez peut-être étonnée de me voir parler aujourd'hui sur la motion M-293, moi qui suis porte-parole en matière de citoyenneté, d'immigration et de condition des personnes handicapées.

Je suis néanmoins sûre que vous savez qu'au-delà des dossiers, nous avons tous et toutes des penchants pour des sujets particuliers. En quelque sorte, nous pouvons dire que nous sommes également des porte-parole de coeur, à différents égards. Pour certains il s'agira de sport, de loisirs, de sciences ou de technologie. Pour ma part, les domaines de la santé et de la culture me préoccupent au premier chef. Mon passé dans le domaine de la santé explique mon intérêt pour le premier et ma passion pour les arts et la culture justifie mon affection toute particulière pour le second. C'est sur le thème de la culture que je prends la parole aujourd'hui.

### Initiatives parlementaires

Je tiens à féliciter la députée de Dartmouth pour avoir porté à l'attention de la Chambre l'importante question qu'est le soutien offert aux artistes et aux différents intervenants qui oeuvrent dans le milieu culturel.

La motion qui retient notre attention aujourd'hui, se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait célébrer et favoriser la diversité et le caractère exceptionnel de la culture canadienne en modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu de façon à exempter les artistes créateurs et les artistes interprètes du paiement de l'impôt sur un pourcentage du revenu qu'ils tirent de droits d'auteur, de droits connexes et/ou de la vente d'oeuvres de création.

Avant d'aller plus loin, permettez-moi de préciser qu'un amendement a été proposé par ma collègue de Drummond afin de supprimer le mot «canadienne» après le mot «culture». Je reviendrai plus tard sur le sens de cette proposition.

C'est avec plaisir que le Bloc québécois appuiera la motion de la députée du Nouveau Parti démocratique. En enjoignant le pas, nous démontrons une fois de plus notre soutien aux artistes et aux créateurs.

Il existe un paradoxe évident entre nos vies quotidiennes, la place qu'y occupe la culture et le statut des artistes. Qui n'a pas à la maison quelques livres dans lesquels il aime se plonger de temps à autre, afin de pénétrer dans un monde parfois imaginaire, parfois réel, et ainsi s'éloigner du flot de la quotidienneté? Qui ne regarde pas la télévision ou ne visionne pas de films à l'occasion? Combien de gens comptent parmi leurs loisirs une soirée au théâtre ou au concert? Combien de disques compacts avez-vous chez vous, et j'ose croire qu'ils sont en plus grand nombre que les copies contrefaites? Voilà, la culture fait partie de notre mode de vie, de notre réalité et, où que nous regardions et quoi que nous fassions, elle ne laisse personne indifférent.

Par contre, qu'en est-il des gens qui exercent les nombreuses professions liées au domaine culturel? Plus particulièrement, qu'en est-il des artistes, travailleurs autonomes pour la majorité d'entre eux? Si la culture est partout et que nous en consommons quotidiennement, cela place-t-il les artistes parmi les plus fortunés de notre société? Mis à part quelques humoristes, chanteurs et acteurs, la plupart d'entre eux se trouvent dans une situation très précaire.

Face à cette situation, sommes-nous impuissants à changer les choses? Deux niveaux de réflexion s'imposent: la réflexion du citoyen et celle du législateur. Permettez-moi d'abord de faire un appel aux citoyens. L'appauvrissement de nos artistes n'est pas seulement dû au marché restreint dans lequel ils évoluent ou encore aux agents et maisons de production trop gourmands.

Je serais curieuse de savoir combien de copies frauduleuses de disques compacts nous pourrions amasser si nous faisons une perquisition dans chacun des foyers québécois et canadiens. Comment peut-on prétendre apprécier le travail d'un artiste si l'on estime qu'il ne vaut même pas les 20 à 25 \$ demandés pour pouvoir écouter à volonté les pièces qu'il a composées et celles qu'il interprète? Copier le matériel d'un artiste sans en acquitter les droits, c'est un manque flagrant de respect, de reconnaissance et de justice. Ne pas voler les artistes est une responsabilité collective et le vol ne doit pas être banalisé, parce que de toute façon «tout le monde le fait», comme disent certains.

Que peuvent faire les législateurs? Bien sûr, nous avons une responsabilité envers les artistes créateurs et les artistes interprètes. Nous ne pouvons faire comme si nous ignorions qu'ils vivent le plus

souvent dans des situations difficiles, voire qu'ils sont nombreux à vivre sous le seuil de la pauvreté.

● (1300)

De plus, le fait qu'il s'agit souvent de travailleurs autonomes a pour conséquence qu'ils ne peuvent bénéficier de certains avantages conférés par le Code du travail, par exemple.

En prenant compte des divers facteurs influençant sur le travail des artistes et leurs conditions de vie, il ne fait nul doute qu'une intervention positive du palier politique est essentielle.

Au Québec—cela ne vous étonnera pas—, nous avons déjà des dispositions similaires à la demande de la motion M-293. Au tout début, les créateurs bénéficiaient d'une exemption d'impôt sur les redevances de droits d'auteur selon une échelle progressive allant jusqu'à 30 000 \$ annuellement. Maintenant, nous nous sommes ajustés; la limite se situe à 60 000 \$.

Mis à part les cas où les artistes connaissent des succès retentissants, il leur est très difficile de prévoir ce que leur réservera l'avenir et à quoi ressemblera leur déclaration d'impôt pour l'année suivante. Dans leur cas, le passé n'est pas nécessairement garant de l'avenir.

La Conférence canadienne des arts, la CCA, pour sa part, réclame depuis longtemps des allègements fiscaux touchant les droits d'auteur. D'ailleurs, dans sa proposition prébudgétaire soumise au Comité permanent des finances en septembre 2002, la CCA réclamait des exemptions équivalentes à celles accordées au Québec. À cet effet, les recommandations 3 et 4 stipulaient ceci:

Que le gouvernement du Canada songe sérieusement à appuyer les créateurs et les artistes professionnels canadiens qui sont à la base de toutes les institutions et industries culturelles du pays en accordant une exemption d'impôt sur les redevances de droits d'auteur jusqu'à concurrence de 60 000 \$.

Que, par suite de l'adoption des exemptions d'impôt susmentionnées sur les redevances de droits d'auteur, le gouvernement du Canada songe sérieusement à accorder une exemption semblable à tous les revenus artistiques jusqu'à concurrence de 60 000 \$ par année.

Parce qu'il ne fait aucun doute que ces demandes sont légitimes et que les artistes méritent un soutien accru de l'État au moins par des mesures fiscales encourageant la production culturelle, nous appuyons la motion de la députée de Dartmouth.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, une proposition d'amendement a été soumise par ma collègue de Drummond et appuyée par le député de Matapédia—Matane. Elle se lit comme suit:

Que la motion soit modifiée par suppression du mot «canadienne».

Je suis sûre que vous ne verrez pas là une tentative non déguisée de mesquinerie ou de petite politique, bien au contraire. Nous voulons faire de cette motion une initiative parlementaire davantage inclusive, plus conforme à la réalité de la culture sur ce vaste territoire du nord des États-Unis.

En supprimant le mot «canadienne», nous reconnaissons qu'il existe différentes cultures dans ce vaste pays et que toutes méritent la même reconnaissance de la part du gouvernement fédéral. Pour n'en énumérer que quelques-unes, mentionnons les cultures québécoise, canadienne anglaise, canadienne française, autochtone, acadienne et celles des collectivités immigrantes.

En terminant, je lève mon chapeau à tous ceux et celles qui, chaque jour, oeuvrent à mettre de la couleur dans nos vies par le biais de créations culturelles. Grâce à eux, le quotidien se teinte d'imaginaire et de fantaisie, et les maux de la vie nous paraissent souvent moins pénibles lorsque notre esprit jouit du sentiment de liberté que procure, par exemple, la musique, la poésie ou la lecture.

Comme le disait André Malraux:

*Initiatives parlementaires*

L'histoire de l'art entière, quand elle est celle du génie, devrait être une histoire de délivrance: car l'histoire tente de transformer le destin en conscience, et l'art de le transformer en liberté.

C'est la liberté que je souhaite aux artistes et aux créateurs.

• (1305)

[Traduction]

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Madame la Présidente, j'ai quelques mots à dire sur cette motion qui reçoit assurément mon appui de principe. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'appuie les artistes d'un bout à l'autre de ce pays, qu'ils soient dans les arts visuels, peintres ou musiciens. En fait, j'ai eu maintes occasions de travailler directement et indirectement avec des personnes et des groupes à la promotion de l'histoire et de la culture du Canada. Comment mieux faire la promotion de notre histoire et de notre culture que par le truchement d'une forme artistique quelle qu'elle soit?

Nos artistes et nos musiciens comptent parmi les meilleurs ambassadeurs de notre pays et de chacune de nos provinces. Je pense à un groupe de très bons amis à moi, le groupe Great Big Sea, connu aux quatre coins du Canada. Les membres de ce groupe, des amis à moi depuis longtemps, représentent de façon remarquable le Canada et particulièrement Terre-Neuve. Lors des spectacles qu'ils donnent, ils ont toujours un bon mot pour leur merveilleuse province ou une chanson pour ce coin de pays où ils ont grandi. C'est comme ça qu'ils font connaître leur province.

En voyant mes amis du Bloc, qui sont près de moi dans cette enceinte, je pense que certains des plus grands artistes que nous avons au Canada viennent du Québec. En plus d'être de formidables ambassadeurs de leur province, ces artistes participent à l'histoire et à la culture uniques de la belle province de Québec.

Existe-t-il une façon d'aider les artistes? La réalité est que les artistes ne sont pas tous célèbres. J'ai parlé du groupe Great Big Sea. On dit que les gars de ce groupe font beaucoup d'argent. Ont-ils besoin d'un allègement fiscal? Il est évident qu'ils ne réclament pas ce type de mesure aujourd'hui, mais il fut une époque où ils en auraient eu besoin. Ils ne sont pas devenus célèbres sur la scène nationale du jour au lendemain. Ils ont formé leur groupe lorsqu'ils étaient à l'université, dans le but de gagner quelques dollars pour payer leurs études. C'est bien ce qu'ils gagnaient à l'époque: quelques dollars. Aucun artiste ne peut attirer l'attention du public en moins de temps qu'il n'en faut pour crier lapin. Il faut du temps avant de réussir à remplir les salles de spectacle et à vivre de son art.

Bon nombre de nos jeunes artistes, en particulier les écrivains et les peintres, doivent mettre beaucoup de temps à faire leurs preuves, à faire reconnaître leurs oeuvres. Malheureusement, pour beaucoup d'artistes qui ne sont pas connus, la qualité des oeuvres n'est pas synonyme de succès. À moins que quelqu'un tienne vraiment à les interpréter, les oeuvres de ces artistes passent souvent inaperçues. Chez les artistes qui ont du succès, bon nombre percent par pure chance ou parce qu'ils ont l'appui de personnes très consciencieuses qui sont toujours à l'affût d'oeuvres de qualité.

Malheureusement, de nombreux artistes ne percent jamais, bien qu'ils contribuent à leur façon. Si nous n'avions pas d'artistes, de comédiens ou de musiciens, je ne sais vraiment pas comment nous parviendrions à promouvoir et à préserver notre patrimoine et notre culture. L'écriture en vers nous permet de connaître notre passé. J'en suis convaincu. Nous avons pu connaître notre passé grâce aux anciennes balades transmises de génération en génération très longtemps avant que les livres d'histoire soient rédigés dans diverses

cultures. C'est grâce aux histoires, aux balades et aux poèmes que nous l'avons connu et c'est encore vrai de nos jours.

Dans ma province également, à Terre-Neuve-et-Labrador, notre culture et notre histoire sont très riches. Une large part de ce patrimoine est préservé grâce à diverses formes d'art et certainement pas grâce aux efforts soutenus d'un gouvernement pour rédiger correctement notre histoire. Il faut assurément aider d'une manière ou d'une autre les artistes qui préservent notre patrimoine et obtiennent peu en retour. Est-ce qu'on y arriverait en leur accordant une exemption fiscale? C'est fort possible, et je ne m'y opposerais pas.

• (1310)

Le danger, cependant, c'est que d'autres gagne-petit demandent pourquoi on devrait alléger le fardeau fiscal d'un jeune artiste qui espère un jour avoir un succès exceptionnel, mais pas celui des gens qui exercent des métiers peu rémunérés ou qui travaillent sur une ferme, et ainsi de suite. Ils diraient: «Je n'aurai pas droit à cet allègement et pourtant je resterai ici jusqu'à ma mort.» Ils demanderaient pourquoi ils n'ont pas droit à cette exemption alors qu'ils ne gagnent pas plus d'argent que ceux à qui on veut l'accorder et qu'ils ont encore moins de chances d'avancer.

Nous ne pouvons pas laisser de côté quelque groupe à revenu modeste que ce soit dans notre pays. Si seulement nous avions des exemptions convenables. Notre parti a recommandé que les familles et les personnes seules à revenu modeste n'aient pas à payer d'impôt sur le revenu avant d'avoir atteint un seuil de 12 000 \$. Cela allégerait le fardeau fiscal des gagne-petit et nous n'aurions pas à demander des exemptions pour des groupes précis parce qu'ils les auraient automatiquement. De plus, nous ne recevriens pas de plaintes de personnes dont le revenu est aussi faible que ceux pour qui nous demandons des exemptions.

Nous éviterions tout cela en ayant un régime fiscal réaliste dans notre pays, avec une exemption de base qui favoriserait les personnes à faible revenu, et d'autres exemptions comme celle pour gains en capital et ainsi de suite, parce que beaucoup d'artistes et d'auteurs finissent pas promouvoir et vendre leurs oeuvres et deviennent en réalité des entrepreneurs.

De façon générale, oui, nous appuyons la motion. Si c'est une façon d'aider ces gens, nous l'appuyons certainement, mais peut-être que, collectivement, nous devrions chercher une façon d'aider non seulement ces gens qui font tant pour nous, mais aussi d'autres qui ne peuvent pas se débrouiller aussi bien eux-mêmes.

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Madame la Présidente, je suis vraiment ravie de pouvoir exprimer aujourd'hui mon appui à la motion n° 293 présentée par ma collègue, la députée de Dartmouth. C'est une motion extraordinaire qui, je crois, a recueilli énormément d'appuis partout au pays. Elle dit ceci:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait célébrer et favoriser la diversité et le caractère exceptionnel de la culture canadienne en modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu de façon à exempter les artistes créateurs et les artistes interprètes du paiement de l'impôt sur un pourcentage du revenu qu'ils tirent de droits d'auteur, de droits connexes et/ou de la vente d'oeuvres de création.

*Initiatives parlementaires*

Je suis très fière de représenter une collectivité, la circonscription de Vancouver-Est, où résident de nombreux artistes. Beaucoup de gens m'ont écrit ou m'ont envoyé un courriel à propos de cette motion; beaucoup aussi de ceux que j'ai rencontrés m'en ont parlé. Ils sont extrêmement favorables au travail accompli par la députée de Dartmouth dans ce dossier.

Je précise que la députée, qui joue le rôle de porte-parole du NPD en matière de culture, est une véritable apôtre des arts et des artistes au pays. Sans faire de bruit, elle s'emploie avec énergie à convaincre les gens des mesures à prendre pour aider nos artistes. Je la remercie de son acharnement à soulever des questions qui touchent les artistes, mais qui relèvent aussi du domaine des politiques publiques.

La motion est, selon moi, le reflet du genre de travail qu'elle effectue pour inciter le gouvernement à réagir et à reconnaître qu'il est possible de faire des choses simples pour soutenir les artistes canadiens, d'un océan à l'autre.

Je crois que la faiblesse du financement fédéral en matière artistique constitue un énorme problème. Nous savons que le Conseil des Arts du Canada doit, chaque année, refuser 75 p. 100 des demandes individuelles de subvention qui lui sont présentées. En fait, comme les artistes ne peuvent faire une telle demande que deux fois par période de quatre ans, nous savons que le financement fédéral dans le domaine des arts pose de sérieuses difficultés. À Vancouver, où la collectivité artistique est généralement très dynamique, les autorités du district régional du Grand Vancouver et de la ville de Vancouver ont souligné à maintes reprises que, par rapport à d'autres provinces, la Colombie-Britannique et la ville de Vancouver recevaient moins de soutien financier pour les entreprises artistiques.

Il va sans dire que nous avons notre part de problèmes et de doléances en ce qui concerne le manque de financement dans le domaine des arts et de la culture. Néanmoins, je profite de l'occasion pour signaler que cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de réduction du financement fédéral au titre des arts et de la culture.

À mon avis, la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui est l'occasion pour nous de faire quelque chose de très concret afin d'aider réellement les artistes. Il est à espérer qu'ils puissent continuer d'avoir accès à tous les autres programmes disponibles et, en leur disant que nous sommes disposés à envisager qu'une partie de leur revenu ne soit pas imposable, nous ferions quelque chose de très important.

Je pense à des organismes de ma circonscription comme le Vancouver East Cultural Centre, le Video Inn, Headlines Theatre ou un événement très populaire qui a lieu à l'automne et qui s'appelle East Side Culture Crawl; dans le cadre de cet événement, les gens du public vont, par milliers, visiter les différents studios de Vancouver-Est, s'entretenir avec les artistes, admirer leur travail et établir avec eux un dialogue. C'est un événement hors de l'ordinaire.

Je pense à des endroits comme Gallery Gachet ou le Western Front, une coopérative très connue administrée par des artistes, une des plus anciennes de notre pays. Je pense à ces lieux et endroits de ma circonscription où les artistes peuvent se réunir pour exercer leur art, parler, peindre ou présenter leurs projets artistiques, où le public peut aussi apprendre, comprendre et participer. Nous trouvons cela très stimulant dans la circonscription de Vancouver-Est. C'est un aspect très important de notre collectivité. Cela fait partie intégrante de la circonscription de Vancouver-Est.

En fait, la ville de Vancouver a désigné des secteurs particuliers afin d'encourager l'aménagement de studios où les artistes peuvent vivre et travailler, car un des problèmes auquel ces derniers se

heurtent, c'est évidemment la difficulté de trouver des logements abordables, notamment si le travail qu'ils font dans leur studio nécessite l'utilisation de peintures et de produits chimiques industriels. Comme ils ont besoin d'un endroit où ils peuvent vivre et travailler, la ville de Vancouver a modifié ses règlements afin de permettre cela.

● (1315)

Nous sommes très heureux que l'est de Vancouver ait cette incroyable vitalité de création artistique. Je suis toujours étonnée de constater qu'on croit encore largement que le gouvernement subventionne les arts. Je crois que c'est plutôt le contraire. Je pense que ce sont les artistes qui nous subventionnent. Si quelqu'un a déjà pris le temps de comptabiliser les heures et les années de travail que les artistes investissent dans leurs oeuvres de création et la valeur monétaire réelle qu'ils en retirent, le résultat devait être quelques sous de l'heure.

Je pense à un artiste que j'ai rencontré récemment à Vancouver, Nathaniel Geary, dont la première de son nouveau film, *On the corner*, vient d'avoir lieu au festival international du film. C'est un film très accrocheur sur le centre-ville, la drogue et le commerce du sexe. Ce film est magnifique. Les critiques ont été élogieuses. Cependant, il lui est difficile de faire la distribution de son film, même s'il a été acclamé par les critiques.

Le soir de la première, dans son discours à l'auditoire qui l'a ovationné pour son travail, il nous a dit qu'il avait mis trois ans à écrire le script et un an ou deux pour le réaliser, ce qui donne quatre à cinq années de travail. Il a trouvé un peu de financement, mais si jamais il prend le temps de s'asseoir et de compter ce qu'il a investi, au plan monétaire, ce sera pratiquement quelques sous de l'heure.

Ce n'est qu'un exemple. Il y a des dizaines de milliers d'artistes qui, dans notre pays, par amour du travail, se livrent à des activités créatrices et artistiques. Les artistes ne demandent pas grand chose, ce qui est triste à certains égards. Leurs demandes sont limitées. Les artistes demandent que l'on reconnaisse la valeur de leur travail. Ce dernier a une valeur pécuniaire. Il revêt aussi une valeur pour notre société et par rapport à ce qu'il représente sur les plans de notre histoire et de notre culture.

Comme le député conservateur l'a mentionné auparavant, l'artiste peut exprimer de façon beaucoup plus puissante les idées, notions, problèmes et passions des gens que nous ne pouvons le faire en faisant un discours à la Chambre.

La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui concerne le principe selon lequel nous devrions reconnaître à différents paliers la valeur du travail accompli par des artistes à titre individuel et collectif. Une des façons de reconnaître la valeur de leur travail est de veiller à ce que le régime fiscal comprenne des mécanismes leur permettant de déduire de leurs revenus une partie des recettes tirées des droits d'auteur et de leur travail de création, afin qu'ils en tirent un bénéfice.

Cette notion n'a rien de nouveau. Une mesure semblable a été adoptée dans d'autres pays. L'exemple le plus souvent cité est celui de l'Irlande, où les artistes ont droit à une déduction intégrale. Ce n'est pas ce qui est ici proposé. Il est uniquement question d'une déduction partielle ou d'un pourcentage du revenu tiré de droits d'auteur, de droits connexes et d'autres sources. Il n'est pas question d'une déduction intégrale. Il existe un processus bien établi ayant déjà donné des résultats dans d'autres pays, de sorte que c'est très réalisable et qu'il est très réaliste de pouvoir le faire ici au Canada.



*Initiatives parlementaires*

J'ai reçu beaucoup de courriels à ce sujet de la part d'artistes de ma circonscription. Voici ce qu'en dit Kevin:

Cette motion vise non seulement à améliorer les conditions de vie de tous les artistes et la situation de tous les établissements artistiques ainsi qu'à favoriser les arts et la culture au pays mais, plus important encore, elle concerne la reconnaissance et le respect des artistes et des établissements artistiques au Canada, dont on sous-estime à l'heure actuelle grandement la valeur.

Je suis tout à fait d'accord avec Kevin.

● (1320)

J'ai aussi reçu un courriel de Marita qui dit que si cette motion est approuvée, elle aura une grande incidence sur sa vie et sur son niveau de vie:

J'espère que la Chambre saura voir au-delà des lignes partisanes mesquines et appuyer cette motion qui favorise non seulement les artistes, mais aussi la culture canadienne et qui façonne notre identité distincte.

J'ai un autre...

**Le président suppléant (M. Bagnell (Yukon, Lib.):** À l'ordre, le temps de parole de la députée est maintenant écoulé. La secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères a la parole.

● (1325)

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que notre gouvernement cherche à assurer la vitalité de tous les Canadiens. C'est l'une des raisons pour lesquelles je profite de l'occasion pour faire quelques observations sur la motion présentée par la députée de Dartmouth

Le gouvernement, s'il veut conserver son mandat de représentant de la population canadienne, doit, entre autres choses, tenir compte de la diversité culturelle qui caractérise si bien notre pays. C'est là un trait important de la société canadienne et il ne doit pas en être autrement.

C'est en ayant cette réalité à l'esprit que le gouvernement canadien cherche, par différents moyens, à stimuler l'industrie qui reflète notre personnalité nationale. À ce chapitre, la motion de la députée revêt sûrement un certain intérêt. Toutefois, comme l'a déjà signalé mon collègue, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, nombre d'organismes, d'institutions, de programmes et de politiques du gouvernement visent partiellement ou uniquement cet objectif, sans créer ou promouvoir d'iniquité dans la perception des impôts et des taxes.

Comme on l'a déjà mentionné, cette motion propose de réduire le taux d'imposition applicable au revenu des artistes littéraires. Je ne nie certes pas que cela profiterait financièrement aux personnes qui travaillent dans ce domaine, mais il serait difficile de justifier cette approche aux yeux des autres contribuables. Je ne vois pas notamment comment nous pourrions expliquer que nous accordions ce traitement à un groupe de Canadiens tout en le refusant à un autre. De plus, rien n'indique que tous les écrivains aient effectivement besoin de ce type de prestations. Cela profiterait sans doute aux écrivains à faibles revenus, mais nous aurions beaucoup de mal à expliquer pourquoi une telle exemption ne s'appliquerait pas à ceux qui touchent des revenus élevés.

Il est facile de voir que le gouvernement croulerait sous une avalanche de demandes en provenance de divers groupes de Canadiens, et cela se comprend. Compte tenu des limites et des priorités de notre système, il nous faudrait inévitablement rejeter la plupart de ces demandes, peut-être toutes. Et comment pourrions-nous justifier ce refus pour telle profession, alors que nous aurions accordé un traitement particulier à une autre profession sans raison particulière? Il serait impossible de fournir une justification valable à

cet égard, et je ne vois donc pas comment nous pourrions répondre à cette question. Il est inutile de dire que, dans une société comme la nôtre, où l'on fait la promotion de la justice sociale et économique pour tous, une telle pratique serait inacceptable.

Les conséquences d'une modification du régime fiscal ne devraient pas être prises à la légère. C'est pourquoi le recours au régime fiscal comme on l'a proposé ne serait pas une façon appropriée d'aider un seul secteur de la société étant donné toutes les répercussions indésirables qu'entraînerait cette décision.

De plus, à plusieurs égards, la motion ne renferme pas assez de détails pour justifier qu'on s'éloigne de nos usages habituels. Ainsi, on ne précise pas le montant de la réduction du taux d'imposition qui s'appliquerait et on ne définit pas non plus ce qu'on entend par «les artistes créateurs et les artistes interprètes» et «oeuvres de création».

Enfin, nous ne devons pas oublier qu'il existe déjà divers programmes et encouragements qui stimulent la création de produits culturels canadiens. Il y a un crédit d'impôt pour le coût de main-d'oeuvre relié à la production de films et de vidéos canadiens, qui touche notamment le coût d'embauche de scénaristes. Il est possible pour un artiste de déduire immédiatement les frais engagés pour la création d'une oeuvre d'art sans attendre qu'elle soit vendue. Les entreprises peuvent également obtenir une déduction pour l'achat d'une oeuvre d'art canadienne. La non-imposition des gains en capital réalisés sur des biens culturels donnés à des musées est un autre encouragement.

Il faut ajouter à tous ces encouragements une aide directe et indirecte fournie par le gouvernement à un éventail de secteurs pour soutenir le travail de création.

Je voudrais résumer en mentionnant qu'il y a, par exemple, des programmes de soutien pour certains produits culturels et un éventail de subventions, de prix et de bourses de toutes sortes. Des programmes de dépenses directes permettent au gouvernement de répondre à des besoins précis dans le domaine artistique de façon plus directe que par l'entremise du régime fiscal. Ainsi, l'aide offerte par le gouvernement peut être beaucoup plus facilement justifiée aux yeux des autres Canadiens.

Je dois également rappeler que le budget 2003 poursuit la mise en oeuvre du plan quinquennal du gouvernement de réduction des impôts de tous les Canadiens. Ce plan répond sans aucun doute mieux aux objectifs actuels du gouvernement. Ces réductions s'appliquent à tous les contribuables, mais surtout aux familles à faible et à moyen revenus qui ont des enfants.

● (1330)

Bien que je respecte la députée parce qu'elle appuie les artistes créateurs et littéraires du Canada, je dois souligner que la motion à l'étude aujourd'hui ne constitue pas le meilleur moyen d'atteindre cet objectif.

Étant donné ce que j'ai dit plus tôt, et bien que la motion repose sur de bonnes intentions, je dois demander qu'elle ne soit pas appuyée par la Chambre.

**Mme Wendy Lill:** Madame la présidente, je suis enchantée d'avoir réussi à attirer l'attention de la Chambre sur la question des artistes dans notre pays. Ça a été un privilège. Nous avons entendu des choses intéressantes pendant le débat.

*Initiatives parlementaires*

Nous avons entendu de tous les partis, je crois, qu'il existe une préoccupation sincère quant à la poursuite d'un réel soutien aux gens oeuvrant dans le domaine des arts. Ma motion est plutôt symbolique. Elle dit simplement: intéressons-nous aux réalités économiques que vivent les artistes au pays.

J'apprécie les observations formulées par ma collègue du Bloc qui, de fait, est artiste elle-même. Elle est une porte-parole éloquente pour ce qui est des personnes handicapées et, aussi, de la culture.

J'apprécie aussi les observations faites à propos de la nécessité d'examiner réellement notre régime fiscal pour savoir qui il représente, en réalité, et d'examiner l'idée voulant qu'il y a des gens qui gagnent moins de 15 000 dollars. Nous devons veiller à ne pas imposer les mauvaises personnes. Tout cela, ce sont d'excellentes idées.

La Conférence canadienne des arts a fait d'excellentes suggestions sur la façon de soutenir les artistes. Elle a notamment recommandé des allègements fiscaux applicables au revenu provenant de droits d'auteur; l'application d'un système d'étalement du revenu; et, enfin, un ajustement du régime d'assurance-emploi, afin de permettre aux artistes d'y participer et de bénéficier d'une certaine sécurité.

On a fait valoir que l'artiste n'est pas différent d'un mécanicien ou d'autres types de travailleurs, et qu'il joue un rôle essentiel à l'existence de ce pays. On a également souligné qu'un artiste peut travailler plusieurs années sur une oeuvre avant d'en tirer un revenu. La situation des artistes est très différente. Ce ne sont pas des salariés. Ils ne touchent pas un chèque de paye toutes les deux semaines, et cela change beaucoup la donne.

On a tout dit sur la question aujourd'hui. J'ai reçu d'excellents commentaires d'artistes de partout au pays. Je prendrai les dernières minutes qu'il me reste pour signaler certaines choses.

La conservatrice de la galerie Mount St. Vincent d'Halifax, Mme Ingrid Jenkner, écrit:

Les artistes ne constituent pas un «groupe d'intérêt spécial» comparable au puissant lobby des affaires. Ils ne sont ni riches ni bien organisés. Ils manquent d'appui, un point c'est tout. Le revenu des artistes visuels est particulièrement déplorable. Je parle en tant qu'électrice de Dartmouth et directrice d'une galerie d'art publique qui travaille avec les artistes visuels depuis 25 ans. Que l'on adopte cette motion et que l'on prouve que le Canada est un pays civilisé.

Emily Bickell, des studios Globe, a écrit ce qui suit:

C'est une lutte constante pour les artistes que de subvenir à leurs besoins financiers tout en essayant sérieusement de faire une carrière professionnelle dans les arts. Les perspectives d'avenir ne sont pas souriantes pour les jeunes artistes qui essaient de créer des oeuvres sans aucun appui financier ou en l'absence d'une «banque» d'oeuvres qu'ils pourraient vendre pour financer leurs entreprises futures.

Pour sa part, Leslie Smith a écrit ceci:

En ma qualité de présidente de la section de Toronto de la Periodical Writers Association of Canada, PWAC, je peux vous dire que la situation a empiré pour les journalistes pigistes qui fournissent une grande partie du contenu des journaux et des revues du Canada. La convergence des médias, l'arrivée d'Internet et la pingrerie pure et simple des éditeurs de journaux font que notre revenu réel est en chute libre depuis une cinquantaine d'années.

Je vais lire une réflexion du lieutenant gouverneur de l'Alberta, Lois Hole, qui apporte de l'eau à mon moulin. Elle dit ceci:

La contribution des artistes est aussi essentielle que celle de l'entrepreneur, de l'agent de police, du médecin, du concierge, de la gardienne d'enfant et de l'ouvrier. Les artistes sont tout aussi importants car ce sont nos plus grands professeurs et nos plus grands interpellateurs. Ils nous donnent les moyens d'avoir une pensée critique et d'avoir l'oeil tant pour le plus petit détail que pour l'ensemble.

Elle nous demande d'imaginer à quel point le monde serait différent sans les chanteurs, les peintres, les écrivains et les sculpteurs qui nous servent d'yeux. Elle ajoute: «Franchement, je pense que notre société serait plus saine, plus compatissante et aurait d'avantage l'oeil pour les détails qui peuvent déterminer la survie d'une culture.»

• (1335)

Nous avons aujourd'hui l'occasion d'appuyer les arts de nombreuses façons. Nous pouvons le faire en versant plus d'argent au Fonds du long métrage du Canada, à la SRC et à notre Conseil des Arts du Canada. Nous pouvons les aider en munissant notre régime d'assurance-emploi de mécanismes spéciaux tenant compte des gens dans le domaine des arts. Nous pouvons aussi prévoir des allègements fiscaux visant les redevances sur les droits d'auteur que reçoivent les artistes et d'autres moyens comme l'étalement du revenu.

En fait, nous devons reconnaître que c'est l'art qui fait battre le coeur de la nation. C'est là que tout commence et se termine.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi, 22 octobre, à l'heure habituelle de l'ajournement quotidien.

Comme il est 13 h 38, la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures, le lundi 20 octobre, conformément aux paragraphes 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 38.)





**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L'AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. JACQUES SAADA

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

M. LOYOLA HEARN

M. MICHEL GUIMOND

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Barrette, Gilbert	Témiscamingue	Québec	Lib.
Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélair, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélanger, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brisson, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bryden, John	Ancaster—Dundas— Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Dufferin—Peel—Wellington— Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup —Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.



Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity— Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam —Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing— Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary— Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency— Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood—St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Jobin, Christian	Lévis-et-Chutes-de-la- Chaudière	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le Vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve, secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	AC
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	Colombie-Britannique	AC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	Ontario	PC
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	AC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ ind.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC

---

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Wood, Bob.....	Nipissing .....	Ontario .....	Lib.
Yelich, Lynne.....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	AC
VACANCE .....	Ottawa Centre.....	Ontario .....	

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (26)</b>		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)</b>		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
<b>MANITOBA (13)</b>		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood—St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC



Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Miramichi	Lib.
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC
Wayne, Elsie	Saint John	PC
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Nunavut	Lib.
<b>ONTARIO (101)</b>		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le Vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve, secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	PC
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.
VACANCE	Ottawa CentreOntario	

### QUÉBEC (69)

Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Barrette, Gilbert	Témiscamingue	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-EstQuébec	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphondu-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Jobin, Christian	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lebel, Ghislain	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcel, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ ind.

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Liberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (4)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

---

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse).....	Western Arctic .....	Lib.
<b>YUKON</b>		
Bagnell, Larry.....	Yukon.....	Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 10 octobre 2003 — 2<sup>e</sup> Session, 37<sup>e</sup> Législature)

## AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Raymond Bonin

**Vice-présidents:** Anita Neville  
Maurice Vellacott

Gérard Binet	John Duncan	Nancy Karetak-Lindell	Gary Schellenberger	(16)
Serge Cardin	John Godfrey	Yvan Loubier	Benoît Serré	
David Chatters	Charles Hubbard	Pat Martin	Guy St-Julien	
Stan Dromisky				

### Membres associés

Jim Abbott	John Cummins	Howard Hilstrom	Charlie Penson
Diane Ablonczy	Stockwell Day	Betty Hinton	Gilles-A. Perron
Rob Anders	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	James Rajotte
David Anderson	Norman Doyle	Dale Johnston	Scott Reid
Gérard Asselin	Reed Elley	Gerald Keddy	John Reynolds
André Bachand	Ken Epp	Jason Kenney	Gerry Ritz
Claude Bachand	Brian Fitzpatrick	Robert Lanctôt	Jean-Yves Roy
Roy Bailey	Paul Forseth	Gary Lunn	Werner Schmidt
Rex Barnes	Ghislain Fournier	James Lunney	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Monte Solberg
Stéphane Bergeron	Yvon Godin	Richard Marceau	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Peter Goldring	Inky Mark	Larry Spencer
Rick Borotsik	Jim Gouk	Keith Martin	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Scott Brison	Deborah Grey	Grant McNally	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Val Meredith	Myron Thompson
Chuck Cadman	Stephen Harper	Rob Merrifield	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Elsie Wayne
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Randy White
Joe Clark	John Herron	Lorne Nystrom	Ted White
Joe Comartin	Grant Hill	Deepak Obhrai	John Williams
Paul Crête	Jay Hill	Brian Pallister	Lynne Yelich

---

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

<b>Président:</b>	Bernard Patry	<b>Vice-présidents:</b>	Stockwell Day Diane Marleau	
Stéphane Bergeron	Irwin Cotler	André Harvey	Deepak Obhrai	(18)
Murray Calder	Art Eggleton	Francine Lalonde	Charlie Penson	
Aileen Carroll	Mark Eyking	Keith Martin	Karen Redman	
Bill Casey	John Harvard	Alexa McDonough		

### Membres associés

Jim Abbott	Stan Dromisky	Karen Kraft Sloan	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	John Duncan	Yvan Loubier	Svend Robinson
Rob Anders	Claude Duplain	Gary Lunn	Yves Rocheleau
David Anderson	Reed Elley	James Lunney	Benoît Sauvageau
Sarkis Assadourian	Ken Epp	Peter MacKay	Gary Schellenberger
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Gurbax Malhi	Hélène Scherrer
Claude Bachand	Raymonde Folco	John Maloney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Raymond Simard
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Pat Martin	Carol Skelton
Sue Barnes	Peter Goldring	Brian Masse	Monte Solberg
Colleen Beaumier	Jim Gouk	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Eugène Bellemare	Gurmant Grewal	Grant McNally	Bob Speller
Leon Benoit	Deborah Grey	Val Meredith	Larry Spencer
Bernard Bigras	Art Hanger	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Bill Blaikie	Stephen Harper	Bob Mills	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Richard Harris	James Moore	Greg Thompson
Garry Breitzkreuz	Loyola Hearn	Shawn Murphy	Myron Thompson
Scott Brison	John Herron	Lorne Nystrom	Vic Toews
Andy Burton	Grant Hill	Pat O'Brien	Tony Valeri
Chuck Cadman	Jay Hill	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Rick Casson	Howard Hilstrom	Pierre Paquette	Joseph Volpe
David Chatters	Betty Hinton	Beth Phinney	Elsie Wayne
Joe Clark	Rahim Jaffer	David Price	Randy White
Paul Crête	Dale Johnston	James Rajotte	Ted White
John Cummins	Gerald Keddy	Scott Reid	John Williams
Norman Doyle	Jason Kenney	John Reynolds	Lynne Yelich

### SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

<b>Président:</b>		<b>Vice-président:</b>		
Stéphane Bergeron	Mark Eyking	Charlie Penson	Bob Speller	(8)
Murray Calder	Pat O'Brien	Raymond Simard	Tony Valeri	

### SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

<b>Président:</b>		<b>Vice-président:</b>		
Colleen Beaumier	Irwin Cotler	Gurbax Malhi	Beth Phinney	(8)
Bill Casey	Karen Kraft Sloan	Deepak Obhrai	Yves Rocheleau	



## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Paul Steckle

**Vice-présidents:** Gerry Ritz  
Rose-Marie Ur

Gérard Binet  
Rick Borotsik  
Rick Casson  
Claude Duplain

Mark Eyking  
Marcel Gagnon  
Howard Hilstrom

Rick Laliberte  
John Maloney  
Larry McCormick

Louis Plamondon  
Dick Proctor  
Bob Speller

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy

Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Robert Lanctôt  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Paul Harold Macklin  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Jean-Yves Roy  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Joe Fontana

**Vice-présidents:** Madeleine Dalphond-Guiral  
Jerry Pickard

Diane Ablonczy  
Sarkis Assadourian  
John Bryden  
Yvon Charbonneau

Raymonde Folco  
Art Hanger  
Sophia Leung

Inky Mark  
Pat Martin  
Grant McNally

John O'Reilly  
Massimo Pacetti  
Yves Rocheleau

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins  
Libby Davies

Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Jim Karygiannis  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Keith Martin  
Brian Masse  
Philip Mayfield  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
David Price  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

**COMPTES PUBLICS****Président:** John Williams**Vice-présidents:** Shawn Murphy  
Beth PhinneyColleen Beaumier  
Odina Desrochers  
John Finlay  
Paul ForsethRoger Gaudet  
Christian Jobin  
Philip Mayfield  
Val MeredithJoe Peschisolido  
Jim Peterson  
Judy SgroGreg Thompson  
Tony Tirabassi  
Judy Wasylycia-Leis

(17)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell DayBev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty HintonRahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Grant McNally  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
James RajotteScott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
Lynne Yelich

## DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** David Pratt

**Vice-présidents:** Jay Hill  
David Price

Rob Anders  
Claude Bachand  
Robert Bertrand  
Bill Blaikie

Cheryl Gallant  
Ivan Grose  
Dominic LeBlanc

Joe McGuire  
Anita Neville  
Lawrence O'Brien

Janko Peric  
Louis Plamondon  
Elsie Wayne

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp

Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Wendy Lill  
Yvan Loubier

Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Dan McTeague  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
John O'Reilly  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Carmen Provenzano  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Rose-Marie Ur  
Maurice Vellacott  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Bob Wood  
Lynne Yelich

## SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

**Président:**

**Vice-président:**

## DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Judi Longfield

**Vice-présidents:** Eugène Bellemare  
Brian Pallister

Peter Adams	Peter Goldring	Ovid Jackson	Larry Spencer	(18)
Libby Davies	Jim Gouk	Gurbax Malhi	Diane St-Jacques	
Norman Doyle	Monique Guay	Larry McCormick	Suzanne Tremblay	
John Finlay	Tony Ianno	Raymond Simard		

### Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Dick Proctor
Diane Ablonczy	John Duncan	Dale Johnston	James Rajotte
Rob Anders	Reed Elley	Gerald Keddy	Scott Reid
David Anderson	Ken Epp	Jason Kenney	John Reynolds
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Karen Kraft Sloan	Gerry Ritz
Roy Bailey	Paul Forseth	Robert Lanctôt	Jean-Yves Roy
Rex Barnes	Christiane Gagnon	Wendy Lill	Gary Schellenberger
Mauril Bélanger	Marcel Gagnon	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Carolyn Bennett	Sébastien Gagnon	Gary Lunn	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	James Lunney	Monte Solberg
Rick Borotsik	Jocelyne Girard-Bujold	Peter MacKay	Kevin Sorenson
Diane Bourgeois	John Godfrey	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Yvon Godin	Keith Martin	Chuck Strahl
Scott Brison	Gurmant Grewal	Pat Martin	Greg Thompson
Andy Burton	Deborah Grey	Philip Mayfield	Myron Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Grant McNally	Vic Toews
Bill Casey	Stephen Harper	Réal Ménard	Alan Tonks
Rick Casson	Richard Harris	Val Meredith	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Rob Merrifield	Judy Wasylcia-Leis
Joe Clark	John Herron	Bob Mills	Elsie Wayne
Paul Crête	Grant Hill	James Moore	Randy White
John Cummins	Jay Hill	Anita Neville	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	John Williams
Stockwell Day	Betty Hinton	Charlie Penson	Lynne Yelich

### SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

**Président:** John Godfrey

**Vice-président:**

Norman Doyle	Sébastien Gagnon	Wendy Lill	Larry Spencer	(9)
John Finlay	Ovid Jackson	Anita Neville	Alan Tonks	

### SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Carolyn Bennett

**Vice-président:**

Anita Neville				(2)
---------------	--	--	--	-----

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Charles Caccia

**Vice-présidents:** Bob Mills  
Paul Szabo

Mark Assad  
Roy Bailey  
Bernard Bigras  
Joe Comartin

Sébastien Gagnon  
John Herron  
Joe Jordan

Rick Laliberte  
Gary Lunn  
Julian Reed

Andy Savoy  
Hélène Scherrer  
Alan Tonks

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Clifford Lincoln  
Yvan Loubier  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
David Price  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

**FINANCES****Président:** Sue Barnes**Vice-présidents:** Nick Discepola  
Monte SolbergScott Brison  
Rick Casson  
Roy Cullen  
Albina GuarnieriRichard Harris  
Rahim Jaffer  
Sophia Leung  
Maria MinnaShawn Murphy  
Pierre Paquette  
Pauline Picard  
Gary PillitteriTony Valeri  
Judy Wasylcia-Leis  
Bryon Wilfert

(18)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman DoyleJohn Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Dale JohnstonGerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. PerronJoe Peschisolido  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Bob Wood  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

**Président:** Walt Lastewka

**Vice-présidents:** Dan McTeague  
James Rajotte

André Bachand  
Larry Bagnell  
Paul Crête  
Brian Fitzpatrick

Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Serge Marcil

Brian Masse  
Gilbert Normand  
Andy Savoy

Brent St. Denis  
Paddy Torsney  
Joseph Volpe

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Eugène Bellemare  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Gérard Binet  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Joe McGuire  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette

Charlie Penson  
Dick Proctor  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich



## JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

**Président:** Andy Scott

**Vice-présidents:** Chuck Cadman  
John McKay

Garry Breitzkreuz	Christian Jobin	John Maloney	Pat O'Brien	(18)
Sarmite Bulte	Robert Lanctôt	Richard Marceau	Kevin Sorenson	
Hedy Fry	Derek Lee	Inky Mark	Vic Toews	
Marlene Jennings	Paul Harold Macklin	Lorne Nystrom		

### Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Gerald Keddy	Geoff Regan
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Jason Kenney	Scott Reid
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	John Reynolds
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Gerry Ritz
André Bachand	Ken Epp	James Lunney	Svend Robinson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Gary Schellenberger
Rex Barnes	Paul Forseth	Keith Martin	Werner Schmidt
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Carol Skelton
Bernard Bigras	Peter Goldring	Alexa McDonough	Monte Solberg
Bill Blaikie	Jim Gouk	Grant McNally	Larry Spencer
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Réal Ménard	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Deborah Grey	Val Meredith	Chuck Strahl
Scott Brison	Art Hanger	Rob Merrifield	Greg Thompson
Andy Burton	Stephen Harper	Bob Mills	Myron Thompson
Bill Casey	Richard Harris	James Moore	Paddy Torsney
Rick Casson	Loyola Hearn	Lynn Myers	Maurice Vellacott
David Chatters	John Herron	Deepak Obhrai	Judy Wasylcyia-Leis
Joe Clark	Grant Hill	Brian Pallister	Elsie Wayne
Joe Comartin	Jay Hill	Charlie Penson	Randy White
John Cummins	Howard Hilstrom	David Pratt	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Betty Hinton	Dick Proctor	John Williams
Libby Davies	Rahim Jaffer	James Rajotte	Lynne Yelich
Stockwell Day	Dale Johnston		

## SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

**Président:**

**Vice-président:**

## SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

**Président:** Hedy Fry

**Vice-présidents:** Libby Davies  
Paddy Torsney

Chuck Cadman	Richard Marceau	Inky Mark	(6)
--------------	-----------------	-----------	-----

## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Mauril Bélanger

**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Yolande Thibeault

Carole-Marie Allard	Jeannot Castonguay	Rahim Jaffer	Scott Reid	(16)
Mark Assad	Christiane Gagnon	Jason Kenney	Benoît Sauvageau	
Eugène Bellemare	John Herron	Dan McTeague	Raymond Simard	
John Bryden				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Dale Johnston	John Reynolds
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	Gerry Ritz
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	Gary Schellenberger
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Werner Schmidt
André Bachand	Ken Epp	James Lunney	Carol Skelton
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Monte Solberg
Rex Barnes	Paul Forseth	Inky Mark	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Keith Martin	Larry Spencer
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Jim Gouk	Grant McNally	Chuck Strahl
Garry Breitreuz	Gurmant Grewal	Val Meredith	Greg Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	Rob Merrifield	Myron Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Bob Mills	Vic Toews
Chuck Cadman	Stephen Harper	James Moore	Suzanne Tremblay
Bill Casey	Richard Harris	Lorne Nystrom	Maurice Vellacott
Rick Casson	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
David Chatters	Grant Hill	Brian Pallister	Randy White
Joe Clark	Jay Hill	Charlie Penson	Ted White
Joe Comartin	Howard Hilstrom	Louis Plamondon	John Williams
John Cummins	Betty Hinton	James Rajotte	Lynne Yelich

## LIAISON

**Président:** Walt Lastewka

**Vice-président:** Judi Longfield

Peter Adams	Bonnie Brown	Gurmant Grewal	Andy Scott	(19)
Reg Alcock	Charles Caccia	Clifford Lincoln	Paul Steckle	
Sue Barnes	Joe Comuzzi	Bernard Patry	Tom Wappel	
Mauril Bélanger	Joe Fontana	David Pratt	John Williams	
Raymond Bonin				

### Membres associés

Jim Abbott	Paul Forseth	Réal Ménard	David Price
Eugène Bellemare	Yvon Godin	Bob Mills	James Rajotte
Chuck Cadman	John Harvard	James Moore	Gerry Ritz
John Cannis	Jay Hill	Shawn Murphy	Monte Solberg
John Cummins	Dale Johnston	Anita Neville	Paul Szabo
Madeleine Dalphond-Guiral	Diane Marleau	Brian Pallister	Yolande Thibeault
Stockwell Day	Bill Matthews	Carolyn Parrish	Rose-Marie Ur
Nick Discepolo	John McKay	Beth Phinney	Maurice Vellacott
Stan Dromisky	Dan McTeague	Jerry Pickard	

### SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

<b>Président:</b>		<b>Vice-président:</b>		
Peter Adams	Gurmant Grewal	Judi Longfield	John Williams	(6)
Mauril Bélanger	Walt Lastewka			

---

### SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

<b>Président:</b>	Walt Lastewka	<b>Vice-président:</b>	Judi Longfield	
Reg Alcock	Bonnie Brown	Andy Scott	John Williams	(9)
Mauril Bélanger	Joe Fontana	Tom Wappel		

---

### OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

<b>Président:</b>	Reg Alcock	<b>Vice-présidents:</b>	Paul Forseth Paul Szabo	
Carolyn Bennett	Ken Epp	Derek Lee	Gilles-A. Perron	(16)
Leon Benoit	Raymonde Folco	Pat Martin	Judy Sgro	
Joe Clark	Robert Lanctôt	Massimo Pacetti	Tony Tirabassi	
Roy Cullen				

#### Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Dale Johnston	James Rajotte
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Gerald Keddy	Scott Reid
Rob Anders	Liza Frulla	Jason Kenney	John Reynolds
David Anderson	Christiane Gagnon	Gary Lunn	Gerry Ritz
André Bachand	Cheryl Gallant	James Lunney	Gary Schellenberger
Roy Bailey	Jocelyne Girard-Bujold	Peter MacKay	Werner Schmidt
Rex Barnes	Yvon Godin	Inky Mark	Carol Skelton
Rick Borotsik	Peter Goldring	Keith Martin	Monte Solberg
Garry Breitkreuz	Jim Gouk	Brian Masse	Kevin Sorenson
Scott Brison	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Larry Spencer
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Darrel Stinson
Chuck Cadman	Monique Guay	Réal Ménard	Chuck Strahl
Bill Casey	Art Hanger	Val Meredith	Greg Thompson
Rick Casson	Stephen Harper	Rob Merrifield	Myron Thompson
David Chatters	Richard Harris	Bob Mills	Vic Toews
Paul Crête	Loyola Hearn	James Moore	Maurice Vellacott
John Cummins	John Herron	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Libby Davies	Grant Hill	Brian Pallister	Randy White
Stockwell Day	Jay Hill	Pierre Paquette	Ted White
Odina Desrochers	Howard Hilstrom	Charlie Penson	John Williams
Norman Doyle	Betty Hinton	Dick Proctor	Lynne Yelich
John Duncan	Rahim Jaffer		

---

### SOUS-COMITÉ RELATIF AU BUREAU DU COMMISSAIRE À LA VIE PRIVÉE

<b>Président:</b>		<b>Vice-président:</b>		
Joe Clark	Paul Forseth	Derek Lee	Judy Sgro	(8)
Libby Davies	Robert Lanctôt	Massimo Pacetti	Paul Szabo	

---

## SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Président:**

**Vice-président:**

## SOUS-COMITÉ DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE

**Président:**

**Vice-président:**

## SOUS-COMITÉ CONCERNANT LES DÉNONCIATEURS

**Président:**

**Vice-président:**

Carolyn Bennett  
Joe Clark

Ken Epp  
Raymonde Folco

Robert Lanctôt  
Pat Martin

Massimo Pacetti  
Judy Sgro

(8)

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:**

Clifford Lincoln

**Vice-présidents:**

Jim Abbott  
John Harvard

Carole-Marie Allard  
Paul Bonwick  
Sarmite Bulte  
R. John Efford

Liza Frulla  
Christiane Gagnon  
Wendy Lill

James Lunny  
Dennis Mills  
Gary Schellenberger

Alex Shepherd  
Caroline St-Hilaire  
Chuck Strahl

(16)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins

Libby Davies  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
David Price  
Dick Proctor  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** John Cummins  
Bill Matthews

Andy Burton  
Rodger Cuzner  
R. John Efford  
Reed Elley

Georges Farrah  
Ghislain Fournier  
Loyola Hearn

Dominic LeBlanc  
Joe Peschisolido  
Carmen Provenzano

Jean-Yves Roy  
Peter Stoffer  
Bob Wood

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Scott Brison  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan

Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Marcel Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz

Svend Robinson  
Yves Rocheleau  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Peter Adams

**Vice-présidents:** Dale Johnston  
Carolyn Parrish

Marlene Catterall	Joe Jordan	Lynn Myers	Jacques Saada	(16)
Rodger Cuzner	Gerald Keddy	Geoff Regan	Benoît Sauvageau	
Yvon Godin	Judi Longfield	John Reynolds	Werner Schmidt	
Michel Guimond				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Rahim Jaffer	James Rajotte
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Jason Kenney	Scott Reid
Rob Anders	John Duncan	Gary Lunn	Gerry Ritz
David Anderson	Reed Elley	James Lunney	Gary Schellenberger
André Bachand	Ken Epp	Peter MacKay	Carol Skelton
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Inky Mark	Monte Solberg
Rex Barnes	Paul Forseth	Keith Martin	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Larry Spencer
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Grant McNally	Caroline St-Hilaire
Bill Blaikie	Jim Gouk	Réal Ménard	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Val Meredith	Chuck Strahl
Garry Breitkreuz	Deborah Grey	Rob Merrifield	Greg Thompson
Scott Brison	Art Hanger	Bob Mills	Myron Thompson
Andy Burton	Stephen Harper	James Moore	Vic Toews
Chuck Cadman	Richard Harris	Lorne Nystrom	Paddy Torsney
Bill Casey	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
Rick Casson	John Herron	Brian Pallister	Elsie Wayne
David Chatters	Grant Hill	Charlie Penson	Randy White
Joe Clark	Jay Hill	David Price	Ted White
John Cummins	Howard Hilstrom	Dick Proctor	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Betty Hinton	Marcel Proulx	Lynne Yelich
Libby Davies			

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Carolyn Parrish

**Vice-président:**

Yvon Godin	Lynn Myers	Benoît Sauvageau	Chuck Strahl	(7)
Gerald Keddy	David Price			

### SOUS-COMITÉ DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

**Président:** Paddy Torsney

**Vice-président:**

Yvon Godin	Gerald Keddy	Marcel Proulx	Scott Reid	(6)
Michel Guimond				

## SANTÉ

**Président:** Bonnie Brown**Vice-présidents:** Stan Dromisky  
Réal MénardGilbert Barrette  
Carolyn Bennett  
Diane Bourgeois  
Jeannot CastonguayBrenda Chamberlain  
Hedy Fry  
Grant HillBetty Hinton  
Karen Kraft Sloan  
Rob MerrifieldSvend Robinson  
Hélène Scherrer  
Greg Thompson

(16)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Libby Davies  
Stockwell DayBev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Rahim JafferDale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline PicardJames Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## TRANSPORTS

**Président:** Joe Comuzzi

**Vice-présidents:** John Cannis  
James Moore

Larry Bagnell	Jim Gouk	Mario Laframboise	Marcel Proulx	(16)
Rex Barnes	Ovid Jackson	Robert Lanctôt	Yolande Thibeault	
Bev Desjarlais	Stan Keyes	Pat O'Brien	Lynne Yelich	
Roger Gallaway				

### Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Rahim Jaffer	Scott Reid
Diane Ablonczy	John Duncan	Dale Johnston	John Reynolds
Reg Alcock	Reed Elley	Gerald Keddy	Gerry Ritz
Rob Anders	Ken Epp	Jason Kenney	Gary Schellenberger
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Gérard Asselin	Paul Forseth	Gary Lunn	Judy Sgro
André Bachand	Ghislain Fournier	James Lunney	Carol Skelton
Roy Bailey	Christiane Gagnon	Peter MacKay	Monte Solberg
Leon Benoit	Cheryl Gallant	John Maloney	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Roger Gaudet	Inky Mark	Larry Spencer
Bill Blaikie	Jocelyne Girard-Bujold	Keith Martin	Guy St-Julien
Rick Borotsik	Peter Goldring	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Gurmant Grewal	Grant McNally	Peter Stoffer
Scott Brison	Deborah Grey	Réal Ménard	Chuck Strahl
Andy Burton	Art Hanger	Val Meredith	Greg Thompson
Chuck Cadman	Stephen Harper	Rob Merrifield	Myron Thompson
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Vic Toews
Rick Casson	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
David Chatters	John Herron	Brian Pallister	Elsie Wayne
Joe Clark	Grant Hill	Charlie Penson	Randy White
Paul Crête	Jay Hill	Dick Proctor	Ted White
John Cummins	Howard Hilstrom	James Rajotte	John Williams
Stockwell Day	Betty Hinton		

### SOUS-COMITÉ SUR LE TRANSPORT MARITIME

**Président:**

**Vice-président:**

### COMITÉS SPÉCIAUX

#### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS (PROJET DE LOI C-38)

**Président:**

**Vice-président:**

Carole-Marie Allard	Hedy Fry	Richard Marceau	Kevin Sorenson	(13)
Gilbert Barrette	Dominic LeBlanc	Inky Mark	Paddy Torsney	
Mauril Bélanger	Derek Lee	Réal Ménard	Randy White	
Libby Davies				



## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésidents:** Carolyn Bennett  
Yves Morin

**Vice-coprésident:** Deborah Grey

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc  
Michael J. Forrestall

Jean Lapointe  
Vivienne Poy

Mauril Bélanger  
Robert Bertrand  
Marlene Catterall  
Marcel Gagnon  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy  
Wendy Lill

Jerry Pickard  
Louis Plamondon  
Jacques Saada  
Carol Skelton  
Guy St-Julien  
Darrel Stinson  
Andrew Telegdi

(21)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Libby Davies

Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom

Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** Gurmant Grewal  
Céline Hervieux-Payette

**Vice-coprésident:** Derek Lee

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron  
Mac Harb  
James Kelleher

Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin

Rex Barnes  
Paul Bonwick  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Liza Frulla  
Michel Guimond  
Paul Harold Macklin  
John Maloney

Pat Martin  
John McKay  
Lynn Myers  
Caroline St-Hilaire  
Maurice Vellacott  
Tom Wappel  
Ted White

(23)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan

Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Judy Wasylycia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Comité des présidents des comités législatifs**

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

**MEMBRE DU MINISTÈRE**

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. John McCallum	ministre de la Défense nationale
L'hon. Wayne Easter	solliciteur général du Canada
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)
L'hon. Jean Augustine	secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)
L'hon. Steve Mahoney	secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Rodger Cuzner	du premier ministre
M. Marcel Proulx	du ministre des Transports
M. Alan Tonks	du ministre de l'Environnement
Mme Judy Sgro	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Carole-Marie Allard	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay	de la ministre de la Santé
M. Serge Marzil	du ministre de l'Industrie
Mme Marlene Jennings	du solliciteur général du Canada
M. Tony Tirabassi	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Diane St-Jacques	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Joe Peschisolido	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Murray Calder	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Claude Duplain	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Mme Nancy Karetak-Lindell	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. Charles Hubbard	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Colleen Beaumier	de la ministre du Revenu national
M. Sarkis Assadourian	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Ivan Grose	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
M. André Harvey	de la ministre de la Coopération internationale
M. Dominic LeBlanc	du ministre de la Défense nationale



## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 10 octobre 2003

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

#### La Loi sur les contraventions

Projet de loi C-38. Reprise de l'étude de la motion .....	8421
M. Lunney .....	8421
M. Marceau .....	8423
M. Obhrai .....	8424
M. Calder .....	8424
M. Hearn .....	8426
M. Bailey .....	8426

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

#### Le Mois de la prévention du mauvais traitement des enfants

M. Tirabassi .....	8427
--------------------	------

#### L'industrie bovine

M. Williams .....	8427
-------------------	------

#### Le Service d'assistance canadienne aux organismes

Mme Jennings .....	8428
--------------------	------

#### La Semaine des travailleurs en services communautaires

M. Castonguay .....	8428
---------------------	------

#### L'industrie sidérurgique

M. Maloney .....	8428
------------------	------

#### Le Falun Gong

M. Reid .....	8428
---------------	------

#### Mgr Marc Ouellet

M. St-Julien .....	8429
--------------------	------

#### La Fête nationale de Taiwan

M. Desrochers .....	8429
---------------------	------

#### Izzy Asper

M. Cotler .....	8429
-----------------	------

#### L'aménagement du corridor du Nord-Ouest

M. Burton .....	8429
-----------------	------

#### L'Aéroport international d'Ottawa

M. Bélanger .....	8429
-------------------	------

#### Le gouvernement du Canada

M. Hearn .....	8430
----------------	------

#### La fiscalité

M. Laframboise .....	8430
----------------------	------

#### Les affaires étrangères

Mme Catterall .....	8430
---------------------	------

#### La Semaine nationale des coopératives

Mme Lill .....	8430
----------------	------

#### La citoyenneté et l'immigration

M. Assadourian .....	8431
----------------------	------

#### Beacon Heights

M. Goldring .....	8431
-------------------	------

#### La Journée mondiale contre la peine capitale

Mme Carroll .....	8431
-------------------	------

### QUESTIONS ORALES

#### La défense nationale

Mme Skelton .....	8431
M. McCallum (Markham) .....	8431
Mme Skelton .....	8431
M. McCallum (Markham) .....	8431
Mme Skelton .....	8431
M. McCallum (Markham) .....	8432

#### La taxe sur l'essence

M. Moore .....	8432
M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora) .....	8432
M. Moore .....	8432
M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora) .....	8432

#### L'assurance-emploi

Mme St-Hilaire .....	8432
M. Boudria .....	8432
Mme St-Hilaire .....	8432
M. Boudria .....	8432
Mme Guay .....	8433
M. Boudria .....	8433
Mme Guay .....	8433
M. Boudria .....	8433

#### La santé

M. MacKay .....	8433
M. Dion .....	8433
M. MacKay .....	8433
M. Dion .....	8433

#### Les marchés publics

M. Blaikie .....	8433
M. Goodale .....	8434
M. Blaikie .....	8434
M. Goodale .....	8434

#### L'éthique

M. Kenney .....	8434
M. Rock .....	8434
M. Kenney .....	8434
M. Rock .....	8434

#### L'assurance-emploi

M. Guimond .....	8434
M. Boudria .....	8434
M. Guimond .....	8434
M. Boudria .....	8435

#### L'éthique

M. McNally .....	8435
M. Rock .....	8435
M. McNally .....	8435
M. Rock .....	8435

#### La fiscalité

M. Paquette .....	8435
M. Dion .....	8435
M. Paquette .....	8435
M. Dion .....	8435

<b>Le député de LaSalle—Émard</b>			
M. Benoit.....	8435		
M. Goodale.....	8436		
M. Benoit.....	8436		
M. Goodale.....	8436		
<b>L'environnement</b>			
M. Bagnell.....	8436		
M. Dhaliwal.....	8436		
<b>Les pêches et les océans</b>			
M. Hearn.....	8436		
M. Thibault.....	8436		
M. Hearn.....	8436		
M. Thibault.....	8436		
<b>Les affaires étrangères</b>			
M. Nystrom.....	8436		
M. Boudria.....	8437		
<b>La situation de la femme</b>			
Mme Desjarlais.....	8437		
M. Boudria.....	8437		
<b>Les pêches</b>			
M. Cummins.....	8437		
M. Thibault.....	8437		
M. Cummins.....	8437		
M. Thibault.....	8437		
<b>L'agriculture</b>			
Mme Girard-Bujold.....	8437		
M. Duplain.....	8437		
Mme Girard-Bujold.....	8437		
M. Duplain.....	8438		
<b>Les affaires autochtones</b>			
M. Duncan.....	8438		
Mme Allard.....	8438		
M. Duncan.....	8438		
M. Hubbard.....	8438		
<b>La création d'emplois</b>			
M. Maloney.....	8438		
M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora).....	8438		
<b>L'aide internationale</b>			
M. Obhrai.....	8438		
M. Harvey.....	8438		
M. Obhrai.....	8438		
M. Harvey.....	8439		
<b>La santé</b>			
M. Bigras.....	8439		
M. Castonguay.....	8439		
<b>La réforme électorale</b>			
M. Jordan.....	8439		
M. Regan.....	8439		
<b>L'immigration</b>			
Mme Dalphond-Guiral.....	8439		
M. Assadourian.....	8439		
<b>L'aide gouvernementale</b>			
M. Schellenberger.....	8439		
M. Boudria.....	8439		
Mme Lill.....	8439		
M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora).....	8440		
<b>L'industrie forestière</b>			
M. Lunney.....	8440		
M. Dhaliwal.....	8440		
<b>La santé</b>			
M. Caccia.....	8440		
M. Castonguay.....	8440		
<b>La Chambre des communes</b>			
Le président suppléant (Mme Bakopanos).....	8440		
<b>AFFAIRES COURANTES</b>			
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>			
M. Regan.....	8440		
<b>Les délégations interparlementaires</b>			
Mme Carroll.....	8440		
Mme Dalphond-Guiral.....	8440		
<b>Les comités de la Chambre</b>			
<b>Défense nationale et anciens combattants</b>			
M. Pratt.....	8440		
<b>L'agriculture et l'agroalimentaire</b>			
M. Maloney.....	8441		
<b>La procédure et les affaires de la Chambre</b>			
M. Regan.....	8441		
<b>Pétitions</b>			
<b>Le mariage</b>			
M. Bagnell.....	8441		
<b>La santé</b>			
M. Bagnell.....	8441		
<b>La défense nationale</b>			
M. Benoit.....	8441		
<b>La recherche et le sauvetage</b>			
M. Cummins.....	8441		
<b>Le mariage</b>			
M. Spencer.....	8441		
<b>La liberté religieuse</b>			
M. Reid.....	8441		
<b>Questions au Feuilleton</b>			
M. Regan.....	8441		
<b>INITIATIVES MINISTÉRIELLES</b>			
<b>La loi sur les contraventions</b>			
Projet de loi C-38. Reprise de l'étude de la motion.....	8442		
Mme Yelich.....	8442		
M. Benoit.....	8443		
Mme Lill.....	8444		
M. Spencer.....	8445		
Report du vote sur la motion.....	8446		
<b>INITIATIVES PARLEMENTAIRES</b>			
<b>La Loi de l'impôt sur le revenu</b>			
Motion.....	8447		
M. Obhrai.....	8447		
Mme Dalphond-Guiral.....	8447		
M. Hearn.....	8449		
Mme Davies.....	8449		
Mme Carroll.....	8451		
Report du vote sur l'amendement.....	8452		



**ANNEXE**

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**